



BUDGET PRIMITIF 2025

RAPPORT DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

PRESENTATION SYNTHETIQUE	1
Budget principal.....	2
Budgets annexes.....	21
Présentation consolidée – Tous budgets	35
PRESENTATION DETAILLEE.....	39
Administration générale – Fonctions support – Services transversaux.....	41
Financements structurants – Aménagement – Développement urbain – Habitat	47
Enseignement supérieur – Vie étudiante – Recherche – Patrimoine Tourisme	55
Mobilités et déplacements	71
Déchets – Déchetteries – Chauffage urbain	83
Solidarité – Prévention – Accès aux droits – Lutte contre les discriminations..	93
Equilibre du territoire – Agriculture – Centres Bourgs – Equipements de proximité – Espaces France Services	99
Economie – Emploi – Innovation – TIC/THS – Commerce – Economie sociale et solidaire – Infrastructures et transports aériens	111
Cycle de l'eau	143
Développement durable – Recycleries – Environnement	153
Culture – Médiathèque – Cinéma	161
Sport – Patrimoine bâti – Accessibilité	169
Voirie – Espaces verts.....	183
Sécurité – CSU – Polices spéciales – Gens du voyage – Fourrière animale ..	191

CONTEXTE BUDGETAIRE

Ce budget 2025 s'inscrit dans un contexte économique national et international instable. La croissance nationale en 2024 arrêtée à 1,1 % s'est révélée très faible tout comme pour le reste de l'ensemble de la zone euro. Les économistes pressentent une légère reprise du PIB en 2025 dans la zone Euro.

Les différentes réformes fiscales ont rendu les recettes des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) plus sensibles aux fluctuations économiques. Le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) basé sur le reversement d'une fraction de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) perçue par l'Etat rend les recettes des collectivités territoriales, totalement décorréées des dynamiques observées localement, vulnérables et incertaines. Le ralentissement de l'économie se traduit par une redistribution moindre de l'Etat vers les EPCI t.

S'agissant de la Loi de Finances 2025, son établissement s'est déroulé dans un contexte politique national chahuté avec un projet qui a subi de nombreux remaniements. TCM se trouve notamment impacté par la non-évolution de la fraction de TVA, la baisse des dotations de compensation et les hausses de cotisations salariales.

Le BP 2025 tient compte de ce contexte tendu, présenté au stade du débat sur les Orientations Budgétaires le 6 mars 2025.

1^{ère} PARTIE
PRESENTATION SYNTHETIQUE

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES- DEPENSES
Fonctionnement	105 761 874 €	118 743 711 €	12 981 837 €
Investissement	52 101 007 €	31 608 346 €	-20 492 662 €
TOTAL PROPOSITION BP 2025	157 862 882 €	150 352 057 €	-7 510 825 €
RESULTAT 2024 REPORTE	12 060 176 €	27 953 422 €	15 893 246 €
RESTES A REALISER N-1	9 120 725 €	738 305 €	-8 382 421 €
TOTAL BUDGET PRINCIPAL 2025	179 043 783 €	179 043 783 €	0 €

Le budget principal est équilibré en dépenses et en recettes réelles à 179 043 783 €

En progression de 14,3 % par rapport au BP 2024, ce budget fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat 2024 pour un montant net de **15 893 246 €** et intègre également les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées et non mandatées en fin d'exercice 2024) pour un montant net de **-8 382 421 €**.

Ainsi, les propositions budgétaires du Budget primitif pour 2025 détaillées ci-après, s'établissent pour la section de fonctionnement à :

- **105 761 874 €** de dépenses
- **118 743 711 €** de recettes

et pour la section d'investissement :

- **52 101 007 €** de dépenses
- **31 608 346 €** de recettes

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
Fiscalité directe	65 040 000 €	66 164 200 €	1 124 200 €	1,73%
Versement Mobilité	18 933 000 €	19 063 397 €	130 397 €	0,69%
FPIC	3 000 000 €	3 000 000 €	0 €	0,00%
Taxe de séjour	830 000 €	900 000 €	70 000 €	8,43%
DGF	16 040 000 €	15 580 000 €	-460 000 €	-2,87%
Participations	6 543 865 €	5 573 796 €	-970 069 €	-14,82%
Compensations et exonérations	3 734 000 €	3 993 000 €	259 000 €	6,94%
Prestations de services	4 172 387 €	4 426 620 €	254 233 €	6,09%
Autres recettes	6 520 €	42 698 €	36 178 €	554,88%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	118 299 772 €	118 743 711 €	443 939 €	0,38%

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Estimées à **118 743 711 €**, les **recettes** globales **de fonctionnement** sont en augmentation de 443 939 € ou +0,38%. Les faits marquants se résument ainsi :

D'un **montant total de 66 162 000 €**, la **fiscalité directe** (incluant la fraction de TVA nationale) augmente de **1 124 200 €** par rapport au BP 2024. Avec une actualisation forfaitaire des bases de 1,7%, les recettes complémentaires attendue sont de l'ordre de 1 300 000 €. La dynamique de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) permettent d'envisager un gain supplémentaire de 773 000 €. Cette dernière taxe bénéficie également de l'évolution de 0,05 point décidé lors de l'adoption du Pacte fiscal et financier dans la perspective du financement du projet de territoire. Concernant la fraction de TVA, la croissance en 2024 a été plus faible que les estimations prévues par la Loi de finances 2024. La loi de finances 2025 acte en outre un gel de cette fraction de TVA nationale reversée aux collectivités. Ces dispositions représentent une perte de près de 1 000 000 € par rapport aux estimations du BP 2024. Cette décision non concertée de l'Etat prive en outre les collectivités du fruit de la croissance économique soit une perte de recettes estimée à 300 000 €.

S'agissant du **Versement Mobilité**, le fort dynamisme des années précédentes s'essouffle consécutivement à une baisse des emplois (pour mémoire, le Versement Mobilité est prélevé sur la masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés). La recette globale envisagée est de 19 550 000 € répartie sur le budget principal pour environ 19 063 000 € et un solde affecté au budget annexe de la Mobilité.

Le **FPIC** 2025 est estimé à **3 000 000 €**, montant correspondant à celui perçu en 2024. Le montant définitif de cette dotation de péréquation ne sera connu avec précision qu'à la fin du premier semestre. L'hypothèse de répartition entre l'intercommunalité et ses communes membres prise en compte reprend les engagements du Pacte financier et fiscal approuvé le 17 mars 2023 qui prévoit une répartition de 60% pour TCM et de 40% pour les communes sur la période 2023-2026.

Le produit de la **taxe de séjour** est estimé à un montant de **900 000 €**, soit une augmentation de 70 000 € par rapport au BP 2024. Cette hausse illustre le positionnement du territoire sur le plan touristique. La perception par TCM de la taxe additionnelle sur la taxe de séjour nouvellement instaurée par le conseil départemental donnera lieu à un reversement à l'euro, l'euro pour un montant estimé à 90 000 €.

La **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) attendue pour l'année 2025 est corrigée à **15 580 000 €**, conformément à l'évolution négative programmée annuellement par l'Etat et à sa décision de ponctionner la dotation d'intercommunalité afin de financer les autres dotations, soit une **réduction** de **460 000 €**.

Les **compensations et exonérations** sont estimées à **3 993 000 €** (+ 259 000 €). Cette évolution provient d'une prévision sécurisée en 2024 et de l'actualisation forfaitaire des bases prévue sur 2025.

Les participations financières sont estimées à 5 573 796 €, en diminution de 970 069 €. Cette évolution s'explique principalement par des dotations exceptionnelles prévues en 2024 dont le solde de la subvention « COVID » estimée à 765 000 €.

Concernant les prestations de service, elles s'établissent au total à **4 426 620 €**. Elles sont en augmentation de **254 233 €**. Cette augmentation s'explique notamment par un rééquilibrage des services communs et aussi à une augmentation des recettes des redevances pour les concessions funéraires et du forfait post-stationnement par rapport au recettes enregistrées sur l'exercice 2024.

Enfin, il est prévu une somme de **42 698 €** pour des recettes exceptionnelles dans le cadre de régularisation de titres annulés sur exercices antérieurs ainsi que pour constituer une provision complémentaire en vue de couvrir des risques d'impayés.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
Charges générales	11 695 400 €	12 089 583 €	394 183 €	3,37%
Charges de personnel	17 636 807 €	18 262 500 €	625 693 €	3,55%
Subventions et participations	39 404 126 €	40 998 242 €	1 594 116 €	4,05%
Subventions d'équilibre aux budgets annexes	5 579 235 €	5 334 042 €	-245 192 €	-4,39%
Attributions de compensation	25 444 421 €	25 355 038 €	-89 383 €	-0,35%
Reversements de fiscalité	2 805 869 €	2 911 869 €	106 000 €	3,78%
Autres charges	971 800 €	810 600 €	-161 200 €	-16,59%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	103 537 658 €	105 761 874 €	2 224 217 €	2,15%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les propositions de **dépenses de fonctionnement** s'élèvent globalement à **105 761 874 €** et progressent de **2,15 %** par rapport au BP 2024. Les principales évolutions concernent les postes suivants :

La hausse de **3,37 %** (+394 183 €) sur **les charges à caractère général** s'explique principalement par l'augmentation des coûts d'énergie et fluides (+77 100 €) et un programme d'entretien des voiries communautaires plus important (+98 000 €). De plus, la collectivité a décidé la création d'un service Garde Champêtre afin de répondre à la demande des communes en termes de sécurité, ainsi que la mise en œuvre d'une mission « Hospitalité » visant à accompagner les salariés faisant le choix de s'installer et à valoriser le cadre de vie et les atouts économiques du territoire. Les évolutions des autres charges à caractère général restent stables au global. Cet équilibre des dépenses permet de dégager des manœuvres pour investir dans les actions du projet de territoire.

Le détail est fourni dans la seconde partie du rapport qui développe les crédits alloués à chaque compétence de la collectivité.

La hausse de 3,55% des **charges de personnel** s'explique en trois points :

Premièrement, la loi de finances 2025 prévoit une augmentation des taux de cotisation à la CNRACL et à l'URSSAF respectivement de 3 points et 1 point. Ces mesures engendrent une augmentation de 260 000 €.

Deuxièmement, dans le cadre de sa politique RH visant à mieux protéger les agents, TCM a pris la décision d'adopter un contrat de prévoyance offrant un meilleur niveau de protection des agents adossé à une participation employeur au-dessus du seuil minimum réglementaire. La collectivité a dans le cadre du dialogue social décidé de revoir l'indemnité afférente à la valorisation de l'expérience professionnelle des agents. L'ensemble de ces mesures génère un surcoût de 100 000 €.

Troisièmement, l'augmentation de la masse salariale induite par Glissement Vieille Technicité (GVT) ou avancement d'échelons et de grade, la résorption lente des postes vacants, le recrutement des 4 garde-champêtres déjà évoqué.

Les **subventions et participations** sont proposées pour un montant total de **40 998 242 €**, soit une hausse de **1 594 116 € (+4,05 %)**. Cette évolution s'explique principalement par une évolution de la subvention au profit de la régie des transports en commun (+1 200 000 €). L'augmentation de cette subvention renvoie à une hausse des charges à caractère général, à une augmentation de la masse salariale induites par l'évolution des divers prélèvements obligatoires et par la

prévision de hausse contractuelle du marché de transport scolaire. Le montant de la participation de TCM au fonctionnement du SDIS augmente réglementairement de 123 100 €. Les autres évolutions concernent notamment des décalages dans les exercices comptables afin de verser certaines avances de subvention.

Les **subventions** prévues pour **l'équilibre de plusieurs budgets annexes** sont estimées à un montant total de **5 334 042 €**, en diminution de **245 192 €**. L'origine de cette baisse provient principalement du transfert de l'entretien des terrains (terrain d'honneur et terrains d'entraînement) du Stade de l'Aube à l'ESTAC. Cette diminution est atténuée par la comptabilité de stock des zones d'activités en développement. Cette mécanique comptable entraîne des dépenses en section de fonctionnement.

Les **attributions de compensation** versées aux communes sont estimées cette année à **25 355 038 €**, en légère baisse de **89 383 €**, à la suite du travail effectué par la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) dans le cadre du transfert de charges consécutive à la prise de compétence PLU, document en tenant lieu ou carte communale, au 1^{er} janvier 2025.

Estimés à **2 911 869 €**, les **versements de fiscalité** sont en augmentation de 106 000 € qui s'explique par le versement de la taxe séjour additionnelle perçue pour le compte du conseil départemental de l'Aube.

Les **autres charges atteignent** un montant de **810 600 €**, en diminution de **161 200 €** qui trouve son origine à travers la baisse des intérêts d'emprunts consécutivement à la politique continue de désendettement de la collectivité et à la mise en place de remboursements anticipés temporaires de la dette.

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

AUTOFINANCEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	118 299 772 €	118 743 711 €	443 939 €	0,38%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	103 537 658 €	105 761 874 €	2 224 217 €	2,15%
EPARGNE BRUTE	14 762 114 €	12 981 837 €	-1 780 278 €	-12,06%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	7 726 200 €	5 839 353 €	-1 886 847 €	-24,42%
EPARGNE NETTE	7 035 914 €	7 142 484 €	106 569 €	1,51%

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En fonction de tous ces éléments, la section de fonctionnement dégage ainsi une **épargne brute de 12 981 837 €**.

Le **remboursement en capital de la dette** s'élevant pour 2024 à **5 839 353 €**, **l'épargne nette** dégagée s'élève ainsi à **7 142 484 €**, en diminution de **106 569 €**, soit une baisse de 1.51 % par rapport au BP 2024.

Ce bon niveau d'épargne nette doit permettre la poursuite des actions fléchées dans le Projet de territoire tout en maîtrisant l'endettement de la collectivité, dans un contexte où les taux d'intérêts restent élevés.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
Investissements directs	18 592 130 €	21 338 448 €	2 746 318 €	14,77%
Subventions d'équipement à verser	7 175 950 €	10 985 911 €	3 809 961 €	53,09%
Remboursement en capital des emprunts	5 480 000 €	5 465 000 €	-15 000 €	-0,27%
Remboursement anticipé des emprunts	0	7 968 000 €	7 968 000 €	
Remboursement avance Transports	2 246 200 €	374 353 €	-1 871 847 €	-83,33%
Participation	1 502 000 €	864 500 €	-637 500 €	-42,44%
Dépenses diverses	2 020 838 €	5 104 795 €	3 083 957 €	152,61%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37 017 118 €	52 101 007 €	15 083 889 €	40,75%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Le programme annuel d'investissement 2025 (hors emprunt et avances) est estimé à **33 188 859 €** auquel viennent s'ajouter 9 120 725 € de restes à réaliser constatés à la fin de l'année 2024. Dans ce dernier montant figurent des opérations lancées, ou en cours de lancement avec un engagement juridique existant en 2024. Cela concerne notamment le financement de l'électrification de la Ligne 4, le versement de la subvention au Centre Hospitalier de Troyes pour la salle Hybride et le solde de l'opération de reconstruction du pont Croncels.

Le détail de ces investissements figure dans les tableaux de présentation par secteurs de compétences.

Les nouvelles opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage de Troyes Champagne Métropole (**investissements directs**) sont estimées à **21 338 448 €**. Elles concernent notamment :

- La politique d'aménagement de l'espace public avec le lancement des études en vue de l'élaboration du futur PLUi et la reprise des études en cours (0,4 M€) ainsi que la rénovation urbaine du quartier Jules Guesdes (6,5 M€).
- La poursuite du déploiement de l'enseignement supérieur dans le domaine de la santé en lien avec le Contrat Local de Santé 2ème génération avec la poursuite du développement du Pôle Universitaire de Santé et Innovation Médicale (1,9 M€).
- L'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du Schéma Directeur des Mobilités Actives à l'image de la liaison douce visant à desservir la maison d'arrêt de Lavau (1 M€).
- L'aménagement d'un espace-test de maraîchage sur la commune de Saint-Pouange dans le cadre de soutien à l'agriculture, du développement de filières courtes d'approvisionnement à la recherche de l'autonomie alimentaire du territoire (0.7 M€).
- Le programme d'extension et rénovation des zones d'activités économiques (2,6 M€).
- La requalification de voiries communautaires, la reconstruction et gros entretien des ouvrages d'art (1,3 M€) et l'entretien et la modernisation des réseaux d'eau pluviale (2,4 M€).
- La modernisation des espaces de travail et travaux d'amélioration énergétique singulièrement sur le bâtiment du siège et la médiathèque Jacques Chirac (0,8M€).

Les nouvelles **subventions financières** de TCM aux projets réalisés sur le territoire sont estimées à **10 985 911 €**. Les principales **inscriptions** correspondent à :

- Dispositifs contractuels et opérations spécifiques à destination des communes (3,7 M€).
- Electrification de la ligne 4 (2,6 M€).
- Etablissements d'enseignement supérieur (2,4 M€).
- Aménagement urbain (1,5 M€)

Il est également prévu une **participation** de 864 500 € afin de procéder au **deuxième acte** de la **capitalisation de la SPL Immobilière Sud Champagne** dans laquelle TCM compte parmi les membres fondateurs.

Le **remboursement en capital des emprunts** diminue cette année de **15 000 €** et s'établit à **5 465 000 €**.

L'avance « Mobilité » perçue par l'Etat afin de compenser les pertes de recettes des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) lors du COVID s'élevait à **2 246 200 €** pour TCM. La convention de remboursement de cette avance a été établie en 2024. Cette dernière prévoit 6 échéances annuelles d'environ 374 000 € pendant 6 ans à partir de 2025

Une dépense et une recette de **7 698 000 €** sont inscrites afin de réaliser des remboursements anticipés temporaires de dette pour faire diminuer les intérêts et optimiser les charges de fonctionnement

Les **dépenses diverses** s'élèvent à **5 104 795 €** et concernent principalement le versement d'avances du budget principal aux budgets annexes des zones d'activités :

- 4 284 175 € pour le budget annexe de la zone d'activités de Saint-Lyé
- 538 587 € pour le budget annexe de la zone d'activités de Bouilly
- 168 086 € pour le budget annexe de la zone d'activités de la Haie des Fourches
- 77 161 € pour le budget annexe de la zone d'activités de Cupigny

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
Emprunts nouveaux	5 737 460 €	11 603 514 €	5 866 054 €	102,24%
Subventions d'équipement à recevoir	1 271 440 €	1 864 144 €	592 704 €	46,62%
FCTVA	3 000 000 €	3 693 000 €	693 000 €	23,10%
Remboursement d'avances / budgets annexes	2 946 021 €	5 908 901 €	2 962 880 €	100,57%
Remboursement anticipé des emprunts	0 €	7 968 000 €	7 968 000 €	
Recettes diverses	253 849 €	570 786 €	316 937 €	124,85%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 208 770 €	31 608 346 €	18 399 575 €	139,30%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

L'équilibre du budget principal est obtenu par l'inscription d'un contingent d'**emprunts** de **11 603 514 €**.

Les **subventions à recevoir** pour financer les dépenses d'équipement sont estimées cette année à **1 864 144 €**.

3 693 000 € sont prévus en recettes au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Un **remboursement d'avance** par le budget annexe **Parc du Grand Troyes** est inscrit à hauteur de **5 068 009 €**.

Des **recettes diverses** sont inscrites pour **570 786 €**.

Une recette et une dépense de **7 698 000 €** sont inscrites afin de réaliser des remboursements anticipés temporaires de dette pour faire diminuer les intérêts et optimiser les charges de fonctionnement

LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL :

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux Moyen	Classification GISSLER 1A
Fixe	36 869 035 €	77,8%	1,18%	100%
Variable	10 524 062 €	22,2%	3,41%	100%
TOTAL	47 393 097 €	100,0%	1,67%	100%

Au 1^{er} janvier 2025, l'encours de dette du budget principal s'élève à **47 393 097 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 77,8 % et de produits à taux variables pour 22,2%.

Le **taux moyen de la dette est de 1,67%** et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, **en catégorie « 1A », niveau de risque le plus faible.**

Le remboursement en capital de la dette représente près 20,7 % des dépenses d'investissement (Hors résultats, Restes à réaliser et Remboursement anticipé temporaire).

BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES- DÉPENSES
Fonctionnement	56 491 277 €	60 090 313 €	3 599 036 €
Investissement	60 422 115 €	22 446 688 €	-37 975 427 €
TOTAL PROPOSITION BP 2025	116 913 392 €	82 537 001 €	-34 376 391 €
RESULTAT 2024 REPORTE	2 497 546 €	38 105 450 €	35 607 905 €
RESTES A REALISER N-1	3 204 765 €	1 973 252 €	-1 231 514 €
TOTAL BUDGETS ANNEXES 2025	122 615 703 €	122 615 703 €	0 €

Les budgets annexes sont équilibrés en dépenses et en recettes réelles à 122 615 703 €.

En progression de 1,4 % par rapport au BP 2024, ces budgets font également l'objet d'une reprise anticipée du résultat 2024 pour un montant net de **35 607 905 €** et intègrent les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées et non mandatées en fin d'exercice 2024) pour un montant net de **- 1 231 514 €**.

Ainsi, les propositions budgétaires des budgets annexes pour 2025 détaillées ci-après, s'établissent en fonctionnement à :

- 56 491 277 € de dépenses
- 60 090 313 € de recettes

et en investissement :

- 60 422 115 € de dépenses
- 22 446 688 € de recettes

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, les opérations d'aménagement de zones d'activités sont décrites dans une comptabilité de stock spécifique, obligeant les collectivités à comptabiliser les dépenses et les recettes liées aux achats de terrains, à leur aménagement et à leur vente, en section de fonctionnement, alors que ces opérations créent un réel équipement sur le territoire c'est la raison pour laquelle ces opérations seront retraitées en section d'investissement dans la mesure du possible.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	1 133 358 €	1 002 171 €	-131 187 €	-11,58%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	153 100 €	71 400 €	-81 700 €	-53,36%
LOCATION BATIMENTS ESC	980 258 €	930 771 €	-49 487 €	-5,05%
MOBILITES	616 469 €	744 803 €	128 334 €	20,82%
GARE ROUTIÈRE	105 100 €	115 100 €	10 000 €	9,51%
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	511 369 €	629 703 €	118 334 €	23,14%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	38 188 154 €	37 099 525 €	-1 088 629 €	-2,85%
ELIMINATION DES DECHETS	26 844 052 €	25 389 425 €	-1 454 627 €	-5,42%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	11 344 102 €	11 710 100 €	365 998 €	3,23%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	526 150 €	525 441 €	-709 €	-0,13%
MARPA	526 150 €	525 441 €	-709 €	-0,13%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	1 704 533 €	1 442 627 €	-261 907 €	-15,37%
HOTEL D'ENTREPRISES	235 667 €	223 407 €	-12 260 €	-5,20%
PARC DES EXPOSITIONS	1 443 348 €	1 195 000 €	-248 348 €	-17,21%
USINES RELAIS	25 519 €	24 220 €	-1 299 €	-5,09%
CYCLE DE L'EAU	14 007 144 €	13 969 854 €	-37 290 €	-0,27%
GEMAPI	2 669 042 €	2 735 554 €	66 512 €	2,49%
REGIE ASSAINISSEMENT	11 338 102 €	11 234 300 €	-103 802 €	-0,92%
SPORT	3 676 413 €	3 392 263 €	-284 150 €	-7,73%
PATINOIRE	602 327 €	1 158 920 €	556 593 €	92,41%
STADE DE L'AUBE	3 074 086 €	2 233 343 €	-840 743 €	-27,35%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	59 852 221 €	58 176 683 €	-1 675 538 €	-2,80%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	1 548 371 €	1 913 630 €	365 259 €	23,59%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (ZAE INCLUSES)	61 400 592 €	60 090 313 €	-1 310 279 €	-2,13%

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Globalement, les **recettes de fonctionnement**, (hors ZAE), s'élèvent à **58 176 683 €**. Elles diminuent ainsi de **1 675 538 €** par rapport au BP 2024, soit une baisse de 2,80 %. Les principales variations concernent :

Le **budget « élimination des déchets »**, avec une Taxe d'Elimination des Ordures Ménagères qui diminue pour la 2^{ème} année consécutive (taux passant de 10,95 % en 2024 à 9,95% en 2025). L'optimisation du service, basé sur une réduction de la fréquence des tournées de collecte permet d'escompter de nouvelles économies sans atténuer la capacité d'investissement qui rend possible le lancement des travaux de modernisation des déchetteries. En intégrant la revalorisation forfaitaire des bases et quelques évolutions de recettes, une diminution globale **1 454 627 €** est observée. Hors revalorisation forfaitaire des bases, la baisse du taux de TEOM devrait représenter une économie comprise entre 13 € et 103 €/an et par foyer.

S'agissant de la **régie assainissement**, l'augmentation du tarif de 10,8 centimes d'€ HT permet d'envisager une augmentation des ressources de l'ordre de 800 000 €. Cette évolution tarifaire représente une hausse de 14,3 € TTC pour un foyer standard. Cependant, la reprise d'une provision exceptionnelle sur l'exercice 2024, l'ajustements d'autres recettes ainsi que la prévision de pénalités sur ce même exercice engendre une baisse des recettes par rapports aux estimations du BP 2024 d'environ 100 000 €.

Concernant le Stade de l'Aube, la baisse des recettes de **840 743 €** est liée en partie à la diminution de la subvention d'équilibre qui a été permise grâce au transfert de l'entretien de la pelouse à l'ESTAC.

Toutes les évolutions sont explicitées en détail dans la 2^{ème} partie du rapport

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	431 361 €	339 171 €	-92 190 €	-21,37%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	75 100 €	51 400 €	-23 700 €	-31,56%
LOCATION BATIMENTS ESC	356 261 €	287 771 €	-68 490 €	-19,22%
MOBILITES	629 560 €	719 160 €	89 600 €	14,23%
GARE ROUTIÈRE	106 760 €	140 200 €	33 440 €	31,32%
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	522 800 €	578 960 €	56 160 €	10,74%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	37 330 703 €	34 169 998 €	-3 160 705 €	-8,47%
ELIMINATION DES DECHETS	27 260 518 €	26 644 820 €	-615 698 €	-2,26%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	10 070 185 €	7 525 178 €	-2 545 007 €	-25,27%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	484 470 €	486 241 €	1 771 €	0,37%
MARPA	484 470 €	486 241 €	1 771 €	0,37%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	1 031 509 €	748 054 €	-283 455 €	-27,48%
HOTEL D'ENTREPRISES	129 667 €	90 407 €	-39 260 €	-30,28%
PARC DES EXPOSITIONS	865 500 €	624 000 €	-241 500 €	-27,90%
USINES RELAIS	36 342 €	33 647 €	-2 695 €	-7,42%
CYCLE DE L'EAU	11 905 591 €	11 188 768 €	-716 823 €	-6,02%
GEMAPI	2 095 969 €	2 154 102 €	58 133 €	2,77%
REGIE ASSAINISSEMENT	9 809 622 €	9 034 666 €	-774 956 €	-7,90%
SPORT	2 879 831 €	2 541 263 €	-338 568 €	-11,76%
PATINOIRE	755 792 €	984 920 €	229 128 €	30,32%
STADE DE L'AUBE	2 124 039 €	1 556 343 €	-567 696 €	-26,73%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	54 693 025 €	50 192 654 €	-4 500 371 €	-8,23%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	7 315 769 €	6 298 623 €	-1 017 146 €	-13,90%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (ZAE INCLUSES)	62 008 793 €	56 491 277 €	-5 517 516 €	-8,90%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Hors ZAE, les **dépenses de fonctionnement** des budgets annexes baissent de **4 500 371 €**, soit - 8,23 %, et atteignent ainsi **50 192 654 €**.

S'agissant du **chauffage urbain**, la constitution d'une provision exceptionnelle pour contentieux en 2024 (1 300 000 €), le remboursement du bouclier tarifaire sur ce même exercice (560 000 €) et une évolution de l'estimation des couts de consommations de combustible en 2025 (-700 000 €) font **diminuer** les crédits de dépenses 2025 de **2 545 007 €**

Comme évoqué précédemment, les prévisions de dépenses de fonctionnement du budget annexe d'**élimination des déchets** diminuent de **615 698 €** notamment avec une baisse des contrats de prestation rendue possible par une optimisation du service.

S'agissant de la **régie assainissement**, l'évolution des dépenses est de **- 774 956 €** provenant majoritairement de la réforme des redevances de l'agence de l'eau (- 750 000 €)

Concernant **le Stade de l'Aube**, le transfert de l'entretien de la pelouse à l'ESTAC permet de faire **diminuer** les dépenses globales du budget à hauteur de **567 696 €**

L'ensemble des évolutions des budgets annexes est détaillé dans la partie N°2 de ce rapport.

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS ANNEXES

AUTOFINANCEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	61 400 592 €	60 090 313 €	-1 310 279 €	-2,13%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	62 008 793 €	56 491 277 €	-5 517 516 €	-8,90%
EPARGNE BRUTE	-608 202 €	3 599 036 €	4 207 238 €	-691,75%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	6 132 000 €	3 220 000 €	-2 912 000 €	-47,49%
EPARGNE NETTE	-6 740 202 €	379 036 €	7 119 238 €	-105,62%

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS ANNEXES :

Globalement, l'ensemble des sections de fonctionnement de tous les budgets annexes dégage une **épargne brute de 3 599 036 €**.

Le remboursement en capital prévu sur les différents budgets annexes en 2025 s'établissant à 3 220 000 €, **l'épargne nette** dégagée pour le financement des investissements ressort ainsi à **379 036 €**. Cette faible valeur est à relativiser car, dans le cadre d'une comptabilité de stock, les investissements d'une zone d'activité sont affectés à la section de fonctionnement, et il existe plusieurs budgets annexes avec une subvention d'équilibre du budget principal où l'objectif est d'obtenir l'équilibre en limitant la subvention versée.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	876 000 €	2 237 200 €	1 361 200 €	155,39%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	78 000 €	760 200 €	682 200 €	874,62%
LOCATION BATIMENTS ESC	798 000 €	1 477 000 €	679 000 €	85,09%
MOBILITES	1 412 538 €	940 246 €	-472 292 €	-33,44%
GARE ROUTIÈRE	297 288 €	309 016 €	11 728 €	3,94%
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	1 115 250 €	631 230 €	-484 020 €	-43,40%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	16 500 140 €	22 024 210 €	5 524 071 €	33,48%
ELIMINATION DES DECHETS	10 197 730 €	13 738 848 €	3 541 118 €	34,72%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	6 302 409 €	8 285 362 €	1 982 953 €	31,46%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	284 606 €	392 240 €	107 634 €	37,82%
MARPA	284 606 €	392 240 €	107 634 €	37,82%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	8 246 798 €	13 163 988 €	4 917 190 €	59,63%
HOTEL D'ENTREPRISES	297 000 €	238 000 €	-59 000 €	-19,87%
PARC DES EXPOSITIONS	968 000 €	6 059 000 €	5 091 000 €	525,93%
USINES RELAIS	602 777 €	623 087 €	20 310 €	3,37%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Dépenses d'investissement)	6 379 021 €	6 243 901 €	-135 120 €	-2,12%
CYCLE DE L'EAU	17 675 827 €	18 564 410 €	888 583 €	5,03%
GEMAPI	7 216 957 €	8 821 775 €	1 604 818 €	22,24%
REGIE ASSAINISSEMENT	10 458 870 €	9 742 635 €	-716 235 €	-6,85%
SPORT	1 922 700 €	3 099 820 €	1 177 120 €	61,22%
PATINOIRE	616 500 €	509 700 €	-106 800 €	-17,32%
STADE DE L'AUBE	1 306 200 €	2 590 120 €	1 283 920 €	98,29%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	46 918 609 €	60 422 115 €	13 503 506 €	28,78%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Dépenses de fonctionnement)	7 315 769 €	6 298 623 €	-1 017 146 €	-13,90%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (ZAE INCLUSES)	54 234 377 €	66 720 738 €	12 486 360 €	23,02%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

ZAE incluses, les **dépenses d'investissement** comptabilisées sur les budgets annexes progressent de **12 486 360 €** et atteignent **66 720 738 €**. Les dépenses d'équipement sont complétées par les restes à réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2024 qui s'élèvent à 12 325 491 €. Il est à noter qu'une dépense et une recette de 6 200 000 € est prévu afin de permettre la réalisation des remboursements anticipés temporaires d'emprunt, notamment sur le Parc des exposition (4.8 M€), GEMAPI (0.8 M€) et la location du bâtiment ESC (0.6 M€).

Les principaux engagements communautaires 2025 sont les suivants :

S'agissant du budget **élimination des déchets**, une enveloppe de **13 738 848 €** d'investissements est prévue dont 11 200 000 € pour le financement des travaux de modernisation des déchetteries actuelles et le projet de création de la déchetterie de Bouilly. Le solde étant affecté à la prévention et la collecte.

Les travaux d'assainissement, sont répartis entre la modernisation des réseaux pour 7 200 000 € et 1 000 000 € pour la réalisation de travaux à la station d'épuration de Barberey Saint Sulpice.

Le Programme d'Action et de Prévention des Inondations est la principale origine des dépenses d'investissements du Budget **GEMAPI** pour un montant de **8 821 775 €**. Cette somme est affectée pour les études et le règlement du solde des travaux à venir.

8 285 362 € d'investissements sont prévus pour les **réseaux de chauffage urbain** et concernent principalement les travaux d'extension, de modernisation et d'entretien des réseaux ainsi que la reprise en régie de la chaufferie biomasse. Ces travaux préventifs vont permettre de fiabiliser les réseaux afin de limiter les fuites et par conséquent, éviter la répercussion sur les tarifs appliqués à l'utilisateur.

Les dépenses sur **les zones d'activités** comprennent, la poursuite du développement des zones d'activités de Saint-Lyé, de Bouilly de Cupigny et du Parc du Grand Troyes ainsi que le remboursement d'avance du budget Parc du Grand Troyes au budget principal.

Il est prévu **2 590 120 €** en crédits d'investissement sur le **Stade de l'Aube** pour la maîtrise d'œuvre et les travaux de modernisation de l'éclairage, l'installation d'une nouvelle billetterie et pour des travaux de mise en accessibilité.

Le développement des services de la mobilité va impliquer des investissements à hauteur de **940 246 €**.

Sur l'ensemble des budgets annexes le remboursement en capital de la dette représente un montant de 3.2 M€ (hors remboursement des avances).

Le détail complet apparaît dans la seconde partie du rapport.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	PROJET BP 2025	EVOLUTION 2025/2024	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	238 000 €	1 574 200 €	1 336 200 €	561,43%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	0 €	740 200 €	740 200 €	
LOCATION BATIMENTS ESC	238 000 €	834 000 €	596 000 €	250,42%
MOBILITES	975 450 €	499 835 €	-475 615 €	-48,76%
GARE ROUTIÈRE				
LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	975 450 €	499 835 €	-475 615 €	-48,76%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	1 463 000 €	908 000 €	-555 000 €	-37,94%
ELIMINATION DES DECHETS	303 000 €	367 000 €	64 000 €	21,12%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	1 160 000 €	541 000 €	-619 000 €	-53,36%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	33 600 €	173 187 €	139 587 €	415,44%
MARPA	33 600 €	173 187 €	139 587 €	415,44%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	6 683 152 €	11 852 784 €	5 169 632 €	77,35%
HOTEL D'ENTREPRISES	191 000 €	105 000 €	-86 000 €	-45,03%
PARC DES EXPOSITIONS	460 000 €	5 488 000 €	5 028 000 €	1 093,04%
USINES RELAIS				
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Recettes d'investissement)	6 032 152 €	6 259 784 €	227 632 €	3,77%
CYCLE DE L'EAU	3 722 012 €	5 726 200 €	2 004 188 €	53,85%
GEMAPI	337 012 €	1 475 000 €	1 137 988 €	337,67%
REGIE ASSAINISSEMENT	3 385 000 €	4 251 200 €	866 200 €	25,59%
SPORT	790 500 €	1 712 481 €	921 981 €	116,63%
PATINOIRE	498 100 €	249 654 €	-248 446 €	-49,88%
STADE DE L'AUBE	292 400 €	1 462 828 €	1 170 428 €	400,28%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 905 714 €	22 446 688 €	8 540 973 €	61,42%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Recettes de fonctionnement)	1 548 371 €	1 913 630 €	365 259 €	23,59%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (ZAE INCLUSES)	15 454 085 €	24 360 318 €	8 906 232 €	57,63%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Zones d'activités incluses, les **recettes d'investissement** sont prévues cette année à hauteur de **24 360 318 €** et sont complétées par des restes à réaliser d'un montant de 2 711 556 €.

Concernant les inscriptions nouvelles, ces programmes d'investissement sont financés principalement par :

- **6 527 235 €** de **subventions à recevoir** principalement allouées pour les travaux sur l'assainissement (3 351 200 €), le Stade de l'Aube (950 000 €), GEMAPI (595 000 €) les réseaux de chauffage urbain (541 000 €), la Mobilité (484 835 €). Il est à noter qu'une recette et une dépense du même montant sont inscrites à hauteur de 605 200 € sur le camping communautaire (aire de camping-car et ancien camping) afin de procéder à une écriture de régularisation comptable.
- **7 775 491 € d'emprunts et d'avances** destinés notamment au financement des dépenses d'investissement des budgets, ZAE Saint Lyé (4 284 175 €), régie assainissement (900 000 €), Parc des expositions (680 000 €), ZAE Bouilly (538 587 €), Stade de l'Aube (462 828 €), Patinoire (229 654 €), location du campus Brossolette (200 000€) Zone de la Haie des fourches (168 086 €), aire de camping-cars (135 000 €), hôtel d'entreprises (100 000 €) et la zone de Cupigny (77 161 €).
- **1 023 374 €** de ventes de terrains aménagés dont 967 000 € sur le Parc du Grand Troyes et 56 000€ sur la Zone de Cupigny.
- **488 000 € de FCTVA** répartis sur les budgets annexes élimination des déchets pour 357 000 €, GEMAPI pour 88 000 €, et la MARPA pour 43 000 €.
- **Deux subventions d'équilibre** du budget principal de 507 554 € et 316 512 € sont affectées respectivement aux zones d'activités de Cupigny et de Chantereigne

LA DETTE DES BUDGETS ANNEXES :

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux Moyen	Classification GISSLER 1A
Fixe	20 404 014 €	62,1%	2,04%	100%
Variable	12 445 940 €	37,9%	4,03%	100%
TOTAL	32 849 954 €	100,0%	2,79%	100%

Au 1^{er} janvier 2025, l'encours de dette des budgets annexes s'élève à **32 849 954 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 62 % et de produits à taux variables pour 38 %.

Le taux moyen de la dette est de **2,79 %** et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, **en catégorie « 1A », niveau de risque le plus faible**.

Au-delà de la dette à rembourser aux établissements prêteurs, certains budgets annexes ont bénéficié d'**avances versées par le budget principal**. A ce titre, le budget annexe de la zone de **Cupigny** doit au budget principal la somme de **762 804 €**, celui du **Parc du Grand Troyes**, un montant de **12 479 156 €**, et enfin celui de la **ZAE de Chantereigne**, un montant de **1 984 252 €**, soit un **total de 15 226 212 €**. Un remboursement partiel est inscrit cette année à hauteur de **5 068 009 €**.

PRESENTATION CONSOLIDEE – TOUS BUDGETS

PRESENTATION GENERALE TOUS BUDGETS :

BUDGET PRIMITIF	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES- DEPENSES
Fonctionnement	162 253 151 €	178 834 024 €	16 580 873 €
Investissement	112 523 122 €	54 055 033 €	-44 593 076 €
TOTAL PROPOSITION BP 2025	274 776 274 €	232 889 058 €	-48 465 941 €
RESULTAT 2024 REPORTE	14 557 722 €	66 058 872 €	51 501 150 €
RESTES A REALISER N-1	12 325 491 €	2 711 556 €	-9 613 934 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2025	301 659 486 €	301 659 486 €	0 €

L'ensemble des budgets de la collectivité est équilibré en dépenses et en recettes réelles à 301 659 486 €.

Les propositions budgétaires des Budgets Primitifs pour 2025 s'établissent en fonctionnement à :

- 162 253 151 € de dépenses
- 178 834 024 € de recettes

Et en investissement :

- 112 523 122 € de dépenses
- 54 055 033 € de recettes

La collectivité investit pour plus de 77 600 000 € sur son territoire, dont 66 600 000 € en investissements directs et 11 000 000 € en subventions d'équipement. Ces investissements profitent dans une très large mesure au territoire.

9 100 000 € des dépenses d'investissement sont destinées à rembourser le capital des emprunts dont l'encours s'élève à près de 80 200 000 €.

LA DETTE COMMUNAUTAIRE :

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux Moyen	Classification GISSLER 1A
Fixe	57 273 049	71,4%	1,48%	100%
Variable	22 970 002	28,6%	3,75%	100%
TOTAL	80 243 051	100,0%	2,13%	100%

L'encours de dette globale de la collectivité ressort au **1^{er} janvier 2025** à **80 243 051 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 71,4 % et de produits à taux variables pour 28,6 %.

Le taux moyen de la dette est de **2,13%** et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, **en catégorie « 1A », niveau de risque le plus faible**.

2^{ème} PARTIE
PRESENTATION DETAILLEE

**ADMINISTRATION GENERALE – FONCTIONS SUPPORT –
SERVICES TRANSVERSAUX**

01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	11 638 982 €	12 731 120 €	1 092 138 €	9,38%
<i>01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale</i>	<i>11 638 982 €</i>	<i>12 731 120 €</i>	<i>1 092 138 €</i>	<i>9,38%</i>
01-1 COMMUNICATION	478 045 €	557 191 €	79 146 €	16,56%
01-1 FONCTIONNEMENT SERVICE GENERAUX	1 736 150 €	1 992 419 €	256 269 €	14,76%
01-1 INDEMNITES ET FORMATIONS DES REPRESENTANT COM	1 145 100 €	1 131 450 €	-13 650 €	-1,19%
01-1 MAISON GRAND EST EUROPE	12 000 €	9 600 €	-2 400 €	-20,00%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	8 196 787 €	8 997 060 €	800 273 €	9,76%
01-1 POLE METROPOLITAIN	39 000 €	36 000 €	-3 000 €	-7,69%
01-1 PROJET DE TERRITOIRE	31 900 €	7 400 €	-24 500 €	-76,80%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 603 751 €	2 647 700 €	-956 051 €	-26,53%
<i>01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale</i>	<i>3 603 751 €</i>	<i>2 647 700 €</i>	<i>-956 051 €</i>	<i>-26,53%</i>
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	1 431 150 €	550 400 €	-880 750 €	-61,54%
01-1 PACTE TERRITORIAL RELANCE ET TRANSITION ECOLO	45 100 €	0 €	-45 100 €	-100,00%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	2 127 501 €	2 097 300 €	-30 201 €	-1,42%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-8 035 231 €	-10 083 420 €	-2 048 189 €	25,49%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ADMINISTRATION GENERALE

Afin de permettre aux services opérationnels de poursuivre l'élaboration des schémas directeurs et mettre en place les premières actions afférentes, il est nécessaire de pourvoir aux dépenses de fonctionnement de l'administration générale.

Pour l'année 2025, les dépenses de fonctionnement de l'administration générale estimées à **12 731 120 €** sont globalement en hausse de 9,38%.

Cette hausse provient de la masse salariale qui subit de plein fouet la loi de finances 2025 et la loi de financement de la Sécurité Sociale avec une augmentation de la cotisation de CNRACL de 3 points, une progression de 1 point de la cotisation à l'URSSAF. A cela s'ajoute les évolutions de carrière liées à l'ancienneté et à l'avancement des agents (Glissement Vieillesse Technicité) et le renforcement des équipes supports afin de diminuer l'écart entre les postes ouverts et les postes pourvus.

L'augmentation apparente des charges affectées au fonctionnement des services généraux correspond simplement à la mise en place d'une provision plus importante en crédit d'études éventuelles qui pourrait survenir au cours de l'année. Les dépenses sur ce secteur sont donc stables afin de maîtriser les charges de fonctionnement et de dégager les marges de manœuvre nécessaire au projet de territoire.

Les actions de communication du secteur sont en progression (+79 146 €) et traduit l'intensification des actions de promotion du territoire avec notamment la diffusion d'un numéro complémentaire de la brochure « TCM notre territoire ».

La participation financière à la Maison Grand Est Europe et au Pôle Métropolitain sont fixées respectivement à **9 600** et **36 000 €**. Cette dernière structure a bénéficié de l'arrivée de deux nouvelles communautés de commune en 2024.

Le montant de **recettes** attendu dans cette section est de **2 647 700 €**, en baisse de 880 750 €. Cette diminution s'explique principalement par le solde de la subvention exceptionnelle prévue en 2024 dans le cadre de la crise « COVID » versée par l'ARS. (-765 000 €) et par une diminution du coût de refacturation des frais généraux des budgets annexes vers le budget principal au regard du montant réellement réalisé en 2024.

01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	360 102 €	1 125 285 €	0 €	0 €	1 485 387 €
01-1 EQUIPEMENT INFORMATIQUE	82 326 €	490 835 €	0 €	0 €	573 161 €
01-1 PROTOCOLE	0 €	500 €	0 €	0 €	500 €
01-1 TRAVAUX D'AMENAGEMENT	277 775 €	633 950 €	0 €	0 €	911 725 €
TOTAL :	360 102 €	1 125 285 €	0 €	0 €	1 485 387 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	1 448 832 €	981 250 €	0 €	0 €	2 430 082 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ADMINISTRATION GENERALE

Le programme annuel d'investissement concernant l'administration générale est estimé à **1 125 285 €** et complété par **360 102 €** de restes à réaliser reportés concernant des investissements en cours de réalisation en fin d'année 2024.

Une dotation de **490 835 €** est consacrée à l'équipement des services, dont l'acquisition d'un véhicule de service pour 24 000 €. Une grande partie des ressources est destinée à la modernisation du système d'information dont 157 400 € de licences informatiques, 154 000 € d'équipements informatiques pour moderniser le parc, 81 000 € pour équiper différentes salles de travail de systèmes de visioconférence, 20 000 € pour l'acquisition d'un serveur dédié au recours sécurisé à l'Intelligence Artificielle (IA), et 15 000 € pour le renouvellement du parc de téléphonie.

Des travaux d'aménagement sont prévus pour un montant de **633 950 €**, dont une grande partie est affecté à la réfection du siège, à la modernisation des locaux ainsi qu'à l'amélioration énergétique. En effet, il est prévu de procéder à la dernière phase de relamping pour 102 000 €, le renouvellement d'une partie des menuiseries pour 303 000 €, la pose de sondes de température pour 20 000 €. Une enveloppe de 60 000 € a été réservée pour le renouvellement de mobilier de bureau. Enfin, 84 000 € sont destinés à la mise aux normes du système de sécurité incendie.

**FINANCEMENTS STRUCTURANTS – AMENAGEMENT –
DEVELOPPEMENT URBAIN – HABITAT**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

02 - Financements structurants, Aménagement, Développement urbain, Habitat	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 340 940 €	1 352 064 €	11 124 €	0,83%
02-1 Financement structurant - Aménagement	1 117 387 €	1 124 171 €	6 784 €	0,61%
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	522 153 €	549 536 €	27 383 €	5,24%
02-1 CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	2 580 €	2 762 €	182 €	7,05%
02-1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS AVANT 2021	150 €	200 €	50 €	33,33%
02-1 PERSONNEL AMENAGEMENT DE L ESPACE	342 054 €	214 873 €	-127 181 €	-37,18%
02-1 PLAN LOCAL D URBANISME INTERCOMMUNAL	0 €	95 000 €	95 000 €	
02-1 RESERVES FONCIERES	21 350 €	37 300 €	15 950 €	74,71%
02-1 SIG	49 100 €	48 900 €	-200 €	-0,41%
02-1 SYNDICAT DEPART	180 000 €	175 600 €	-4 400 €	-2,44%
02-2 Habitat	108 560 €	180 332 €	71 772 €	66,11%
02-2 HABITAT	18 820 €	100 820 €	82 000 €	435,71%
02-2 PERSONNEL HABITAT	43 640 €	45 812 €	2 172 €	4,98%
02-2 PLAN LOCAL DE L'HABITAT	46 100 €	33 700 €	-12 400 €	-26,90%
02-3 Renouvellement Urbain	114 993 €	47 561 €	-67 432 €	-58,64%
02-3 COMMUNICATION ANRU	12 300 €	20 650 €	8 350 €	67,89%
02-3 PERSONNEL ANRU	102 693 €	26 911 €	-75 782 €	-73,79%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	594 207 €	761 136 €	166 929 €	28,09%
02-1 Financement structurant - Aménagement	521 291 €	687 720 €	166 429 €	31,93%
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	500 000 €	625 000 €	125 000 €	25,00%
02-1 PRODUITS DES LOCATIONS / REDEVANCES	21 291 €	62 720 €	41 429 €	194,58%
02-2 Habitat		4 000 €	4 000 €	
02-2 HABITAT	0 €	4 000 €	4 000 €	
02-3 Renouvellement Urbain	72 916 €	69 416 €	-3 500 €	-4,80%
02-3 ANRU INGENIERIE PROJET	72 916 €	69 416 €	-3 500 €	-4,80%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-746 733 €	-590 928 €	155 805 €	-20,86%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

1) Financements structurants-Aménagement :

En 2025, les charges de personnel affecté à la compétence « aménagement de l'espace » sont estimées à **214 873 €**.

Le budget de **2 762 €** alloué au Conseil Local de Développement Durable (CLDD) intègre principalement la cotisation à l'Association Nationale des Présidents des Conseils de Développement. Cette adhésion offre un accès à des ressources, des formations, des travaux thématiques tant pour les techniciens que les membres bénévoles.

La cotisation versée au Syndicat DEPART au titre du SCOT est de **175 600 €**, soit 1 € par habitant de Troyes Champagne Métropole.

Troyes Champagne Métropole est désormais compétent en matière de documents d'urbanisme emportant compétence sur les différentes procédures d'évolutions des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Cartes Communales et autres documents. A ce titre Troyes Champagne Métropole a prévu l'inscription de **95 000 €** pour poursuivre les publications d'annonces légales et les enquêtes publiques. La procédure de recrutement des chargés de missions est en cours et devrait être effective dans le courant du 1^{er} semestre.

Le budget alloué à la ligne « réserves foncières » s'élève à **37 300 €** et concerne toutes les dépenses liées aux opérations courantes, les taxes foncières, les remboursements d'indemnité à la suite de dégrèvement de perte de récolte, les frais SAFER, diagnostics et de la topographie.

Le produit de diverses redevances et loyers s'élève à **62 720 €**.

Le budget affecté en 2025 au service commun « Autorisation du droit des sols » est estimé à **549 536 €** (hors frais généraux), intégrant les charges directes de personnel et les charges de fonctionnement courant. La facturation des prestations assurées dégage une recette annuelle de **625 000 €**. Le solde correspond aux coûts des services supports et frais généraux engendrés par le service commun

Concernant la mission « Service d'Information Géographique » (SIG), le coût annuel de maintenance du service d'information géographique est de **48 900 €**.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) **FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT**

2°) Habitat :

En 2025, Troyes Champagne Métropole engage les réflexions en vue d'élaborer le futur Schéma Directeur de l'Habitat. Ainsi, la conférence des assises du logement réunissant les acteurs locaux s'est tenue le 13 mars 2025. Elle doit permettre de nourrir les réflexions des futurs groupes de travail chargés d'élaborer le schéma directeur et fixer les grandes orientations du prochain PLH. Cette démarche permettra d'apporter une contribution au débat local et national. Le budget alloué est de **63 000 €**.

Afin d'alimenter ces réflexions, un bilan à mi-parcours du Plan Local Habitat sera réalisé pour un montant de **30 000 €**.

Au titre de sa compétence « équilibre social de l'habitat », Troyes Champagne Métropole poursuit ses missions en matière d'information des habitants pour un budget de **19 400 €** (Lieu d'accueil commun pour les demandes de logement social et Service Public de la Rénovation de l'Habitat en faveur de la mobilisation des acteurs de l'habitat et des ménages de l'agglomération pour l'amélioration de l'habitat).

Enfin, un budget de **17 920 €** est alloué dans le cadre du soutien à des actions locales (Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) en vue de favoriser l'accès (dépôt de garantie) et le maintien dans le logement (aide au paiement des factures), subvention de fonctionnement à l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Aube (ADILA) qui intervient sur l'ensemble des questions juridiques, fiscales et financières relatives au logement et à l'habitat).

Une recette de **4 000 €** est attendue de l'Etat pour la réalisation des prestations relatives au Service Public de la Rénovation de l'Habitat mis en place en 2025, en complémentarité des missions déjà exercées par la plateforme Ecotoit.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (Suite) FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

3°) Développement urbain – Renouvellement urbain :

Conformément au plan de communication contractualisé avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine en 2019, une enveloppe de **8 150 €** est prévue pour la mise en place d'outils de communication et d'information (mise à jour de la visite virtuelle, impressions flyers, etc.) autour du projet Jules-Guesde.

Dans son rôle de coordinateur à l'échelle intercommunale de la « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) », l'Agglomération renforce son accompagnement des communes sur le dispositif d'Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. Dans le cadre du nouveau contrat de Ville Engagements 2030, un temps de sensibilisation sera organisé à destination des techniciens et élus des communes, pour un montant de **12 000 €**, afin de redonner une dimension prospective et partenariale à ce dispositif au service du cadre de vie des habitants.

D'un montant de **69 416 €**, les recettes de fonctionnement correspondent aux subventions attendues de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) pour le financement partiel des frais de personnel et des actions de communication pris en charge par Troyes Champagne Métropole, en faveur de la conduite du projet de renouvellement urbain.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

02 - Financements structurants, Aménagement, Développement urbain, Habitat	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
02-1 Financement structurant - Aménagement	450 520 €	4 746 789 €	0 €	147 000 €	5 050 309 €
02-1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS ET FDS DE CONCOURS SPEC	338 371 €	3 659 249 €	0 €	0 €	3 997 620 €
02-1 PLAN LOCAL D URBANISME INTERCOMMUNAL	0 €	440 000 €	0 €	147 000 €	293 000 €
02-1 RESERVES FONCIERES	53 997 €	640 340 €	0 €	0 €	694 337 €
02-1 SIG	58 152 €	7 200 €	0 €	0 €	65 352 €
02-3 Renouvellement Urbain	0 €	7 279 763 €	0 €	500 000 €	6 779 763 €
02-3 ANRU CHANTEREIGNE	0 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
02-3 ANRU QUARTIER JULES GUESDE	0 €	6 500 600 €	0 €	500 000 €	6 000 600 €
02-3 ANRU TROYES	0 €	156 840 €	0 €	0 €	156 840 €
02-3 QUARTIERS PRIORITAIRES HORS ANRU POL.VILLE	0 €	522 323 €	0 €	0 €	522 323 €
TOTAL :	450 520 €	12 026 552 €	0 €	647 000 €	11 830 072 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	919 022 €	5 059 900 €	0 €	152 089 €	5 826 833 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

1°) Financements structurants - Aménagement :

L'enveloppe allouée permet d'attribuer une soixantaine de fonds de concours annuellement. Afin de poursuivre l'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets d'aménagement, un crédit de paiement de **3 659 249 €** est budgété sur 2025. Un abondement de 1 000 000 € de l'autorisation de programme est prévu en 2025 pour répondre aux besoins actuels des communes.

Il se décompose de la manière suivante : 3 000 000 € pour le soutien aux équipements publics structurants et 659 249 € pour les aides en faveur des équipements uniques.

Pour mémoire, une enveloppe de 9 220 362 € a déjà été attribuée depuis la mise en œuvre de l'APCP et 5 309 077 € ont déjà été versés.

L'année 2025 permettra d'effectuer un bilan des fonds de concours de Soutien aux équipements publics structurants dans l'agglomération sur l'ensemble de la mandature et d'envisager les orientations du dispositif pour l'avenir afin d'intégrer les orientations des schémas directeurs.

Certaines communes avaient engagé, avant la date de prise de compétence par Troyes Champagne Métropole le 1^{er} janvier 2025, des procédures d'élaboration ou de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, procédures qui, sur accord de la commune, sont reprises par TCM. Par ailleurs, l'élaboration du PLUi va être engagée dès 2025. Ainsi la somme de **440 000 €** a été budgétée pour la poursuite de ces procédures et pour l'engagement de la mission l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Avec **640 300 €** de dépenses prévisionnelles, le budget traduit un programme annuel **d'acquisitions foncières** nécessaire pour les voies douces, acquisition de la voirie pour la Rue de l'ancien stade, une provision pour être en capacité de saisir une opportunité foncière qui se présente sur le restaurant de la « Queue de la poêle », des **frais de notaires** et une **entrée de mise en réserve** d'une parcelle situé sur Creney-Près-Troyes.

Aucune recette provenant de cessions foncières n'est prévue en 2025.

Le Service d'information Géographique (SIG) est doté de **7 200 €** de crédits d'équipement.

2°) Développement urbain – Renouvellement urbain :

Dans le cadre de la convention signée avec l'ANRU en 2019, le projet urbain Jules Guesde entre en phase opérationnelle. Une enveloppe de **6 500 600 €** permettra de réaliser les premières phases de travaux autour de l'école internationale et d'accompagner les autres maîtres d'ouvrage du projet (fonds de concours pour la Ville de Troyes et subvention à Troyes Aube Habitat dans leur projet d'aménagement d'école internationale et de création de logements familiaux)).

Une recette de **500 000 €** est attendue par des subventions de la Région et de l'Etat pour la désimperméabilisation du site et le traitement des sols. .

Troyes Champagne Métropole poursuit l'accompagnement des communes dans le cadre de leurs projets de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires inscrits au Contrat de Ville pour un montant de **679 163 €** (opération Planche Clément à Troyes, requalification de rues sur le quartier Debussy à Pont-Sainte-Marie...).

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VIE ETUDIANTE –
RECHERCHE – PATRIMOINE – TOURISME**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 946 503 €	6 120 292 €	173 789 €	2,92%
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	3 379 203 €	3 867 635 €	488 432 €	14,45%
03-1 BTP CFA GRAND EST	60 000 €	0 €	-60 000 €	-100,00%
03-1 CAMPUS	79 295 €	78 843 €	-452 €	-0,57%
03-1 CENTRE UNIVERSITAIRE	300 000 €	356 000 €	56 000 €	18,67%
03-1 CLUSTER PATRIMOINE BATI 4.0	110 000 €	110 000 €	0 €	0,00%
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	204 650 €	150 000 €	-54 650 €	-26,70%
03-1 ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE	1 265 858 €	1 743 271 €	477 413 €	37,71%
Dont subvention d'équilibre budget annexe location bâtiment ES	700 258 €	677 671 €	-22 587 €	-3,23%
Dont subvention Troyes Aube Formation	565 600 €	1 065 600 €	500 000 €	88,40%
03-1 EPF ECOLE D'INGENIEURS	3 000 €	3 000 €	0 €	0,00%
03-1 INSTITUT RACHI	120 000 €	120 000 €	0 €	0,00%
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE DU TEMPS LIBRE	5 000 €	5 000 €	0 €	0,00%
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIE DE TROYES	60 000 €	60 000 €	0 €	0,00%
03-1 PERSONNEL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	389 942 €	517 521 €	127 579 €	32,72%
03-1 POLE UNIV. DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	147 310 €	154 200 €	6 890 €	4,68%
03-1 SAINT MARTIN ES AIRES	27 148 €	27 800 €	652 €	2,40%
03-1 THESES RECHERCHE	76 000 €	136 000 €	60 000 €	78,95%
03-1 UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	531 000 €	406 000 €	-125 000 €	-23,54%
03-2 Vie étudiante	394 228 €	410 961 €	16 733 €	4,24%
03-2 ANIMATIONS ET EVENEMENTS	155 670 €	143 400 €	-12 270 €	-7,88%
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	54 850 €	45 000 €	-9 850 €	-17,96%
03-2 PERSONNEL MAISON DES ETUDIANTS	183 708 €	222 561 €	38 853 €	21,15%
03-3 Maison du patrimoine	73 153 €	25 932 €	-47 221 €	-64,55%
03-3 OBJECTIF PATRIMOINE	30 800 €	25 850 €	-4 950 €	-16,07%
03-3 PERSONNEL OBJECTIF PATRIMOINE	42 353 €	82 €	-42 271 €	-99,81%
03-4 Tourisme	2 099 919 €	1 815 764 €	-284 155 €	-13,53%
03-4 CAMPING COMMUNAUTAIRE	126 000 €	42 330 €	-83 670 €	-66,40%
03-4 DIVERS TOURISME	642 380 €	495 733 €	-146 647 €	-22,83%
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
03-4 OFFICE DU TOURISME	1 136 860 €	986 860 €	-150 000 €	-13,19%
03-4 PERSONNEL TOURISME	98 799 €	105 166 €	6 367 €	6,44%
03-4 PNRFO	91 280 €	91 275 €	-5 €	-0,01%
03-4 TAXE DE SEJOUR	3 600 €	93 400 €	89 800 €	2494,44%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 038 395 €	1 207 730 €	169 335 €	16,31%
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	124 495 €	140 930 €	16 435 €	13,20%
03-1 CAMPUS	16 000 €	16 000 €	0 €	0,00%
03-1 POLE UNIV. DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	108 495 €	124 930 €	16 435 €	15,15%
03-2 Vie étudiante	50 400 €	43 300 €	-7 100 €	-14,09%
03-2 CLEFS DE TROYES	4 000 €	4 000 €	0 €	0,00%
03-2 FORUM AVENIR ETUDIANTS	46 300 €	39 300 €	-7 000 €	-15,12%
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	100 €	0 €	-100 €	-100,00%
03-3 Maison du patrimoine	25 000 €	25 000 €	0 €	0,00%
03-3 OBJECTIF PATRIMOINE	25 000 €	25 000 €	0 €	0,00%
03-4 Tourisme	838 500 €	998 500 €	160 000 €	19,08%
03-4 DIVERS TOURISME	7 500 €	7 500 €	0 €	0,00%
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	1 000 €	1 000 €	0 €	0,00%
03-4 TAXE DE SEJOUR	830 000 €	990 000 €	160 000 €	19,28%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 908 108 €	-4 912 562 €	-4 454 €	0,09%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE- VIE ETUDIANTE - TOURISME

1°) Enseignement supérieur - Recherche :

D'un montant global de **3 867 635 €** (incluant les charges de personnel), le budget 2025 a été construit au plus près des besoins des établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche et de leurs étudiants.

Afin de renforcer l'attractivité du territoire en matière d'enseignement supérieur et de recherche, et de positionner l'agglomération troyenne comme un lieu privilégié pour les étudiants, le budget prévoit un montant total de subventions à hauteur de **2 327 500€**, dont **2 261 600 €** pour le développement des établissements présents sur le territoire et l'accueil de nouvelles formations, et **65 900 €** pour des projets ou événements destinés à faire de Troyes et son agglomération une destination prisée et reconnue à l'échelle nationale, à moins de deux heures de Paris, auprès des étudiants. Parmi les bénéficiaires de ces subventions se trouvent notamment le Campus des Comtes de Champagne, l'Institut Universitaire de Technologie de Troyes, l'EPF-Ecole d'Ingénieurs, l'UTT, le Cluster Patrimoine Bâti 4.0, l'Institut Universitaire Européen Rachi.

Est inclus également dans ce montant, le soutien actif de Troyes Champagne Métropole en faveur de la recherche permettant les synergies entre l'économie locale, l'enseignement supérieur et la recherche, favorisant ainsi une dynamique de développement mutuel.

L'entretien et la gestion des installations et bâtiments dédiés à l'enseignement supérieur et la recherche ont nécessité d'inscrire un total de 260 643€ (notamment pour le Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale). S'ajoute dans ce domaine, la subvention destinée à équilibrer le budget annexe « Location des bâtiments ESC ».

Enfin, en lien avec le Contrat local de Santé, une aide financière est proposée dans le cadre du soutien à la formation de maîtrise de stage universitaire, pour les médecins, en partenariat avec la faculté de médecine de l'Université de Reims-Champagne Ardenne.

Les **recettes de fonctionnement** pour l'Enseignement Supérieur – Recherche sont composées de la location d'emplacements au sein du Parking du Campus des

Comtes de Champagne, offrant notamment la possibilité aux étudiants de stationner de manière sécurisée et à tarif réduit, et affichant actuellement un taux de remplissage à 98%.

Les recettes de fonctionnement incluent également les produits générés par la location des locaux au sein du Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale.

2°) Vie étudiante :

Le montant total de **410 961 €** correspond au fonctionnement de la Maison des Etudiants (charges de personnel incluses), à l'organisation d'événementiels, tels les Clés de Troyes et diverses animations et services pour l'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, ainsi qu'à l'organisation du Forum Avenir Etudiant 2025.

Celui-ci a permis l'accueil de plus de 4 600 visiteurs, pour un total de 62 établissements d'enseignement supérieur présents pour près de 300 formations. Le Forum Avenir Étudiant a confirmé son rôle essentiel dans l'orientation des jeunes, il est ainsi prévu pour l'édition 2026 de continuer à renforcer le rôle de Troyes Champagne Métropole dans l'accompagnement des futurs étudiants en rendant l'évènement encore plus accessible aux lycéens du territoire et des territoires limitrophes, notamment par la collaboration résultant du Pôle Métropolitain Bourgogne – Sud Champagne – Portes de Paris.

Les recettes pour la Vie Etudiante, en fonctionnement, sont notamment composées de subventions pour l'organisation des animations dédiées aux étudiants, ainsi que des redevances d'occupation versées par les participants du Forum Avenir Etudiant 2025.

3°) Objectif Patrimoine :

D'un montant global de **25 932 €**, le budget du service Objectif Patrimoine sera consacré aux travaux liés à la mission d'Inventaire Général, activité phare du service, en partenariat avec la Région Grand Est, et à l'organisation d'événementiels qui y sont liés (dont Les Cafés Patrimoine et les Journées Européennes du Patrimoine).

Les recettes de fonctionnement du service sont composées d'une subvention de la Région Grand Est relative à la mission d'Inventaire Général.

4°) Tourisme :

Dans la lignée des orientations posées dans le Projet de Territoire de Troyes Champagne Métropole, l'année 2024 a été marquée par le lancement des réflexions autour du futur Schéma Directeur Rayonnement Territorial qui s'attachera à décliner concrètement les priorités d'actions de l'agglomération pour les prochaines années. Afin d'appréhender l'ensemble des facteurs qui font l'attractivité du territoire, le Schéma Directeur reposera sur 3 piliers (tourisme-culture-patrimoine) et s'attachera faire rayonner l'ensemble des communes qui compose le territoire de Troyes Champagne Métropole.

Dépenses de fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** touristique sont couvertes pour partie par le produit de la taxe de séjour. Elles s'élèvent, en **2025**, à **1 815 764 €**, soit une baisse de 13,53% par rapport à 2024 (année de lancement de la 1^{ère} biennale de l'Art est dans le pré qui sera à nouveau organisée en 2026).

Afin de favoriser le rayonnement touristique du territoire, différentes actions sont prévues en 2025 et financées à travers la dotation **Divers Tourisme** prise sur produits taxe de séjour, et proposée à **495 733 €**, dont :

- La **communication touristique** de notre territoire autour de la **marque Troyes La Champagne** pour **268 000 €** via différents supports. Véritable marque de territoire, Troyes La Champagne devient une marque partagée et fédératrice : hospitalité, tourisme d'affaires notamment. En 2025, une stratégie de marketing territorial sera travaillée pour qualifier précisément nos atouts et marqueurs identitaires sur lesquels appuyer notre promotion ;
- Le **magazine touristique de Troyes La Champagne « Effervescence »** : véritable outil de valorisation de notre territoire, la conception et la diffusion semestrielle de ce magazine est prévue pour **95 000 €**. La 10^{ème} édition de ce magazine sortira en avril 2025 ;
- Les frais relatifs à la conclusion des deux études lancées respectivement en 2023 et 2024, soit **36 553 €** :
 - **L'étude chemins de randonnées** : la nécessité de structurer une offre touristique « pleine nature », mettant en avant les richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire, est une priorité identifiée dans les travaux en cours du Schéma Directeur ;
 - **L'enquête de fréquentations et usages touristiques** qui confirme l'attractivité de plus en plus forte de la destination Troyes La Champagne.
- Une enveloppe de **20 000 €** pour récompenser les acteurs du tourisme du territoire et valoriser les initiatives qui contribuent à le faire rayonner, dans le cadre d'un « **concours du tourisme** » qui sera lancé en 2025 ;
- Le lancement du **plan de communication de la 2^{ème} édition de la biennale « L'Art est dans le pré », prévue en 2026**, pour **15 000 €**. Ce projet lancé en 2024, avec une 1^{ère} édition réussie, porte l'ambition de développer le tourisme itinérant et valoriser la ruralité à travers l'art, via l'exposition d'œuvres monumentales et éphémères dans des lieux proposés par des communes rurales candidates et sélectionnées par un jury d'experts ;

- Une enveloppe de **15 000 €** pour organiser, le 12 mai prochain, un **événement à destination des socio-professionnels du secteur Tourisme** pour échanger sur le bilan des actions menées par la collectivité et son office de tourisme en matière de promotion et sur les perspectives et projets à venir ;
- Une enveloppe de **14 500 € pour soutenir les initiatives portées par des partenaires touristiques** et qui contribuent au rayonnement du territoire (dont le Comité de Tourisme de la Région de Troyes, ArtFusion pour la 2^{ème} édition de la biennale du verre dans l'art contemporain, les Gus 2.3 pour la 2^{ème} édition du festival de la bière, Pilote Passion pour la 2^{ème} édition de leur festival, Cap'C pour l'organisation de la rencontre Mission Champagne et Climats de Bourgogne) ;
- Le **renouvellement des adhésions de TCM (14 280 €)** à l'association France Congrès (9 280 €) et au label Territoire Vélo (5 000 €) promu par la Fédération Française de Cyclotourisme ;
- La **maintenance des totems et bornes numériques** pour **4 000 €** pour disposer de supports innovants de diffusion d'informations ;
- **L'entretien des panneaux d'information pour les mobilités douces** pour **2 000 €** en lien avec les travaux et orientations posées dans le Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA) adopté par la collectivité en juin dernier.

Le **jalonement hôtelier** (hors produit de la taxe de séjour) dédié à la signalétique touristique doit être entretenu : **1 000 €** sont prévus à cet effet.

Outil majeur de la collectivité pour assurer l'accueil, l'animation et la promotion touristique de Troyes Champagne Métropole et des territoires qui la composent, le soutien au **fonctionnement de l'Etablissement Public Administratif OTSI Troyes La Champagne Tourisme est proposé avec** une participation totale de **986 860 €** pour :

- Réaliser les **missions d'accueil** dévolues à l'office de tourisme (maintien de 726 660 € au budget principal) ;
- Mener des **actions dédiées à l'animation et à la promotion touristique** du territoire, notamment sur des salons professionnels et grand public (maintien des 210 200 € pris sur les produits de la taxe de séjour) ;
- Permettre la mise en œuvre, en 2025 du **« bureau tourisme d'affaires »** porté par Troyes la Champagne Tourisme (inscription de 50 000 € au budget principal).

La **contribution au syndicat mixte du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO)** est également maintenue au montant de **73 275 €** (budget principal). **18 000 €** sont par ailleurs inscrits pour soutenir d'éventuelles actions touristiques qui pourraient être proposées en 2025 par le PNRFO et qui seraient susceptibles d'intéresser Troyes Champagne Métropole (pris sur taxe de séjour). Cette demande sera examinée au regard de l'action proposée et de sa pertinence pour le territoire.

Enfin la **gestion et la mise en œuvre de la taxe de séjour** (pris sur le produit de la taxe de séjour) s'élève à **93 000 €**. Les dépenses sont réparties comme suit :

- **3 000 €** dédiés à l'exploitation du **logiciel** nécessaire à déclaration et la collecte de la **Taxe de Séjour** ;

- **90 000 €** correspondant au **prévisionnel de reversement de la taxe de séjour départementale additionnelle**, suite à la mise en œuvre de ce dispositif par le Conseil départemental de l'Aube au 1^{er} janvier 2025. Le taux de cette taxe additionnelle est de 10 %.

Recettes de fonctionnement :

Les **recettes de fonctionnement 2025** en matière de Tourisme sont estimées à hauteur de **998 500 €**, soit une hausse de 19,08%. Cette hausse s'explique par la dynamique touristique que connaît notre territoire, avec un nombre de nuitées marchandes de plus en plus important chaque année. Le **produit de la taxe de séjour** sur l'exercice 2025 est ainsi estimé à **990 000 €**, contre 830 000 € en 2024, soit une augmentation de 70 000 €. Sur cette taxe perçue, 90 000 € de recettes sont encaissées au titre de la taxe de séjour additionnelle départementale, et reversées au Conseil départemental.

D'autres recettes viennent s'ajouter :

- La **subvention départementale pour les actions touristiques (5 000 €)** ;
- Les **recettes d'insertion des publications de tiers dans le magazine touristique Effervescence (2 500 €)** ;
- **1 000 €** dans le cadre du remboursement par les hôteliers de la mise en place de **jalonnement hôtelier**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	1 138 292 €	4 811 032 €	0 €	372 586 €	5 576 738 €
03-1 BTP CFA GRAND EST	0 €	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €
03-1 CAMPUS	0 €	99 100 €	0 €	0 €	99 100 €
03-1 CENTRE UNIVERSITAIRE	12 500 €	25 000 €	0 €	0 €	37 500 €
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENTS	0 €	150 000 €	0 €	0 €	150 000 €
03-1 ECOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS	0 €	951 026 €	0 €	0 €	951 026 €
03-1 EPF ECOLE D'INGENIEURS	0 €	735 000 €	0 €	0 €	735 000 €
03-1 GROUPE SAINT JOSEPH LA SALLE	0 €	400 000 €	0 €	0 €	400 000 €
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIE DE TROYES	0 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
03-1 POLE UNIV. DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	865 884 €	1 910 906 €	0 €	372 586 €	2 404 204 €
03-1 SAINT MARTIN ES AIRES	44 907 €	220 000 €	0 €	0 €	264 907 €
03-1 UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	215 000 €	215 000 €	0 €	0 €	430 000 €
03-2 Vie étudiante	0 €	9 000 €	0 €	0 €	9 000 €
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	0 €	9 000 €	0 €	0 €	9 000 €
03-3 Maison du patrimoine	920 €	4 500 €	0 €	0 €	5 420 €
03-3 OBJECTIF PATRIMOINE	920 €	4 500 €	0 €	0 €	5 420 €
03-4 Tourisme	13 066 €	51 500 €	0 €	0 €	64 566 €
03-4 DIVERS TOURISME	13 066 €	50 000 €	0 €	0 €	63 066 €
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	0 €	1 500 €	0 €	0 €	1 500 €
TOTAL :	1 152 278 €	4 876 032 €	0 €	372 586 €	5 655 724 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	555 036 €	3 974 706 €	0 €	0 €	4 529 742 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE-VIE ETUDIANTE - TOURISME

Enseignement Supérieur – Recherche – Vie Etudiante :

Dans un objectif de soutien au développement et à la valorisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, et en cohérence avec les axes de développement du territoire en matière de formation et de recherche, une enveloppe de **810 000 €** pour les aides à l'investissement contribuant à l'équipement des établissements permettra de soutenir :

- **Le BTP CFA Grand Est** pour l'acquisition d'équipements,
- **Le Campus des Comtes de Champagne** : pour l'acquisition d'équipements de fauteuils mobiles pour les travaux en groupe des étudiants et de matériels à destination de la licence professionnelle Gestion des Entreprises du Patrimoine Bâti,
- **L'IUT** dans le cadre de l'acquisition d'équipements pour l'enseignement de la robotique,
- **L'EPF-Ecole d'Ingénieurs** pour l'acquisition de matériels destinés à l'étude des matériaux de construction,
- **L'ESTP-Grande Ecole d'Ingénieurs de la Construction** pour la création d'une plateforme technologique d'excellence,
- **Le Groupe Saint-Joseph – La Salle** pour la création d'un campus dédié à l'enseignement supérieur,
- **L'UTT** pour la réhabilitation des façades vitrées des bâtiments, avec pour objectif la diminution de la consommation énergétique et du bilan carbone de l'établissement tout en améliorant les conditions d'études des élèves ingénieurs.

Ces dotations permettront d'améliorer la qualité des formations existantes, facteur d'attractivité pour les étudiants sur le territoire, tout en leur proposant des conditions optimales d'études. Elles favoriseront également la recherche, notamment dans le domaine du patrimoine durable et de la construction durable.

En cohérence avec le Contrat local de santé, 2^{ème} génération, en cours d'élaboration, **150 000€** sont inscrits afin de permettre au Centre Hospitalier de Troyes d'étendre son service odontologique, et de pouvoir accueillir des étudiants en chirurgie dentaire avec pour perspective qu'une partie d'entre eux s'installe sur le territoire.

Ensuite, les soldes des subventions attribuées au Conseil Départemental de l'Aube pour les extensions des bâtiments de l'ESTP et de l'EPF sont inscrits afin de pouvoir finaliser les financements de ces deux grands projets de développement d'établissements d'enseignement supérieur.

La création du Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale, projet phare du Contrat local de Santé, 1^{ère} génération, répond également aux priorités Contrat local de santé (CLS) 2^{ème} génération en cours d'élaboration pour la communauté d'agglomération. La réhabilitation des anciens bâtiments du site des Ursulines doit se poursuivre en 2025, et nécessite l'inscription de crédits à hauteur de **1 910 906 €**.

Enfin en recettes, **372 586 €** sont inscrits notamment au titre d'une subvention de l'Etat (Fonds Vert – Recyclage Foncier) pour l'opération de réhabilitation des bâtiments du Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale citée plus haut.

Tourisme :

Dépenses d'investissement

Enfin, l'enveloppe de **51 500 €** affectée à l'**investissement touristique** se décompose comme suit :

- **50 000 €** pour la **restauration de totems patrimoniaux** ;
- **1 500 €** dédiés à l'installation de panneaux pour conforter le **jalonement des établissements hôteliers nouvellement implantés**. Cette dépense est neutre pour la collectivité, les hôteliers remboursant à l'agglomération les dépenses effectuées.

Il n'y a pas de recettes en investissement.

15 - LOCATION BATIMENTS ESC

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	646 647 €	1 342 233 €	695 586 €	107,57%
Restes à réaliser	0 €	100 000 €	100 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	408 647 €	408 233 €	-414 €	-0,10%
16 - Emprunts et dettes assimilées	238 000 €	834 000 €	596 000 €	250,42%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	1 270 644 €	1 985 233 €	714 589 €	56,24%
Restes à réaliser	71 906 €	103 841 €	31 935 €	44,41%
001 - Solde exécution invest. reporté	400 738 €	404 392 €	3 654 €	0,91%
16 - Emprunts et dettes assimilées	630 000 €	1 273 000 €	643 000 €	102,06%
21 - Immobilisations corporelles	0 €	26 000 €	26 000 €	
23 - Immobilisations en cours	168 000 €	178 000 €	10 000 €	5,95%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-623 997 €	-643 000 €	-19 003 €	3,05%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	980 258 €	930 771 €	-49 487 €	-5,05%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	18 900 €	18 000 €	-900 €	-4,76%
75 - Autres produits de gestion courante	961 358 €	912 771 €	-48 587 €	-5,05%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	356 261 €	287 771 €	-68 490 €	-19,22%
011 - Charges à caractère général	170 971 €	140 571 €	-30 400 €	-17,78%
65 - Autres charges de gestion courante	200 €	200 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	185 000 €	147 000 €	-38 000 €	-20,54%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	90 €	0 €	-90 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	623 997 €	643 000 €	19 003 €	3,05%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	623 997 €	643 000 €	19 003 €	3,05%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	630 000 €	639 000 €	9 000 €	1,43%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	-6 003 €	4 000 €	10 003 €	-166,63%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	287 771 €	930 771 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	287 771 €	930 771 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	1 985 233 €	1 342 233 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	1 477 000 €	1 242 233 €
dont Résultat antérieur reporté	404 392 €	
dont Restes à réaliser	103 841 €	100 000 €
Total	2 273 004 €	2 273 004 €

<p style="text-align: center;">BUDGET ANNEXE LOCATION BATIMENTS ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE</p>
--

Investissement :

L'annuité de la dette représente une dépense de **1 273 000 €** de remboursement de capital (investissement).

D'un montant de **178 000 €**, les dépenses d'investissement sont destinées à divers travaux d'aménagement des bâtiments.

Fonctionnement :

Hors intérêts de la dette, les dépenses de fonctionnement atteignent globalement **140 571€** dont :

- 99 000 € de taxe foncière
- 30 000 € d'entretien des bâtiments
- 11 271€ de primes d'assurance

Le remboursement des intérêts annuels est de **147 000€**.

Concernant les recettes de fonctionnement, les redevances d'occupation et le remboursement des diverses taxes dégagent un produit annuel de **253 100 €**.

Enfin la subvention d'équilibre versée par le budget principal est fixée en 2025 à **677 670,87 €**.

26 - CAMPING COMMUNAUTAIRE

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	144 538 €	832 821 €	688 283 €	476,19%
Restes à réaliser	90 000 €	90 000 €	0 €	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	54 538 €	2 621 €	-51 917 €	-95,19%
13 - Subventions d'investissement	0 €	605 200 €	605 200 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	135 000 €	135 000 €	
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	222 538 €	852 821 €	630 283 €	283,22%
Restes à réaliser	106 871 €	37 236 €	-69 635 €	-65,16%
001 - Solde exécution invest. reporté	37 667 €	55 385 €	17 718 €	47,04%
13 - Subventions d'investissement	0 €	605 200 €	605 200 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	18 000 €	18 000 €	0 €	0,00%
23 - Immobilisations en cours	60 000 €	137 000 €	77 000 €	128,33%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-78 000 €	-20 000 €	58 000 €	-74,36%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	153 100 €	71 400 €	-81 700 €	-53,36%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	27 000 €	28 970 €	1 970 €	7,30%
75 - Autres produits de gestion courante	126 100 €	42 430 €	-83 670 €	-66,35%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	75 100 €	51 400 €	-23 700 €	-31,56%
011 - Charges à caractère général	59 500 €	36 600 €	-22 900 €	-38,49%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0 €	4 200 €	4 200 €	
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	600 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	15 000 €	10 000 €	-5 000 €	-33,33%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	78 000 €	20 000 €	-58 000 €	-74,36%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	78 000 €	20 000 €	-58 000 €	-74,36%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	18 000 €	18 000 €	0 €	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	60 000 €	2 000 €	-58 000 €	-96,67%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	51 400 €	71 400 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	51 400 €	71 400 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	852 821 €	832 821 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	760 200 €	742 821 €
dont Résultat antérieur reporté	55 385 €	
dont Restes à réaliser	37 236 €	90 000 €
Total	904 221 €	904 221 €

BUDGET ANNEXE – CAMPING COMMUNAUTAIRE

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** sont estimées à **51 400 €**, couvrant les charges à caractère général (36 600 €) dont le coût du système de télésurveillance (10 000 €), ainsi que des frais d'interventions diverses, la taxe foncière et des frais financiers pour 10 000 €.

Les **recettes de fonctionnement** sont estimées à **71 400 €**, comprenant en particulier :

- Les **redevances** liées à la convention d'occupation de l'aire de camping-cars avec l'Office de Tourisme pour **26 500 €**. Depuis son ouverture en avril 2023, l'aire de service pour camping-cars rencontre un succès important et affiche un taux d'occupation de 100% de mai à septembre inclus. Les clientèles saluent particulièrement la qualité des emplacements, la situation géographique de cet équipement en zone urbanisée et dans un environnement naturel qui permet un accès facilité aux commerces de proximité existants ainsi qu'aux lieux d'intérêt touristique et culturels.
- La **subvention d'équilibre** pour **42 330 €**.

Investissement :

Les **investissements programmés en 2025** sont estimés à **247 421 €** (il faut retirer les 605 200 € des 852 821 € affichés sur le total qui sont liés à une régularisation comptable).

Les crédits budgétés au chapitre 23 à hauteur de **137 000 €** concernent principalement des **travaux de mises en sécurité de l'aire de camping-car (40 000 €)** selon les prescriptions émises par la sous-commission de sécurité des hébergements de plein air du département, ainsi que la **rénovation du bâtiment d'accueil (45 000 €)** et **42 000 € en prévision d'une éventuelle programmation** suite à l'étude menée actuellement sur les orientations de développement pour l'aire de camping-car et l'ancien site du camping communautaire.

Sont inscrits enfin 55 385 € de solde d'exécution de la section investissement reporté et 18 000 € d'emprunts.

Les **recettes d'investissement** correspondent principalement au **solde (90 000 €) de la subvention départementale relative aux travaux de création de l'aire de camping-car**.

135 000 € sont inscrits pour les emprunts et dettes assimilés.

MOBILITES ET DEPLACEMENTS

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

04 - Mobilité et Déplacement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	25 950 641 €	27 132 259 €	1 181 618 €	4,55%
<i>04-1 Versement Mobilité</i>	30 000 €	46 000 €	16 000 €	53,33%
04-1 VERSEMENT MOBILITE	30 000 €	46 000 €	16 000 €	53,33%
<i>04-2 Transport urbain</i>	21 772 600 €	22 954 300 €	1 181 700 €	5,43%
04-2 TARIFS SOCIAUX TCAT	3 069 000 €	3 139 600 €	70 600 €	2,30%
04-2 TCAT	18 703 600 €	19 814 700 €	1 111 100 €	5,94%
<i>04-3 Transport scolaire</i>	3 340 500 €	3 418 900 €	78 400 €	2,35%
04-3 TRANSPORT SCOLAIRE	3 340 500 €	3 418 900 €	78 400 €	2,35%
<i>04-4 Autres formes de mobilité</i>	807 541 €	713 059 €	-94 482 €	-11,70%
04-4 ANIMATIONS MOBILITE	16 870 €	13 220 €	-3 650 €	-21,64%
04-4 CO-VOITURAGE	158 000 €	150 000 €	-8 000 €	-5,06%
04-4 DIVERS MOBILITE	56 150 €	66 550 €	10 400 €	18,52%
04-4 LIGNES DE BUS	30 000 €	15 000 €	-15 000 €	-50,00%
04-4 PERSONNEL TRANSPORTS	238 385 €	325 938 €	87 553 €	36,73%
04-4 PISTES CYCLABLES	22 000 €	10 000 €	-12 000 €	-54,55%
04-4 PLAN DEPLACEMENTS DES MOBILITES	286 136 €	132 351 €	-153 785 €	-53,75%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 753 000 €	22 788 572 €	35 572 €	0,16%
<i>04-1 Versement Mobilité</i>	19 050 000 €	19 180 397 €	130 397 €	0,68%
04-1 VERSEMENT MOBILITE	19 050 000 €	19 180 397 €	130 397 €	0,68%
<i>04-2 Transport urbain</i>	775 800 €	771 075 €	-4 725 €	-0,61%
04-2 TCAT	775 800 €	771 075 €	-4 725 €	-0,61%
<i>04-3 Transport scolaire</i>	2 714 900 €	2 713 000 €	-1 900 €	-0,07%
04-3 TRANSPORT SCOLAIRE	2 714 900 €	2 713 000 €	-1 900 €	-0,07%
<i>04-4 Autres formes de mobilité</i>	212 300 €	124 100 €	-88 200 €	-41,54%
04-4 ANIMATIONS MOBILITE	1 000 €	100 €	-900 €	-90,00%
04-4 CO-VOITURAGE	40 000 €	40 000 €	0 €	0,00%
04-4 DIVERS DEPLACEMENTS URBAINS	171 300 €	84 000 €	-87 300 €	-50,96%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-3 197 641 €	-4 343 687 €	-1 146 046 €	35,84%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT MOBILITE

Dans un contexte d'augmentation constante du coût des transports, de transition écologique et de croissance démographique pour notre territoire, la gestion des mobilités est devenue un enjeu stratégique pour Troyes Champagne Métropole. Les défis sont multiples : réduire la dépendance à la voiture individuelle en milieu urbain, en faciliter l'usage en ruralité pour ceux qui n'ont pas facilement accès à d'autres solutions, leur proposer des alternatives adaptées pour se déplacer (vélo, transport à la demande, co-voiturage, court voiturage), améliorer la performance du réseau de transport en commun en le repensant dans son intégralité à la faveur du futur dépôt de bus, le rendre accessible à tous pour ne citer qu'eux.

Il sera indispensable d'adapter les solutions de mobilités de demain à la réalité de notre territoire à la fois urbain et rural, de penser globalement notre approche demain, notamment en optimisant les moyens dédiés au transport urbain d'une part, de manière à dégager des marges de manœuvre suffisantes pour apporter une réponse adaptée et favoriser l'accès à d'autres usages sur l'ensemble de notre territoire.

C'est dans ce cadre que l'année 2024 a été consacrée à l'élaboration de deux schémas stratégiques pour les mobilités : le Plan de Mobilités (PDM) - dont le projet a été présenté au Conseil communautaire du 6 mars dernier - et son volet dédié aux mobilités actives (SDMA) adopté par Troyes Champagne Métropole dès le 20 juin dernier. Ces deux schémas permettent aujourd'hui à la collectivité de disposer d'une vision, de priorités et d'un chiffrage budgétaire permettant de se projeter sur les 10 prochaines années.

Le second enjeu sera de proposer, en 2025, un contrat d'Obligation de Service Public (OSP) de transport permettant de mieux encadrer les relations entre la régie de Transports en Commun de l'Agglomération Troyenne (TCAT) et l'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) sur la base d'un dialogue partagé, avec une finalité : **encadrer et suivre l'évolution de la qualité de service et répondre au plus près au besoin des usagers, dans une approche globale de toutes les mobilités.**

Le budget 2025 doit refléter les premières mesures de cette stratégie. L'année 2025 sera également consacrée à deux autres dossiers majeurs :

- La préparation et le lancement des procédures pour permettre le renouvellement, en 2026, de l'ensemble des marchés de transports scolaires : ce travail est mené en lien étroit avec la Région Grand Est ;
- Le démarrage des travaux d'électrification de la Ligne 4 dans sa phase 2, qui marquera le début d'un chantier hors norme, aboutissement d'un engagement collectif de tout un territoire depuis près de 30 ans pour gager l'avenir et son attractivité et offrir, à tous les usagers quotidiens et ponctuels du train, un accès fiable, fluide et sécurisé vers et depuis Paris.

Dépenses de fonctionnement :

En 2025, les **dépenses de fonctionnement** liées à la compétence Mobilités s'élèvent à **27 132 259 €**, en hausse de 4,55%.

Troyes Champagne Métropole, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), alloue une **subvention à la régie de Transport en Commun de l'Agglomération Troyenne (TCAT)** pour **l'exploitation du réseau de transports routiers urbains** fixée à **22 954 300 €** (en hausse de 5,43%). Il convient de noter qu'en plus de la subvention fixée à **17 863 600 €**, ce montant inclut la participation aux **tarifs sociaux** pour **3 139 600 €**, ainsi que la provision pour le remboursement de la taxe salaires à la suite de la récupération de la TVA (**1 934 000 €**). Par ailleurs, **17 100 €** sont budgétés pour l'étude confiée à AGIR pour la mise en place d'un **contrat d'obligation de service public (OSP) entre TCM et la TCAT**.

A la suite de la reprise en gestion directe de la compétence **transports scolaires** par Troyes Champagne Métropole depuis la rentrée scolaire 2021/2022, le montant versé pour l'exercice de cette compétence s'élève à **3 418 900 €**, dont **3 377 900 € versée à la TCAT**, auxquels s'ajoutent la compensation tarifaire à la Région pour 5 000 € et 36 000 € pour les remboursements des touchers de quais.

Outre le transport routier urbain et scolaire, Troyes Champagne Métropole a confié à la TCAT la gestion de plusieurs services mobilité et notamment : la gestion des flottes de vélos et de la gare routière. Les dépenses liées à ces services sont retracées dans des budgets annexes dédiés précisés ci-après.

Les exonérations de versement transport accordées aux entreprises assurant le logement ou le transport de leurs salariés, appelées « **Versement mobilité** », s'élèvent à **46 000 €**.

132 351 € sont inscrits dans le cadre des actions liées au **Plan De Mobilité** de Troyes Champagne Métropole, qui comprend notamment le reste à payer à l'AMO pour l'élaboration du plan en lui-même (55 551 €), le coût prévisionnel de l'enquête publique liée à ce plan (15 000 €), la réalisation de comptages routiers et de comptages vélos (31 800 €), le reste à payer pour l'étude pour la mise en place de flottes à basse émission lancée en 2024 (10 000 €), et enfin une enveloppe de 20 000 € pour recourir à un bureau d'études pour la réalisation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).

110 000 € sont inscrits pour le marché relatif au fonctionnement de la **plateforme de co-voiturage** Karos, auxquels s'ajoutent **40 000 €** pour une **étude sur la mise en place de lignes de co-voiturage** sur des axes structurants, qui s'inscrit dans le cadre du plan de mobilité voté par Troyes Champagne Métropole le 6 mars dernier.

15 000 € sont alloués pour des prestations d'aménagement cyclable, notamment signalétique et jalonnement, dans le cadre du Schéma Directeur des Mobilités Actives. S'ajoute **10 000 €** alloué à l'entretien des **pistes cyclables** d'intérêt communautaire.

Le coût des **animations Mobilités** (gravage de vélos, mai à vélo, semaine européenne de la Mobilité, village des mobilités, communication...) est estimée à **13 220 €**.

La ligne « **divers déplacements** » pour **66 550 €** regroupe en particulier : les **cotisations (24 700 €)** au GART, au Réseau Vélo et Marche, à l'ANATEEP, à AGIR et à l'association Union des élus pour la ligne 4 Paris-Bâle, ainsi que les **subventions (19 500 €)** visant à couvrir notamment une seconde étude d'opportunité d'infrastructure de type port-sec dans l'Aube. Dans le cadre des conventions qui nous lient avec la Région, s'ajoutent également **11 000 €** pour l'exploitation du **système d'information multimodale** et du **système de génération de codes-barres 2D** (solution permettant de disposer d'une billetterie digitale).

Recettes de fonctionnement :

Les **recettes de fonctionnement** du secteur Mobilités sont estimées pour l'année 2025 à **22 788 572 €**, soit une hausse de 0,16%. Il s'agit en particulier de :

- **19 180 397 €** de produit du **Versement Mobilité** ;
- **771 075 €** pour le **transport urbain** répartis comme suit :
 - 206 166 € au titre de la DGD versée par l'Etat aux autorités compétentes pour l'organisation des transports urbains ;
 - 564 909 € au titre de la compensation du transfert des lignes départementales de transports scolaires (montant révisé arrêté par convention de 2014) et versé par la Région Grand Est ;
- **2 713 000 €** de la Région Grand Est correspondant au transfert de charges lié à la reprise en gestion directe de la **compétence transports scolaires** en septembre 2021 ;
- **84 000 €** pour la ligne « **divers déplacements urbains** » qui regroupe :
 - 55 000 € de forfait post-stationnement ;
 - 29 000 € de subventions de l'ADEME liées à la dernière année du poste Chargée de Mission Mobilités actives prise en compte dans le cadre du dispositif AVELO2 dont Troyes Champagne Métropole est lauréat.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

04 - Mobilité et Déplacement	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
04-1 Versement Mobilité	0 €	374 353 €	0 €	0 €	374 353 €
04-1 VERSEMENT MOBILITE	0 €	374 353 €	0 €	0 €	374 353 €
04-2 Transport urbain	0 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
04-2 TCAT	0 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €
04-4 Autres formes de mobilité	1 948 196 €	4 417 527 €	0 €	247 000 €	6 118 723 €
04-4 DIVERS DEPLACEMENTS URBAINS	145 240 €	0 €	0 €	0 €	145 240 €
04-4 ELECTRIFICATION PARIS TROYES	1 484 406 €	2 633 025 €	0 €	0 €	4 117 431 €
04-4 FRICHE TEO	0 €	333 000 €	0 €	0 €	333 000 €
04-4 LIGNES DE BUS	2 845 €	65 000 €	0 €	0 €	67 845 €
04-4 PDU ITINERAIRES CYCLISTES ET PIETONS	312 969 €	210 000 €	0 €	0 €	522 969 €
04-4 PISTES CYCLABLES	2 737 €	980 000 €	0 €	235 000 €	747 737 €
04-4 PLAN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE	0 €	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €
04-4 PLAN DEPLACEMENTS DES MOBILITES	0 €	46 502 €	0 €	12 000 €	34 502 €
04-4 POLE ECHANGE GARE	0 €	120 000 €	0 €	0 €	120 000 €
TOTAL :	1 948 196 €	4 891 880 €	0 €	247 000 €	6 593 076 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	2 138 491 €	5 010 700 €	0 €	40 000 €	7 109 191 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT MOBILITE

Une dépense globale de **4 091 880 €** est prévue au titre des **dépenses d'investissement 2025** en matière de mobilités. Sont ainsi en particulier programmés :

- Le remboursement de l'avance de l'Etat versée suite à la crise COVID (2 246 600 €) afin de pallier les pertes de recettes des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM). Un remboursement annuel pour un montant de **374 353 €** est prévu pendant 6 ans à partir de 2025;
- La participation communautaire de **2 633 025 €** au titre des études et des **travaux de l'électrification de la ligne Paris-Troyes** correspondant aux montants prévus pour 2025 dans les conventions avec la SNCF pour la phase II (avenant 4 de la phase I inclus) ;
- **333 000 €** pour les études de dépollution et démolitions des murs périphériques, liés à la reconversion du site de la **friche industrielle** TEO2 ;
- **100 000 €** correspondant aux investissements pour la programmation du **futur site du dépôt de bus de la TCAT** ;
- Les travaux de **mise en accessibilité des arrêts de bus** sont programmés pour **65 000 €** ;
- **240 000 €** au titre des **fonds d'accompagnement** attribués aux communes répartis comme suit :
 - 210 000 € pour les aménagements cyclables dans le cadre du Schéma Directeur des Mobilités Actives voté par Troyes Champagne Métropole,
 - 30 000 € pour la mise en accessibilité de la voirie dans le cadre du PAVE ;
- La ligne **pistes cyclables** regroupe **180 000 €** de **frais d'étude et travaux pour la mise en place de voies douces**, ainsi que **800 000 €** pour la **création d'une voie douce à Lavau** ;
- **46 502 €** pour acquérir des **logiciels de données** permettant d'une part de mesurer les flux véhicules et les émissions de CO2 et d'autre part de cartographier les données liées aux aménagements et flux cyclables.
- **120 000 €** pour la **reconstruction des trottoirs aux abords du pôle gare**.

S'agissant des **recettes d'investissement 2025**, il est à noter que l'acquisition d'un des deux logiciels de données peut être subventionné par la banque des territoires à hauteur de **12 000 €**. Le montant de **235 000 €** correspond à la **subvention prévisionnelle pour la création de la voie douce à Lavau**.

23 - GARE ROUTIERE

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 584 €	1 584 €	0 €	0,00%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 584 €	1 584 €	0 €	0,00%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	297 288 €	309 016 €	11 728 €	3,94%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
23 - Immobilisations en cours	297 288 €	309 016 €	11 728 €	3,94%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-295 705 €	-307 433 €	-11 728 €	3,97%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	402 465 €	447 633 €	45 168 €	11,22%
002 - Résultat d'exploitation reporté	297 365 €	332 533 €	35 168 €	11,83%
75 - Autres produits de gestion courante	100 100 €	115 100 €	15 000 €	14,99%
77 - Produits exceptionnels	5 000 €	0 €	-5 000 €	-100,00%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	106 760 €	140 200 €	33 440 €	31,32%
011 - Charges à caractère général	104 210 €	130 700 €	26 490 €	25,42%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0 €	8 400 €	8 400 €	
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	2 000 €	1 000 €	-1 000 €	-50,00%
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	450 €	0 €	-450 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	295 705 €	307 433 €	11 728 €	3,97%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	-1 660 €	-25 100 €	-23 440 €	1 412,05%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMEI	-1 660 €	-25 100 €	-23 440 €	1412,05%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	140 200 €	447 633 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	140 200 €	115 100 €
dont Résultat antérieur reporté		332 533 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	309 016 €	1 584 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	309 016 €	0 €
dont Résultat antérieur reporté		1 584 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	449 216 €	449 216 €

BUDGET ANNEXE GARE ROUTIERE

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le service d'exploitation de la gare routière est retracé au travers d'un budget annexe assujetti à la TVA.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Troyes Champagne Métropole a confié à la TCAT l'exploitation de la gare routière.

Fonctionnement :

Les **dépenses annuelles de fonctionnement 2025** de ce service s'élèvent à **140 200 €** et correspondent essentiellement à **130 700 € de charges à caractère général** dont la part principale est due aux **frais d'exploitation du service confié à la TCAT (80 000 €)** et à la location du local gare EFFIA (1 180 €), auxquelles s'ajoutent une provision d'équilibre.

Les **recettes de fonctionnement 2025** attendues sont évaluées à **447 633 €** et correspondent notamment à **115 000 €** de redevances versées par les sociétés d'autocars pour les **touchés de quai** et 332 533 € de résultat de fonctionnement reporté.

Investissement :

En 2025, une **dépense globale d'investissement** de **309 016 €** est prévue, correspondant aux immobilisations en cours.

Les **recettes d'investissement** se composent du solde d'exécution de la section d'investissement reporté pour **1 584 €**.

24 - LOCATION MOYENS DE TRANSPORTS

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 190 423 €	901 829 €	-288 593 €	-24,24%
Restes à réaliser	0 €	401 994 €	401 994 €	
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068	214 973 €	0 €	-214 973 €	-100,00%
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES				
04-4 MAISON DU VELO	110 500 €	75 450 €	-35 050 €	-31,72%
04-4 REMISAGE VELO	0 €	90 000 €	90 000 €	
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	146 640 €	334 385 €	187 745 €	128,03%
97-1 DETTE	718 310 €	0 €	-718 310 €	-100,00%

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	1 330 223 €	1 050 378 €	-279 844 €	-21,04%
Restes à réaliser	191 573 €	410 571 €	218 999 €	114,32%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068	23 400 €	8 577 €	-14 823 €	-63,35%
EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES				
04-4 MAISON DU VELO	290 100 €	356 230 €	66 130 €	22,80%
04-4 REMISAGE VELO	340 350 €	30 000 €	-310 350 €	-91,19%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	434 800 €	180 000 €	-254 800 €	-58,60%
97-1 DETTE	50 000 €	65 000 €	15 000 €	30,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-139 800 €	-148 549 €	-8 749 €	6,26%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	662 600 €	727 509 €	64 909 €	9,80%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	151 231 €	97 806 €	-53 425 €	-35,33%
04-4 MAISON DU VELO	471 369 €	566 703 €	95 334 €	20,22%
04-4 REMISAGE VELO	0 €	3 000 €	3 000 €	
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	40 000 €	60 000 €	20 000 €	50,00%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	522 800 €	578 960 €	56 160 €	10,74%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	0 €	1 500 €	1 500 €	
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	0 €	10 300 €	10 300 €	
04-4 MAISON DU VELO	169 000 €	259 510 €	90 510 €	53,56%
04-4 REMISAGE VELO	0 €	32 650 €	32 650 €	
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	309 500 €	240 500 €	-69 000 €	-22,29%
97-1 DETTE	43 000 €	34 500 €	-8 500 €	-19,77%
98-1 DOTATIONS AUX PROVISIONS	300 €	0 €	-300 €	-100,00%
99-1 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000 €	0 €	-1 000 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	139 800 €	148 549 €	8 749 €	6,26%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	-11 431 €	50 743 €	62 174 €	-543,92%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	50 000 €	65 000 €	15 000 €	30,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMEI	-61 431 €	-14 257 €	47 174 €	-76,79%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	578 960 €	727 509 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	578 960 €	629 703 €
dont Résultat antérieur reporté		97 806 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	1 050 378 €	901 829 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	631 230 €	499 835 €
dont Résultat antérieur reporté	8 577 €	
dont Restes à réaliser	410 571 €	401 994 €
Total	1 629 338 €	1 629 338 €

BUDGET ANNEXE LOCATION MOYENS DE TRANSPORT

Rattachés à la compétence des mobilités, les nouveaux services de location de moyens de transport sont retracés dans un budget annexe assujéti à la TVA. Ils s'inscrivent dans les objectifs du Schéma Directeur des Mobilités Actives.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Troyes Champagne Métropole a confié à la TCAT l'exploitation des services vélos (Maison du Vélo et Marcel à vélo).

Par délibération n°6 du conseil communautaire du 6 décembre 2024, Troyes Champagne Métropole a par ailleurs créé un nouveau service de stationnement sécurisé en libre-service de vélos (3 box situés respectivement sur les parkings Argence, Lacos et Jean Schiffer à Troyes).

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** de ces services s'élèvent à **578 960 €** dont :

- **259 510 €** pour le fonctionnement du **service de location et de remisage de vélos à la Maison du Vélo** en gare de Troyes (intégrant l'extension du service), comprenant en particulier **220 000 € pour l'exploitation du service par la TCAT** et des frais de location du local SNCF et de la nouvelle agence des mobilités (24 910 €) ;
- **240 500 €** pour le fonctionnement du **service de vélos en libre-service « Le Marcel à vélo »** (intégrant l'extension du service), comprenant en particulier **214 500 € pour l'exploitation du service par la TCAT** (dont frais de location d'un fourgon de réassort) et le paiement des redevances d'occupation du domaine public (3 000 €) ;
- **32 650 €** pour le fonctionnement du **service de stationnement sécurisé en libre-service de vélos (« box vélos »)**, comprenant notamment 8 000 € pour le logiciel de gestion des abonnements, 9 000 € pour le nettoyage par la TCAT et 15 000 € pour la maintenance ;
- **34 500 €** liés aux **intérêts sur la dette**.

Attendues pour un montant de **727 509 €**, les **recettes de fonctionnement 2025** correspondent :

- A **97 806 €** de **résultat de fonctionnement reporté** ;
- A l'estimation du montant des redevances facturées aux usagers pour l'utilisation de ces services, soit :
 - **33 000 €** pour les **locations et le remisage de vélos de la Maison du Vélo** ;
 - **60 000 €** pour les **vélos en libre-service du Marcel à vélo** ;
 - **3 000 €** pour les abonnements aux **stationnements sécurisés en libre-service de vélos** ;
 - **47 000 €** de **versement post-stationnement** sur l'antenne Maison du vélo.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une affectation du versement Mobilité sur l'antenne Maison du vélo de **486 602 €**.

Investissement :

Les **dépenses 2025 globales d'investissement** s'élèvent à **1 050 378 €** et se décomposent principalement comme suit :

- **356 230 €** sont prévus pour le **service Maison du vélo** correspondant à :
 - **25 000 € pour l'achat de 50 nouveaux vélos classiques ;**
 - 6 230 € pour l'acquisition d'un logiciel par la TCAT de gestion de la flotte vélos ;
 - **140 000 € pour l'aménagement du local Ecrevolles ;**
 - **170 000 € pour l'aménagement de la nouvelle agence des mobilités.**
- **180 000 €** sont prévus pour le **service du Marcel à vélos** correspondant à :
 - **95 000 € pour l'achat de 30 nouveaux VAE ;**
 - 15 000 € pour l'achat de 20 bornes et 2 totems pour les nouvelles stations Rivières-de-corps et les Noës-près-Troyes ;
 - **70 000 € pour l'électrification de la station Lavau, le génie civil des 2 nouvelles stations,** et l'installation des 5 stations d'autoréparation de vélos acquises en 2024.
- **30 000 €** sont prévus pour le **service des stationnements sécurisés en libre-service** de vélos correspondant à 10 000 € pour finaliser le génie civil lié à l'installation des trois box installées en 2024 et 20 000 € pour l'achat de matériel de vidéosurveillance.

Les **recettes d'investissements 2025** sont estimées à **901 829 €**. Les **restes à réaliser** sont de **401 994 €**.

Des subventions sont en outre attendues pour les projets d'extension des services vélos :

- **60 450 €** pour le **service de la Maison du Vélo** correspondant aux soldes attendues des subventions DSIL pour les extensions 2022/2023 ;
- **334 385 €** pour **les vélos en libre-service du Marcel à vélo** correspondant aux soldes des subventions DSIL pour les extensions 2022/2023, ainsi que le prévisionnel de subvention FEDER sollicité pour 239 000 € ;
- **90 000 €** pour les **stationnements sécurisés en libre-service de vélos** correspondant à la subvention ALVEOLE.

DECHETS – DECHETERIES – CHAUFFAGE URBAIN

13 - ELIMINATION DES DECHETS

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	35 838 252 €	39 122 826 €	3 284 574 €	9,16%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 994 200 €	13 733 401 €	4 739 201 €	52,69%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	0 €	100 €	100 €	
05-1 PERSONNEL TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	502 €	0 €	-502 €	-100,00%
05-1 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	2 300 000 €	2 204 000 €	-96 000 €	-4,17%
05-2 DECHETERIES	431 000 €	323 000 €	-108 000 €	-25,06%
05-2 PERSONNEL DECHETTERIE	0 €	108 000 €	108 000 €	
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	24 102 700 €	22 675 300 €	-1 427 400 €	-5,92%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	7 500 €	7 500 €	0 €	0,00%
05-3 PREVENTION DECHETS	0 €	60 000 €	60 000 €	
97-1 DETTE	0 €	11 525 €	11 525 €	
98-1 REPRISE SUR PROVISIONS	2 350 €	0 €	-2 350 €	-100,00%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	27 260 518 €	26 644 820 €	-615 698 €	-2,26%
SERVICES COMMUNS	1 198 200 €	1 193 820 €	-4 380 €	-0,37%
01-1 FONCTIONNEMENT SERVICE GENERAUX	163 700 €	160 000 €	-3 700 €	-2,26%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	739 400 €	722 000 €	-17 400 €	-2,35%
05-1 PERSONNEL TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	295 100 €	311 820 €	16 720 €	5,67%
TRAITEMENT	12 961 455 €	12 570 232 €	-391 223 €	-3,02%
05-1 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	9 185 000 €	9 185 000 €	0 €	0,00%
05-2 DECHETERIES	3 608 600 €	3 262 580 €	-346 020 €	-9,59%
05-2 DECHETERIES BOUILLY MOGNE AUMONT	0 €	1 200 €	1 200 €	
05-2 DECHETERIES PORTES DU PAYS D OTHE	4 400 €	1 400 €	-3 000 €	-68,18%
05-2 DECHETERIES SEINE MELDA COTEAUX	13 800 €	10 200 €	-3 600 €	-26,09%
05-2 PERSONNEL DECHETTERIE	149 655 €	109 852 €	-39 803 €	-26,60%
COLLECTE	13 100 863 €	12 880 768 €	-220 095 €	-1,68%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	4 657 296 €	4 930 432 €	273 136 €	5,86%
05-3 COLLECTE OMBUILLY MOGNE AUMONT	465 000 €	597 000 €	132 000 €	28,39%
05-3 COLLECTE OM EN REGIE	1 450 779 €	1 447 705 €	-3 074 €	-0,21%
05-3 COLLECTE OM PORTES DU PAYS D' OTHE	23 890 €	21 375 €	-2 515 €	-10,53%
05-3 COLLECTE OM SEINE BARSE	862 000 €	1 031 000 €	169 000 €	19,61%
05-3 COLLECTE OM SEINE MELDA COTEAUX	936 000 €	920 000 €	-16 000 €	-1,71%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	326 700 €	253 630 €	-73 070 €	-22,37%
05-3 PERSONNEL BACS	209 113 €	264 940 €	55 827 €	26,70%
05-3 PERSONNEL COLLECTE HORS REGIE	610 008 €	600 405 €	-9 603 €	-1,57%
05-3 PERSONNEL COLLECTE REGIE	2 090 163 €	2 240 533 €	150 370 €	7,19%
05-3 PERSONNEL PREVENTION DECHETS	277 690 €	250 272 €	-27 418 €	-9,87%
05-3 PREVENTION DECHETS	1 192 224 €	323 476 €	-868 748 €	-72,87%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	8 577 734 €	12 478 006 €	3 900 272 €	45,47%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	-416 466 €	-1 255 395 €	-838 929 €	201,44%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	-416 466 €	-1 255 395 €	-838 929 €	201,44%

BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS FONCTIONNEMENT

Les **charges de fonctionnement** relatives au service public d'élimination des déchets sont stables et s'élèvent à **26 644 820 €** pour 2025.

Le budget de fonctionnement consacré à l'élimination des déchets couvre plusieurs postes essentiels, garantissant la bonne gestion du traitement et de la collecte des déchets sur le territoire.

Une part importante des crédits est allouée au traitement des ordures ménagères, qui est assuré par le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA).

Deux autres volets importants constituent des dépenses de fonctionnement :

- La gestion des déchèteries intégrant la collecte et le traitement des déchets via des contrats de prestations de services
- La collecte des ordures ménagères réalisées en régie ou par des prestataires.

Cette organisation permet d'assurer un service adapté aux besoins du territoire en répondant aux obligations réglementaires en constante évolution.

Une partie de la collecte est assurée directement par Troyes Champagne Métropole, ce qui explique des coûts liés aux ressources humaines, des coûts d'entretien des véhicules et de maintien des équipements, comme les bornes d'apport volontaire.

Les charges de personnel représentent une part importante de ces dépenses. Elles sont réparties entre la régie de collecte, le service de gestion de bacs, le suivi des prestataires, le service de prévention et les services supports comme le service des relations avec les usagers.

Un budget est également consacré à la distribution de bacs et de sac de tri afin d'encourager le tri des déchets et d'améliorer leur gestion.

Par ailleurs, des actions sont menées pour prévenir la production des déchets, en poursuivant le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : accompagnement à la mise en place de solutions alternatives de valorisation locales des biodéchets (compostage individuel et collectif, broyage des déchets végétaux) et, l'expérimentation de solution de proximité pour la valorisation des déchets verts.

Des crédits sont dédiés à la communication afin d'informer les usagers sur la gestion des déchets. Cela inclut la diffusion de calendriers de collecte, la sensibilisation aux bonnes pratiques de tri ainsi que les actions de prévention pour réduire la production de déchets.

Toutes ces actions ont pour but d'améliorer la gestion des déchets, de s'adapter aux nouvelles réglementations nationales et aux besoins des habitants, tout en maîtrisant les coûts de gestion et en encourageant des pratiques plus responsables.

Les recettes qui permettent de financer le service public d'élimination des déchets se répartissent selon les grands postes suivants.

25 389 425 € de recettes fiscales et autres recettes dont principalement :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), dont le taux unique est actuellement à 10,95% assure les recettes suffisantes pour financer les investissements à venir, y compris le programme de déchèteries, et un soutien accru à la prévention et à la communication.

Un ajustement du taux est proposé à hauteur de 9.95 % afin de stabiliser l'excédent budgétaire à environ 1 million d'euros.

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi) du territoire du SIEDMTO dont les taux fixes sont à 10,53 % pour la zone A (collecte en porte à porte) et 9,47 % pour la zone B (collecte en point de regroupement).
- La Redevance Spéciale, qui est facturée aux gros producteurs de déchets.
- Des soutiens financiers d'organismes ainsi que le rachat de matières issues de la valorisation des déchets et du recyclage en déchetterie viennent compléter les recettes.

Grâce à ces différentes ressources et à une recherche permanente d'optimisation des coûts, le financement du service des déchets est assuré et permet d'encourager des pratiques plus responsables.

Le passage d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères à une collecte bimensuelle (C0,5) sur une partie plus importante du territoire, devrait permettre de confirmer l'intérêt de cette démarche et la baisse des tonnages des ordures ménagères constatée sur la zone déjà collectée à cette fréquence.

13 - ELIMINATION DES DECHETS

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 907 322 €	1 654 041 €	-253 282 €	-13,28%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 604 322 €	1 287 041 €	-317 282 €	-19,78%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	303 000 €	367 000 €	64 000 €	21,12%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	10 485 056 €	14 132 047 €	3 646 990 €	34,78%
Restes à réaliser	287 326 €	393 199 €	105 873 €	36,85%
TRAITEMENT	8 388 230 €	11 980 883 €	3 592 653 €	42,83%
05-2 DECHETERIES	7 238 230 €	9 920 883 €	2 682 653 €	37,06%
05-2 DECHETERIES BOUILLY MOGNE AUMONT	1 150 000 €	2 060 000 €	910 000 €	79,13%
COLLECTE	1 809 500 €	1 757 965 €	-51 535 €	-2,85%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	902 000 €	1 082 100 €	180 100 €	19,97%
05-3 COLLECTE OM EN REGIE	57 500 €	30 000 €	-27 500 €	-47,83%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	550 000 €	380 000 €	-170 000 €	-30,91%
05-3 PREVENTION DECHETS	300 000 €	265 865 €	-34 135 €	-11,38%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-8 577 734 €	-12 478 006 €	-3 900 272 €	45,47%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	26 644 820 €	39 122 826 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	26 644 820 €	25 389 425 €
dont Résultat antérieur reporté		13 733 401 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	14 132 047 €	1 654 041 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	13 738 848 €	367 000 €
dont Résultat antérieur reporté		1 287 041 €
dont Restes à réaliser	393 199 €	0 €
Total	40 776 867 €	40 776 867 €

BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement du budget annexe s'élèvent globalement à **14 132 47 €**.

Une partie importante des fonds est allouée à la modernisation des déchèteries. Ce programme vise l'agrandissement des sites (quand cela est possible), leur mise aux normes, le renforcement de la sécurité avec des dispositifs de contrôle d'accès, ainsi que l'intégration de nouvelles filières de traitement des déchets.

Pour 2025, les travaux entreront dans leur phase préparatoire avec les étapes d'avant-projet et de projet, ainsi que les procédures administratives nécessaires. Les travaux sont quant à eux programmés pour 2027 et 2028.

Un autre projet majeur concerne la construction d'une nouvelle déchèterie dans le secteur sud de l'agglomération sur la commune de Bouilly, destinée à améliorer le maillage territorial et à optimiser la gestion des flux de déchets. Ce chantier s'étalera sur deux ans, avec une finalisation prévue en 2026.

En parallèle, des investissements sont réalisés pour renforcer la prévention et optimiser la collecte. Cela inclut l'acquisition de bornes d'apports volontaire pour différents types de déchets, ainsi que l'achat de composteurs individuels et collectifs pour permettre de réduire la quantité de déchets organique collectés, en encourageant les habitants à valoriser leurs biodéchets directement chez eux ou dans des espaces partagés.

16 - RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 744 774 €	962 749 €	-782 025 €	-44,82%
Restes à réaliser	164 677 €	164 677 €	0 €	0,00%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	256 728 €	257 073 €	345 €	0,13%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	125 000 €	156 000 €	31 000 €	24,80%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	1 035 000 €	385 000 €	-650 000 €	-62,80%
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	163 370 €	0 €	-163 370 €	-100,00%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	6 887 184 €	8 548 586 €	1 661 402 €	24,12%
Restes à réaliser	584 774 €	263 224 €	-321 550 €	-54,99%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	4 529 409 €	5 621 362 €	1 091 953 €	24,11%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	1 040 000 €	1 917 000 €	877 000 €	84,33%
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	88 000 €	102 000 €	14 000 €	15,91%
97-1 DETTE	645 000 €	645 000 €	0 €	0,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-5 142 409 €	-7 585 837 €	-2 443 428 €	47,52%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	15 212 594 €	15 111 015 €	-101 579 €	-0,67%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 868 494 €	3 400 915 €	-467 579 €	-12,09%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	5 959 100 €	5 400 100 €	-559 000 €	-9,38%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	5 385 000 €	6 310 000 €	925 000 €	17,18%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	10 070 185 €	7 525 178 €	-2 545 007 €	-25,27%
SERVICES COMMUNS	1 702 285 €	386 705 €	-1 315 580 €	-77,28%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	23 702 €	24 900 €	1 198 €	5,05%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	0 €	44 763 €	44 763 €	
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	1 308 170 €	2 155 €	-1 306 015 €	-99,84%
05-4 PERSONNEL CHAUFFAGE URBAIN	203 313 €	186 887 €	-16 426 €	-8,08%
97-1 DETTE	167 100 €	128 000 €	-39 100 €	-23,40%
CHARTREUX	4 524 600 €	3 590 700 €	-933 900 €	-20,64%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	4 524 600 €	3 590 700 €	-933 900 €	-20,64%
CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	3 843 300 €	3 547 773 €	-295 527 €	-7,69%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	3 843 300 €	3 547 773 €	-295 527 €	-7,69%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	5 142 409 €	7 585 837 €	2 443 428 €	47,52%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	1 273 917 €	4 184 922 €	2 911 005 €	228,51%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	645 000 €	645 000 €	0 €	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	628 917 €	3 539 922 €	2 911 005 €	462,86%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 525 178 €	15 111 015 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	7 525 178 €	11 710 100 €
dont Résultat antérieur reporté		3 400 915 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	8 548 586 €	962 749 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	8 285 362 €	541 000 €
dont Résultat antérieur reporté		257 073 €
dont Restes à réaliser	263 224 €	164 677 €
Total	16 073 764 €	16 073 764 €

BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Dans le cadre de sa compétence facultative portant sur la gestion des réseaux de chauffage urbain, Troyes Champagne Métropole assure l'exploitation et l'extension des réseaux de chaleur qui desservent les communes de La Chapelle-Saint-Luc et des Noës-près-Troyes d'une part, et Troyes et Rosières près Troyes d'autre part.

Depuis le 3 janvier 2022, Troyes Champagne Métropole gère le service public de réseaux de chaleur en régie.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont globalement estimées à **7 525 178 €**.

Elles couvrent principalement les charges d'exploitation des deux réseaux qui correspondent aux coûts de fourniture en énergie (gaz, chaleur issue de la biomasse et de l'UVE, électricité) et les contrats d'exploitation dont le renouvellement est prévu en 2025.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à **15 111 015 €** intégrant le résultat de fonctionnement reporté (3 400 915 €) et pour les deux réseaux, les droits de raccordement des nouveaux abonnés et la facturation de la fourniture de chaleur aux abonnés.

Sur le réseau de chaleur de La Chapelle Saint Luc/Les Noës près Troyes, elles sont également constituées de la recette de la vente d'électricité produite par la cogénération à EDF Obligation d'achat, pour la dernière année, le contrat prenant fin en 2025.

Il convient de souligner que la fourniture de chaleur provenant d'Énergie Renouvelable et de Récupération (EnR&R), représentant plus de 50 % de la production totale d'énergie sur les deux réseaux de chaleur, permet de faire bénéficier les abonnés d'un taux de TVA réduit (5,5 % au lieu de 20 % sur l'ensemble de la facture).

Investissement :

Les dépenses d'investissement programmées en 2025 sont estimées à **8 548 586 €**, correspondant, pour les 2 réseaux, à des travaux d'extension, de renouvellement et de raccordement de nouveaux abonnés aux réseaux et à l'achat de quotas d'émission de gaz à effet de serre.

Les réseaux datant de 1969 pour le réseau de chaleur de La Chapelle Saint Luc/Les Noës près Troyes et de 1989 pour celui des Chartreux, les travaux de renouvellement des réseaux sont indispensables dans les années à venir afin de limiter les risques de fuite et de maintenir la qualité du service de fourniture de chaleur aux abonnés.

Enfin, sur le réseau de chaleur des Chartreux, Troyes Champagne Métropole envisage toujours le rachat de la chaufferie biomasse à la SEM ENERGIE mais l'analyse juridique menée fait craindre un dénouement peut-être pas aussi rapide que prévu ce qui va nécessiter pour les parties une forme d'agilité.

Les recettes d'investissement s'établissent à **962 749 €** et correspondent essentiellement aux subventions attendues de l'ADEME pour les travaux de raccordement de nouveaux abonnés aux réseaux de chaleur.

Le budget annexe réseaux de chaleur s'équilibre en dépenses et en recettes à **16 073 764 €**.

Les réseaux de chaleur de Troyes Champagne Métropole, alimentés en grande partie par des sources d'énergie renouvelable et de récupération, contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et s'inscrivent pleinement dans les objectifs du schéma directeur d'énergies renouvelables.

**SOLIDARITE – PREVENTION – ACCES AUX DROITS –
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

06 - Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discriminations	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	986 102 €	928 619 €	-57 483 €	-5,83%
06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits	986 102 €	928 619 €	-57 483 €	-5,83%
06-1 CITE DE L'EMPLOI	150 000 €	50 000 €	-100 000 €	-66,67%
06-1 CONTRAT DE VILLE - ACTION	329 538 €	309 016 €	-20 522 €	-6,23%
06-1 CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS	73 075 €	84 400 €	11 325 €	15,50%
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	2 500 €	2 700 €	200 €	8,00%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PERSONNEL	389 479 €	427 731 €	38 252 €	9,82%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PROG REUSSITE EDUCATIVE	39 650 €	44 650 €	5 000 €	12,61%
06-1 MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT	1 860 €	9 740 €	7 880 €	423,66%
06-1 PERSONNEL INSERTION	0 €	382 €	382 €	
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	164 520 €	162 555 €	-1 965 €	-1,19%
06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits	164 520 €	162 555 €	-1 965 €	-1,19%
06-1 CITE DE L'EMPLOI	50 000 €	42 000 €	-8 000 €	-16,00%
06-1 CONTRAT DE VILLE - ACTION	10 000 €	0 €	-10 000 €	-100,00%
06-1 CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS	1 520 €	2 555 €	1 035 €	68,09%
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	13 000 €	35 000 €	22 000 €	169,23%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PROG REUSSITE EDUCATIVE	90 000 €	83 000 €	-7 000 €	-7,78%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-821 582 €	-766 064 €	55 518 €	-6,76%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SOLIDARITE – PREVENTION

En 2024, l'élaboration du Contrat de Ville – Engagement Quartiers 2030 a permis d'établir des priorités transversales pour le territoire : parentalité-jeunesse, santé, cadre de vie/logement et présence de proximité. Les communes ont pu élaborer leurs priorités pour chacun de leurs quartiers prioritaires.

Pour atteindre les objectifs du nouveau contrat, Troyes Champagne Métropole accompagne les associations porteuses de projets qui répondent aux priorités. Ainsi, pour 2025, il est proposé d'accompagner pour **84 400 €** les projets relevant de l'appel à projets et d'accompagner à hauteur de **237 656€** les associations portant des actions en faveur de la maîtrise du français, de l'accompagnement à la scolarité, du soutien à la parentalité, de l'accès aux droits, de la participation des habitants et de l'égalité hommes-femmes.

Troyes Champagne Métropole mènera également des projets à destination des habitants (Concours d'éloquence, Séminaire de la réussite éducative...) pour un montant de **60 660€**, afin de répondre aux enjeux identifiés des quartiers et aux besoins des habitants.

De la même manière, Troyes Champagne Métropole gère deux dispositifs à destination des habitants des quartiers prioritaires :

- Le Programme de Réussite Educative s'adresse aux enfants présentant des signes de fragilité, en prenant en compte l'ensemble de leurs besoins éducatifs, sociaux et familiaux. Il mobilise le droit commun des partenaires afin de mettre en place un parcours individualisé de réussite. Troyes Champagne Métropole finance l'accès à des praticiens de santé et à des activités d'épanouissement, portées par les associations locales (**44 650 €**). 373 enfants étaient suivis en 2024.
- La Cité de l'emploi s'adresse aux habitants des quartiers prioritaires très éloignés de l'emploi, en visant spécifiquement des publics particulièrement fragilisés. Elle vise à travailler sur leur employabilité en recourant au droit commun des partenaires (France Travail, Département, Capemploi, Mission Locale, ...). Des actions spécifiques (mobilité, coaching) sont proposées par Troyes Champagne Métropole afin d'activer les parcours des participants (**50 000€**). Depuis sa création en avril 2022, 148 personnes ont été suivies. Effet induit de la coordination d'acteurs et des actions de coaching, 78 personnes ont retrouvé un emploi ou débuté une formation.

Ces projets et dispositifs sont co-financés par l'Etat à hauteur de **162 555€**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

06 - Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discriminations	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits	125 000 €	5 000 €	0 €	0 €	130 000 €
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	125 000 €	0 €	0 €	0 €	125 000 €
06-1 SOLIDARITE PREVENTION	0 €	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €
TOTAL :	125 000 €	5 000 €	0 €	0 €	130 000 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SOLIDARITE – PREVENTION

Le programme d'investissement pour 2025 concernant cette commission comprend **125 000 €** de report correspondant à la subvention allouée par le Conseil communautaire en septembre 2024 pour le projet de Maison des femmes du centre hospitalier de Troyes et **5 000 €** attribués également au centre hospitalier de Troyes lors du dernier Conseil, pour l'achat de matériel qui sera distribué à l'hôpital de Mayotte.

**EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE- CENTRES-
BOURGS – EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES
FRANCE SERVICES**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 554 298 €	1 602 544 €	48 246 €	3,10%
07-1 Personnel	528 421 €	611 958 €	83 537 €	15,81%
07-1 PERSONNEL ACTION SOCIALE DE PROXIMITE	528 421 €	611 958 €	83 537 €	15,81%
07-2 Equipements de proximité	422 985 €	379 756 €	-43 229 €	-10,22%
07-2 CRECHE BARBEREY	41 922 €	33 795 €	-8 127 €	-19,39%
07-2 CRECHE VILLECHETIF	39 572 €	36 020 €	-3 552 €	-8,98%
07-2 DIVERS SERVICES & EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	500 €	800 €	300 €	60,00%
07-2 MAISON ACCUEIL ET RESIDENCE POUR L'AUTONOMIE	196 141 €	186 906 €	-9 235 €	-4,71%
07-2 MAISON DES 1000 JOURS	0 €	14 080 €	14 080 €	
07-2 MAISON MEDICALE	100 075 €	65 500 €	-34 575 €	-34,55%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE EST	16 910 €	15 030 €	-1 880 €	-11,12%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ESTISSAC	8 120 €	8 350 €	230 €	2,83%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ST LYE	19 745 €	19 275 €	-470 €	-2,38%
07-3 Espaces France Service	555 792 €	513 652 €	-42 140 €	-7,58%
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE BOUILLY	14 450 €	13 170 €	-1 280 €	-8,86%
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE ST LYE	21 890 €	18 920 €	-2 970 €	-13,57%
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	32 805 €	30 705 €	-2 100 €	-6,40%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	21 905 €	20 575 €	-1 330 €	-6,07%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	1 100 €	0 €	-1 100 €	-100,00%
07-3 PERSONNEL MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	463 642 €	430 282 €	-33 360 €	-7,20%
07-4 Agriculture	47 100 €	56 178 €	9 078 €	19,27%
07-4 ESPACE TEST AGRICOLE	47 100 €	56 178 €	9 078 €	19,27%
07-5- Santé	0 €	41 000 €	41 000 €	#DIV/0
07-5 CONTRAT LOCAL DE SANTE	0 €	22 000 €	22 000 €	
07-5 DIVERS SANTE	0 €	19 000 €	19 000 €	
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	564 650 €	661 625 €	96 975 €	17,17%
07-2 Equipements de proximité	424 650 €	493 025 €	68 375 €	16,10%
07-2 CRECHE BARBEREY	125 000 €	137 700 €	12 700 €	10,16%
07-2 CRECHE VILLECHETIF	118 000 €	133 800 €	15 800 €	13,39%
07-2 MAISON DES 1000 JOURS	0 €	50 163 €	50 163 €	
07-2 MAISON MEDICALE	61 150 €	46 870 €	-14 280 €	-23,35%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE EST	40 000 €	40 000 €	0 €	0,00%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ESTISSAC	40 000 €	37 540 €	-2 460 €	-6,15%
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ST LYE	40 500 €	46 952 €	6 452 €	15,93%
07-3 Espaces France Service	140 000 €	165 000 €	25 000 €	17,86%
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE BOUILLY	35 000 €	40 000 €	5 000 €	14,29%
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE ST LYE	35 000 €	40 000 €	5 000 €	14,29%
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	35 000 €	45 000 €	10 000 €	28,57%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	35 000 €	40 000 €	5 000 €	14,29%
07-4 Agriculture		3 600 €	3 600 €	
07-4 ESPACE TEST AGRICOLE	0 €	3 600 €	3 600 €	
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-989 648 €	-940 919 €	48 729 €	-4,92%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT
POLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE - CENTRES
BOURGS- EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES FRANCE SERVICES

Troyes Champagne Métropole depuis le 1^{er} janvier 2025 anime un réseau petite enfance de proximité par les activités des RPE, Micro-crèches et de la Maison des 1000 jours déployée depuis le 17 février 2025.

Ainsi, depuis janvier 2024 le territoire de l'agglomération est couvert par 3 **Relais petite enfance**. Basés sur les communes de St Lyé, Estissac et Lusigny-sur-Barse ils offrent une délocalisation d'animation sur 9 communes favorisant ainsi la proximité d'usage pour les assistantes maternelles et les parents employeurs. Des animations hebdomadaires sont proposées pour aborder la motricité, la découverte du livre dès le plus jeune âge, l'éveil sensoriel et culturel, en lien avec la nature, les saisons...

En 2025, les RPE proposeront la deuxième quinzaine de la petite enfance, cette année sur le thème de la fratrie. Dans le cadre de leurs missions les trois RPE proposeront aux assistantes maternelles, mais aussi aux parents, accompagnés des enfants, un spectacle et des activités. Des animations délocalisées sur les communes rurales seront proposées pour offrir à chaque assistante maternelle, enfants et parents la possibilité de connaître l'offre de services des RPE. Cette quinzaine s'inscrit dans une dynamique de réseau petite enfance partagée avec les deux micro-crèches, la Maison des 1000 jours et la politique de la ville. Ainsi, un budget de 3 000 € est consacré aux animations sur un budget global de **42 655 €**. Pour le fonctionnement global des trois RPE une recette prévisionnelle de fonctionnement de **124 492 €** est attendue de la CAF.

Concernant les deux micro-crèches situées à Barberey et à Villechétif, elles sont ouvertes à toutes les familles de l'agglomération et sont dotées chacune de 10 berceaux pouvant accueillir les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Pour les deux micro-crèches : **26 000 €** sont consacrés à l'achat des repas, **1000 €** sont consacrés à l'éveil des enfants. Ainsi, pour 2025 la médiation animale et la communication avec bébé par le langage des signes sont programmées. Pour les recettes, sont attendus : **200 000 €** de la CAF et **71 500 €** de facturation auprès des parents.

Enfin, la Maison des 1000 jours de Troyes Champagne Métropole a ouvert ses portes depuis le 17 février 2025.

Elle est Basée à Lusigny-sur-Barse. Une offre délocalisée d'animations sur les communes de Saint-Lyé, Estissac et Bouilly favorise la proximité avec les familles.

La Maison des 1000 jours de Troyes Champagne Métropole propose des ateliers collectifs, des rendez-vous individuels sur la préparation à la naissance, l'allaitement, l'éveil de l'enfant, l'épanouissement de l'enfant et de son parent.

Pour le fonctionnement 2025, **10 000 €** sont consacrés à l'intervention de prestataires spécialisés en petite enfance pour répondre aux besoins des familles.

Les cofinanceurs de la Maison des 1000 jours (Conseil Départemental, CAF, ARS et MSA) accordent une aide au fonctionnement de **50 163 €**

Les dépenses relatives à la **maison médicale** s'élèvent à **65 500 €**. Elles comprennent la taxe foncière, les fluides, assurance et petits travaux. **Le produit** des loyers et des charges ainsi que les remboursements de charges sur l'exercice 2024 s'élèvent à **46 870 €**.

L'activité des 4 **Espaces France Services** est en constante progression depuis le 01 janvier 2020. Plus de 15 demandes d'accompagnement aux démarches administratives sont traitées par jour par chaque France Services.

En 2024, 9 500 personnes ont été reçues, dont 1 200 ont été soutenues pour la constitution de leur dossier de retraite avec 95% de dossiers finalisés. Concernant l'accompagnement au numérique, en 2024, 1 500 ateliers d'accompagnement au numérique ont été proposés en proximité grâce au maillage mis en œuvre entre Troyes Champagne Métropole et nos communes membres. Les accueils du public délocalisés sur les communes ont permis d'accompagner 500 personnes.

La visibilité et le rôle de France Services doit se poursuivre sur 2025 pour permettre à chaque habitant de solliciter les services proposés au sein des France Services. Dans le cadre des échanges relatifs au schéma directeur sont retenues des actions d'amélioration de la visibilité ; ainsi, 850 € seront consacrés à l'amélioration de la visibilité et les supports de communication, 3 170 € à l'amélioration des espaces d'accueil et 1 320 € serviront à l'animation et à l'achat de matériel d'animation pour les ateliers.

S'agissant de **l'agriculture**, les dépenses de fonctionnement estimées à :

- **56 178 €** sont destinés à financer les actions en lien avec la thématique agricole et l'alimentation locale, avec notamment la mise en place du projet d'espace-test agricole en maraîchage. D'autres dépenses concernent le versement de subventions qui soutiennent les productions locales.

Il est prévu en recettes la somme de :

- **3600 €** et concerne une partie de la subvention obtenue via le Département dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial pour le financement de l'espace-test agricole

Les dépenses de fonctionnement pour la **santé** sont estimées à **41 000 €** :

- **22 000 €** concernent le **Contrat Local de Santé**

Le travail concernant le CLS de 2^{ème} génération, qui couvrira la période 2025-2029, est en cours depuis la fin de l'année 2024, avec l'objectif de signature du contrat en juillet 2025.

Les dépenses concernent le cofinancement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'un coordinateur du CLS dans le cadre d'un marché public.

- **19 000 €** sont dédiés aux actions de prévention et de promotion de la santé.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
07-2 Equipements de proximité	2 513 €	418 154 €	0 €	105 720 €	314 947 €
07-2 CRECHE BARBEREY	1 820 €	89 416 €	0 €	480 €	90 756 €
07-2 CRECHE VILLECHETIF	0 €	40 678 €	0 €	880 €	39 798 €
07-2 MAISON DES 1000 JOURS	0 €	64 550 €	0 €	50 160 €	14 390 €
07-2 MAISON MEDICALE	0 €	154 800 €	0 €	5 200 €	149 600 €
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE EST	0 €	35 880 €	0 €	39 000 €	-3 120 €
07-2 RELAIS PETITE ENFANCE ST LYE	693 €	32 830 €	0 €	10 000 €	23 523 €
07-3 Espaces France Service	31 880 €	19 720 €	0 €	6 711 €	44 889 €
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE BOUILLY	2 456 €	400 €	0 €	0 €	2 856 €
07-3 ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE ST LYE	0 €	8 600 €	0 €	0 €	8 600 €
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	15 972 €	2 120 €	0 €	6 711 €	11 381 €
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	13 451 €	200 €	0 €	0 €	13 651 €
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	0 €	8 400 €	0 €	0 €	8 400 €
07-4 Agriculture	0 €	667 000 €	0 €	265 313 €	401 687 €
07-4 ESPACE TEST AGRICOLE	0 €	667 000 €	0 €	265 313 €	401 687 €
07-5- Santé	900 000 €	0 €	0 €	0 €	900 000 €
07-5 DIVERS SANTE	900 000 €	0 €	0 €	0 €	900 000 €
TOTAL :	934 393 €	1 104 874 €	0 €	377 744 €	1 661 523 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	58 833 €	176 240 €	15 462 €	71 625 €	147 986 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT
POLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE - CENTRES
BOURGS- EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES FRANCE SERVICES

Pour les RPE, **32 000 €** seront consacrés à l'achat d'un véhicule pour le remplacement d'un utilitaire accidenté ; une subvention de **10 000 €** de la CAF est attendue.

Pour les deux micro-crèches, **120 960 €** de travaux sont présentées pour maintenir les locaux aux normes et aux exigences d'accueil de la petite enfance. Une subvention sera sollicitée auprès de la CAF pour accomplir les travaux.

Pour la Maison des 1000 jours, **64 550 €** sont prévus pour l'achat d'un véhicule permettant l'itinérance et la réalisation au 1^{er} semestre de travaux pour l'aménagement de deux salles d'animation. Une recette de **50 160 €** est attendue sous forme de subvention par le Département et la CAF.

Les dépenses relatives à la **maison médicale** située à Estissac s'élèvent à **154 800 €**. Elles comprennent notamment les travaux pour la motorisation des portes d'entrées, la climatisation et la finalisation des travaux pour pouvoir accueillir les dentistes.

Des travaux de sécurisation des **Espaces France Services** sont prévus en 2025, notamment l'installation d'alarme intrusion avec bouton d'appel d'urgence et la mise en place d'un organigramme sécurisé.

Pour l'**agriculture**, les dépenses d'investissement sont estimées à :

- **667 000 €** dédiés à la thématique agriculture pour les travaux d'aménagement de l'espace-test agricole, l'achat de matériel de production, la réalisation d'études géotechniques.

Les recettes d'investissement s'élèvent à :

- **265 000 €** de subvention de la DSIL, FNADT et du Conseil Départemental de l'Aube dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial pour le financement des aménagements de l'espace-test agricole

Les dépenses d'investissement en **santé** sont estimées à **900 000 €** et sont destinées à cofinancer la salle hybride du Centre Hospitalier de Troyes (report de 2024). Il s'agit, au sein du bloc opératoire, d'une salle d'opération de dernière génération équipée d'un équipement de radiologie interventionnelle permettant la réalisation de procédures hybrides : à la fois chirurgicales et radiologiques en 3 dimensions. Elle permet effectivement de fusionner les images d'un scanner avec le corps du patient, en début ou en cours d'intervention. Elle favorise l'efficacité et la stabilité du geste tout en assurant un plus grand contrôle direct sur de nombreux paramètres vitaux. Cet équipement affirme le CHT comme un centre de soins de référence, moderne, et garantira une prise en charge locale des urgences vitales, évitant ainsi des transferts de patients hors du département et réduisant les pertes de chances liées à ces transferts. Il va attirer de jeunes professionnels de santé et des internes.

17 - MARPA

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	243 013 €	390 051 €	147 038 €	60,51%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	209 413 €	216 864 €	7 451 €	3,56%
10 - APPORTS DOTATIONS ET RESERVES	23 600 €	43 000 €	19 400 €	82,20%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0 €	120 187 €	120 187 €	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000 €	10 000 €	0 €	0,00%

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	285 013 €	429 251 €	144 238 €	50,61%
Restes à réaliser	407 €	37 011 €	36 604 €	8998,00%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000 €	10 000 €	0 €	0,00%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	259 606 €	382 240 €	122 634 €	47,24%
28 - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	15 000 €	0 €	-15 000 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-42 000 €	-39 200 €	2 800 €	-6,67%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	526 470 €	525 441 €	-1 029 €	-0,20%
002 - EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	320 €	0 €	-320 €	-100,00%
017 - PRODUITS DE LA TARIFICATION	243 300 €	232 509 €	-10 791 €	-4,44%
018 - AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	282 850 €	292 932 €	10 082 €	3,56%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	484 470 €	486 241 €	1 771 €	0,37%
011 - DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	127 500 €	161 000 €	33 500 €	26,27%
012 - DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL	280 000 €	263 051 €	-16 949 €	-6,05%
016 - DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	76 970 €	62 190 €	-14 780 €	-19,20%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	42 000 €	39 200 €	-2 800 €	-6,67%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	41 680 €	39 200 €	-2 480 €	-5,95%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	41 680 €	39 200 €	-2 480 €	-5,95%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	486 241 €	525 441 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	486 241 €	525 441 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	429 251 €	390 051 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	392 240 €	173 187 €
dont Résultat antérieur reporté		216 864 €
dont Restes à réaliser	37 011 €	0 €
Total	915 492 €	915 492 €

BUDGET ANNEXE MARPA

La résidence autonomie labélisée MARPA peut accueillir jusqu'à 20 résidents. Située sur la commune d'Estissac elle accueille des résidents de toute l'agglomération.

Les dépenses de fonctionnement de la résidence autonomie s'élève à **486 241€**, dont **93 000 €** sont consacrés aux repas et **263 051 €** sont consacrés aux frais de personnel.

Cinq agents assurent une offre de services 7 jours sur 7, 24 h sur 24 ; les services socles de Troyes Champagne Métropole interviennent en plus pour la bonne gestion de la résidence : manutention, service juridique, service administratif et financier...

Le recettes des loyers sont estimées pour 2025 à **232 509 €**

Le budget principal de Troyes Champagne Métropole vient équilibrer le budget annexe par une subvention à hauteur de **186 906 €**

En investissement, **238 000 €** sont prévus pour le changement des huisseries dans l'optique d'une amélioration de la dépense énergétique. Une subvention de la CARSAT de **120 187 €** est attendue.

**ECONOMIE – EMPLOI – INNOVATION – TIC/THD –
COMMERCE – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE –
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS AERIENS**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

08 - Economie, Emploi, Innovation, TIC / THD, Commerce, Economie sociale et solidaire, infrastructures et Transports aériens	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 008 808 €	5 297 611 €	288 802 €	5,77%
08-1 Economie Innovation TIC/THD	3 750 988 €	3 918 237 €	167 248 €	4,46%
08-1 AGENCE DE DEVELOPPEMENT	367 000 €	380 141 €	13 141 €	3,58%
08-1 COMMUNICATION ECONOMIQUE	1 800 €	4 800 €	3 000 €	166,67%
08-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	452 352 €	556 504 €	104 152 €	23,02%
08-1 DEVELOPPEMENT ENDOGENE	83 400 €	85 980 €	2 580 €	3,09%
08-1 ETUDES ECONOMIQUES	6 000 €	6 000 €	0 €	0,00%
08-1 HOTEL D'ENTREPRISES	169 567 €	173 307 €	3 740 €	2,21%
08-1 INNOVATION RECHERCHE	51 000 €	54 000 €	3 000 €	5,88%
08-1 PARC DES EXPOSITIONS	1 294 378 €	1 189 900 €	-104 478 €	-8,07%
08-1 PERSONNEL ECONOMIE	227 611 €	75 829 €	-151 782 €	-66,68%
08-1 POLE EUROPEEN DU CHANVRE	2 000 €	2 400 €	400 €	20,00%
08-1 ZAC CUPIGNY CRENEY	412 219 €	507 454 €	95 235 €	23,10%
08-1 ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES CHANTEREIGNE	98 662 €	316 412 €	217 750 €	220,70%
08-1 ZONES ACTIVITES	585 000 €	565 510 €	-19 490 €	-3,33%
08-2 Infrastructures et Transport aérien	115 000 €	115 000 €	0 €	0,00%
08-2 AERODROME	115 000 €	115 000 €	0 €	0,00%
08-3 Emploi	1 124 250 €	1 243 804 €	119 554 €	10,63%
08-3 ANIMATION TERRITORIALE	97 580 €	43 230 €	-54 350 €	-55,70%
08-3 EMPLOI	6 100 €	7 040 €	940 €	15,41%
08-3 FORUM EMPLOIS ET ALTERNANCE	87 936 €	194 600 €	106 664 €	121,30%
08-3 MISSION LOCALE	242 160 €	242 160 €	0 €	0,00%
08-3 PCE LOCAUX	1 200 €	1 250 €	50 €	4,17%
08-3 PERSONNEL EMPLOI	688 774 €	755 024 €	66 250 €	9,62%
08-3 PLATEFORME TERRITORIALE	500 €	500 €	0 €	0,00%
08-4 Commerce	18 570 €	20 570 €	2 000 €	10,77%
08-4 DIVERS COMMERCE	2 070 €	4 070 €	2 000 €	96,62%
08-4 MAGASINS D'USINES	16 500 €	16 500 €	0 €	0,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	59 500 €	143 000 €	83 500 €	140,34%
08-1 Economie Innovation TIC/THD	25 000 €	28 000 €	3 000 €	12,00%
08-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	25 000 €	28 000 €	3 000 €	12,00%
08-3 Emploi	34 500 €	115 000 €	80 500 €	233,33%
08-3 FORUM EMPLOIS ET ALTERNANCE	34 500 €	115 000 €	80 500 €	233,33%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 949 308 €	-5 154 611 €	-205 302 €	4,15%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

1°) Economie :

Après une année 2024 marquée par l'élaboration du Schéma Directeur de l'Economie et l'organisation des 1^{ère} rencontres de l'économie (1^{er} évènement de ce type organisé en région Grand Est et qui a fédéré l'ensemble des acteurs du monde économique le 5 décembre dernier), l'année 2025 sera consacrée au déploiement des actions identifiées pour conforter la dynamique d'attractivité du territoire de Troyes Champagne Métropole.

Dans un contexte de profondes mutations, les actions proposées s'attacheront à anticiper les transitions, afin de répondre collectivement aux défis que devront relever tant les entreprises que le territoire (maîtrise du foncier, création de bassin d'emplois, préservation des ressources, adaptation aux nouveaux modèles commerciaux, développement des secteurs de la bioéconomie, du textile, de la cybersécurité notamment).

Fonctionnement :

Jamais la concurrence entre territoires pour accueillir des entreprises n'a été aussi exacerbée. Pour convaincre une entreprise de s'installer ou de se développer, la seule disponibilité foncière ne suffit plus. Il s'agit désormais de se montrer innovant pour attirer et ancrer activités et salariés sur notre territoire. Cela passe par des actions permettant de :

- **Fédérer et structurer les acteurs** pour consolider les stratégies industrielles et réindustrialiser notre économie ;
- **Disposer d'outils adaptés pour favoriser le développement économique des entreprises et leur besoin de réactivité :**
 - o Le soutien à l'agence **Business Sud Champagne** est maintenu à hauteur de **352 000 €** (s'ajoutent 28 141 € pour le projet territoires d'industrie). La mission qui est confiée à l'agence par Troyes Champagne Métropole est d'assurer le **suivi des entreprises industrielles locales, d'identifier les entreprises susceptibles de s'implanter sur le territoire, de mener une veille stratégique pointue** pour alimenter la collectivité et lui permettre d'éclairer ses décisions.
 - o Le soutien à l'Agence Régionale **Grand Est Développement** (ex. Grand e Nov), **agence des transformations**, disposant d'un bureau permanent sur Troyes, et qui appuie la collectivité pour aider les entreprises à répondre aux mutations industrielles, numériques et environnementales, est maintenu à

hauteur de **40 000 €**. L'agence appuie notamment Troyes Champagne Métropole à concevoir les zones d'activités du futur.

- La création d'un outil d'aménagement foncier : la **Société Publique Locale Immobilière Sud Champagne**, société à vocation économique à la main des 5 EPCI actionnaires qui ont souhaité participer : Communautés de communes des Lacs de Champagne, de la Région de Bar-sur-Aube, du Pays d'Othe, des Portes de Romilly-sur-Seine et la Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole).
- Des liens solides avec les outils existants et notamment l'**Etablissement Public Foncier du Grand Est (EPFGE)**, chargé de l'acquisition et du portage foncier des terrains, la réhabilitation de friches industrielles ou encore la **SEM Energie**.
- Des équipes et missions repensées au sein de la collectivité avec notamment le lancement d'une **mission Hospitalité** : « Troyes La Champagne vous accueille » qui incarne la promesse d'un territoire de croissance et de partage. Cette mission repose sur un service qui disposera en 2025 d'un budget de **150 000 € pour des actions de communication** et de **50 000 € pour des évènements presse et intégrations des nouveaux arrivants** sur le territoire. Ce service visera à :
 - Valoriser les atouts économiques locaux et renforcer la visibilité de la métropole et des territoires qui la compose à l'échelle nationale
 - Faciliter l'installation de chaque nouvel arrivant, entrepreneur ou salarié, en lui apportant des solutions adaptées à ses besoins : aide à la recherche de logement, inscription des enfants à l'école ou accompagnement pour l'emploi du conjoint.

Ainsi, l'attractivité économique du territoire de Troyes Champagne Métropole s'envisage à travers le **développement de l'ensemble de ses composantes - des zones rurales comme des zones urbaines** – et des **acteurs qui le composent**.

Dans ce contexte, au total les **dépenses de fonctionnement 2025** spécifiques à **l'économie, l'innovation, aux infrastructures et transports aériens** sont prévues à hauteur de **3 918 327 €**, soit une hausse de 4,46%. Cette hausse s'explique principalement par le déploiement du service hospitalité qui entre, en 2025, dans une phase de visibilité et de notoriété avec le déploiement des outils correspondants, comme explicité ci-dessus.

Outre les outils cités (notamment Business Sud Champagne à hauteur de 352 000 €), les dépenses de fonctionnement du pôle comprennent tout d'abord les contributions à deux organismes dont Troyes Champagne Métropole est membre statutaire : **l'Aérodrome de Barberey (115 000 €)** et, de manière plus limitée, la **SCIC Pôle européen du Chanvre (2 400 €)**.

Sous l'appellation **Développement Economique** à hauteur de **556 504 €**, sont reconduites également les actions suivantes :

- Consolider, au travers d'**adhésions**, certaines **filières stratégiques** pour notre territoire. Bénéficieront notamment de renouvellement d'adhésions (pour **9 968 €**) : le Club Industrie Agro-Alimentaire, Bioeconomy for Change, le cluster Biogaz Vallée et l'association AUBE DAEV ;
- Encourager le **renouvellement du tissu économique**, et plus particulièrement favoriser l'émergence de start-up. En ce sens, une subvention de **180 000 €** est allouée à **la Technopole de l'Aube (SEMTAC)** ;
- Développer l'attractivité du territoire en soutenant notamment l'association **Le Rucher Créatif**, tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat qui propose des **espaces de co-working** répondant aux objectifs du projet de territoire de l'agglomération, à travers la reprise de son bail depuis l'année dernière (**86 000 €** charges comprises) et le renouvellement du marché public pour la gestion des espaces de co-working (**18 446 €**). Véritable marqueur d'attractivité et de dynamisme du territoire, cet outil s'inscrit dans une chaîne d'accompagnement dédiée aux entrepreneurs. Troyes Champagne Métropole étudie quelles pourraient être les perspectives de développement à plus long terme.

40 000 € sont également prévus pour mettre en œuvre une **étude d'opportunité économique du territoire** pour impulser de nouveaux modes de gouvernance et d'animation des acteurs économiques.

L'intervention de Troyes Champagne Métropole en matière de **développement endogène**, pour un montant consolidé de **85 980 €**, vise à encourager la **diversification du tissu économique**, en soutenant les partenaires du territoire qui œuvrent en faveur de l'accompagnement à la **création d'entreprises et leur développement**. Il s'agit principalement d'Initiative Aube (22 880 €), du Réseau Entreprendre (30 000 €) et du Rucher Créatif (20 000 €). Une subvention viendra soutenir la première journée de l'entrepreneuriat féminin, organisée par l'association Créez comme elles. Des subventions sont également versées aux associations Perspectives Numériques 10, l'Association des Zones d'Activité économique Troyes Ouest (ex-Association des ZI Sainte Savine qui a étendu son périmètre d'actions aux entreprises de la zone d'activités de Torvilliers lors de l'Association Générale Extraordinaire du 5 mars dernier), l'Association des Zones Industrielles Chapelaines et Entreprendre pour Apprendre pour ne citer que les principales.

Pour stimuler l'**Innovation et la Recherche**, une enveloppe de **54 000 €** est fléchée en direction de partenaires locaux et régionaux (Grand Est Développement et le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube). Troyes Champagne Métropole soutiendra par ailleurs plusieurs événements en lien avec l'innovation : le 7^{ème} colloque fibres naturelles et polymères organisé par la société FRD-CODEM, le congrès régional du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) Champagne-Ardenne et le hackathon « le chanvre dans la construction » organisée par le Young Entrepreneur Center.

6 000 € sont en outre prévus pour l'exploitation de l'outil informatique et l'achat de données pour l'Observatoire Economique (société Eudonet).

Dans un souci permanent d'entretien des Zones d'Activités dont elle a la charge, Troyes Champagne Métropole mobilise **565 510 €** afin de garantir les interventions

sur voiries et traiter les espaces verts : cela comprend en particulier le remboursement aux communes dans le cadre des conventions de services partagés relatifs à l'entretien de voirie, le reste des dépenses correspondant à la compensation de frais généraux liés à l'énergie et aux divers aménagements sur l'espace public.

Enfin, plusieurs subventions d'équilibre viennent abonder les budgets annexes : Hôtel d'entreprise (173 307 €), Parc des Expositions (1 189 900 €), ZAE Cupigny Creney (507 454 €), ZAE Chantereigne (316 412 €).

D'un montant global de **28 000 €**, les **recettes de fonctionnement** attendues proviennent de l'acte de sous-location conclu entre Troyes Champagne Métropole et le Rucher Créatif, à la suite de la reprise du bail en 2024 par l'agglomération.

2°) Emploi :

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** spécifiques à l'**Emploi** sont prévues à hauteur de **1 243 804 €**, soit une hausse de 10,63% par rapport à 2024. Cette hausse s'explique notamment par **la montée en puissance du Forum Emplois et Alternance (FEA) pour l'édition 2025**. Au regard du succès grandissant de cette opération (5 300 visiteurs en 2024 soit + 900 visiteurs par rapport à 2023), portée depuis plus de 10 ans par Troyes Champagne Métropole, et au regard de l'attention que l'agglomération souhaite apporter aux entreprises pour faciliter leur démarche de recrutement, l'édition 2025 proposera un format différent : amplitude horaire élargie (10h-18h sur deux jours), surface d'exposition étendue pour accueillir les exposants dans de meilleures conditions, conférences proposées sur des thématiques telles que l'Intelligence artificielle dans le recrutement, les métiers en tension, les reconversions professionnelles et des allées dédiées aux métiers de l'artisanat, de l'industrie mais aussi pour la 1^{ère} fois cette année, ceux de l'agriculture et de l'énergie. **194 600 €** sont ainsi prévus en 2025 pour permettre l'organisation de cette édition, couvrant notamment les frais de location du Parc des expositions – Le Cube.

La ligne **Animation territoriale**, abondée à hauteur de **43 230 €**, recouvre notamment les soutiens du Pôle Développement Economique, Emploi et Mobilités auprès des différents **partenaires sur la thématique « emploi »** dont les principaux sont l'association EGEE (4 880 €) qui œuvre en faveur de l'accompagnement des cadres en recherche d'emploi, **l'association SEQUOIA (30 000 €)**, **Entreprise à But d'Emploi** créée dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Sont également fléchés 2 000 € pour le renouvellement de la cotisation auprès de l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée). 2 700 € sont également budgétés pour l'animation et l'organisation de la **première édition du « Trophée des clauses sociales d'insertion »** qui se tiendra en juin 2025 et 1 650 € pour les **frais de sécurité liés à l'organisation de trois job datings** sur le territoire.

S'ajoute à ces dotations la contribution de **242 160 €** versée à la **Mission Locale**.

Une partie des **charges de personnel** affectées au secteur de l'emploi, plus particulièrement pour l'animation des six Points Conseil Emploi et des quatre Permanences Emploi déployées sur le territoire de l'agglomération, sont consolidées à hauteur de **755 024 €**.

Enfin, les crédits fléchés sur la **Plateforme Territoriale** pour **500 €** correspondent à la maintenance du logiciel utilisé pour la gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics.

D'un montant global de **115 000 €**, les **recettes de fonctionnement** attendues proviennent des **soutiens financiers attendus pour l'organisation du Forum Emplois et Alternance** : 30 000 € de la Région Grand Est, 70 000 € dans le cadre du FSE et 5 000 € du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne. Les redevances issues de la **location des stands** de ce forum sont estimées à 10 000 €.

3°) Commerce :

Le commerce est un des piliers du Schéma Directeur de l'Economie. Au regard de la spécificité du territoire de Troyes Champagne Métropole, marquée par le développement de ses centres de marques, la communauté d'agglomération concentre son action sur trois axes principaux :

- Assurer un développement équilibré des polarités commerciales en lien avec les centres villes ;
- Apporter aux communes, notamment en ruralité, une expertise technique pour dynamiser les centres bourgs ;
- Etudier les tendances et être en veille permanente pour répondre aux enjeux liés aux mutations commerciales.

Il s'agit ainsi essentiellement d'un appui technique et d'ingénierie apporté par la collectivité aux commerçants et aux communes du territoire.

Les **dépenses de fonctionnement 2025** spécifiques au Commerce sont prévues à hauteur de **20 570 €**.

La ligne **Divers Commerce** est abondée à hauteur de **4 070 €** et recouvre les frais de réception et les frais de participation à des colloques et séminaires (4 000 €), auxquels s'ajoutent 70 € pour le renouvellement d'adhésion au Club des managers des centres-villes et de territoires.

Les frais d'entretien des espaces publics du pôle de **Magasins d'Usines de Pont-Sainte-Marie**, repris dans une convention de services partagés, sont évalués à **16 500 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

08 - Economie, Emploi, Innovation, TIC / THD, Commerce, Economie sociale et solidaire, infrastructures et Transports aériens	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
08-1 Economie Innovation TIC/THD	683 636 €	8 621 882 €	0 €	5 908 901 €	3 396 617 €
08-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0 €	30 000 €	0 €	0 €	30 000 €
08-1 DEVELOPPEMENT ENDOGENE	0 €	57 560 €	0 €	0 €	57 560 €
08-1 ETUDES ECONOMIQUES	0 €	4 000 €	0 €	0 €	4 000 €
08-1 PARC DU GRAND TROYES	0 €	147 200 €	0 €	5 908 901 €	-5 761 701 €
08-1 SPL IMMOBILIERE SUD CHAMPAGNE	0 €	864 500 €	0 €	0 €	864 500 €
08-1 ZAC CUIPIGNY CRENEY	0 €	77 161 €	0 €	0 €	77 161 €
08-1 ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES BOUILLY	0 €	538 587 €	0 €	0 €	538 587 €
08-1 ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES SAINT LYE	0 €	4 284 175 €	0 €	0 €	4 284 175 €
08-1 ZONE ACTIVITES LA CHAPELLE	598 578 €	1 148 613 €	0 €	0 €	1 747 191 €
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT ANDRE LES VERGERS	0 €	714 000 €	0 €	0 €	714 000 €
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT PARRIS AUX TERTRES	0 €	308 000 €	0 €	0 €	308 000 €
08-1 ZONES ACTIVITES	85 058 €	448 086 €	0 €	0 €	533 144 €
08-3 Emploi	0 €	16 640 €	0 €	0 €	16 640 €
08-3 ANIMATION TERRITORIALE	0 €	11 640 €	0 €	0 €	11 640 €
08-3 EMPLOI	0 €	5 000 €	0 €	0 €	5 000 €
08-4 Commerce	37 351 €	104 826 €	0 €	0 €	142 177 €
08-4 DIVERS COMMERCE	0 €	9 000 €	0 €	0 €	9 000 €
08-4 ZONE COMMERCIALE PONT STE MARIE	37 351 €	0 €	0 €	0 €	37 351 €
08-0 ZONE COMMERCIALE ST JULIEN	0 €	95 826 €	0 €	0 €	95 826 €
TOTAL :	720 987 €	8 743 348 €	0 €	5 908 901 €	3 555 434 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	1 021 868 €	4 913 562 €	0 €	2 969 021 €	2 966 409 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

1°) Economie :

L'attractivité du territoire passe également par la capacité de proposer des infrastructures et des outils adaptés à l'implantation et au développement des entreprises et acteurs économiques.

Les dépenses d'investissement 2025 spécifiques à l'économie, l'innovation, aux infrastructures et au transport aérien sont prévues à hauteur de **8 621 882 €**.

Ainsi, pour l'année 2025, **trois opérations de requalification de voirie** sur les zones d'activités du Territoire sont priorisées et budgétées, à savoir :

- **1 148 613 €** affectée à la **requalification des zones d'activités de La Chapelle Saint-Luc**, qui comprend 950 000 € pour les travaux de la **rue Jean Jaurès** en 2025 et 198 613 € pour le solde des travaux de la **rue Danton**, lancés en 2024.
- **714 000 €** inscrits pour la **requalification des zones d'activité de Saint-André-les-Vergers** correspondant à 701 000 € pour les travaux de la **rue Fontaine Saint-Martin** en 2025 et 13 000 € de restes à payer sur les travaux de la rue des Agriculteurs et rue des Maraichers réalisés fin 2023.
- **308 000 €** pour la requalification de la **rue des Perrières** sur la **zone d'activité de Saint-Parres-Aux-Tertres**.

De plus, l'investissement sur diverses autres Zones d'Activités (ZA) mobilise, pour cette année 2025, des crédits à hauteur de **448 086 €**, qui sont dédiés à des **aménagement spécifiques sur des zones d'activités**. La principale nouveauté du budget 2025 réside dans le lancement très opérationnel du **projet de campus de la Bioéconomie sur le parc d'activité Saint-Lyé** (60 ha à terme) annoncé lors des 1^{ère} rencontres de l'économie le 5 décembre dernier. **200 000 € sont inscrits pour lancer les premières études et le concours de maîtrise d'œuvre** de ce projet, d'un coût prévisionnel de 6 240 000 € et qui accueillera notamment le centre de recherche technologique de FRD-CODEM, référence nationale et européenne dans le domaine des éco-matériaux et des matériaux biosourcés. Cette ligne couvre également les **besoins en signalétique des ZAE (20 000 €)**.

Dans le cadre de la **fin des travaux du giratoire situé à proximité de la parcelle du Parc du Grand Troyes** où s'est récemment installée l'entreprise Clarins, **147 200 €** sont prévus.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des sommes correspondant à l'avance versée par le budget principal sur certains budgets annexes de zones d'activités sont allouées en dépenses (Cupigny, Saint-Lyé et Bouilly), ou inversement en recettes pour le remboursement de l'avance versée (Parc du Grand Troyes).

864 500 € sont également fléchés pour permettre l'apport annuel au capital à la **SPL immobilière Sud Champagne**, constituée en 2024, et compétente pour réaliser des opérations d'aménagement et de construction favorisant le développement et l'attractivité économiques du territoire.

Les **30 000 €** pour le développement économique sont destinées à **l'acquisition, par le service hospitalité, d'un logiciel de visite virtuelle du Territoire**, utilisable dans les salons.

Une enveloppe de **57 560 €** est affectée au **développement endogène** pour des **aides à l'installation**.

Une enveloppe de **4 000 €** sur la ligne **Etudes Economiques** est affectée au contrat d'une licence informatique pour l'utilisation de données permettant la gestion de **l'observatoire économique** (fournisseur de données ALTARES).

2°) Emploi

11 640 € sont prévus pour mettre en œuvre la délibération du Conseil communautaire du 6 décembre 2024 accordant une **subvention au réseau La Cravate Solidaire** pour le projet d'acquisition et d'aménagement d'un mini-bus « La Cravate Mobile ».

5 000 € sont affectés notamment pour le **renouvellement du matériel (PC + Impression) des différents Point Conseil Emploi**.

3°) Commerce

La principale dépenses du budget 2025, **95 826 €**, correspond au coût de **l'étude portant sur la transformation de la zone commerciale de marques avenue à Saint-Julien-les-Villas**, projet pour lequel Troyes Champagne Métropole a été retenue parmi 112 projets présentés dans le cadre de l'appel à projet (Plan de transformation des zones commerciales) en 2024 et qui vise

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

à envisager de nouveaux modèles de zones commerciales afin de les adapter aux enjeux de mutation que connaît le secteur actuellement. L'enjeu est d'envisager l'avenir de ce site et accompagner les mutations à venir, en lien étroit avec les visions portées par les communes de Troyes et de Saint Julien les Villas. Une vision globale est recherchée avec une analyse du potentiel de redéploiement de diversification des usages de la zone, de repositionnement du site et, plus largement, de l'espace urbain dans lequel il s'intègre. Des orientations et préconisations d'intervention sont attendues.

9 000 € sont budgétés pour **l'acquisition d'une plateforme en ligne de veille et d'aide à la décision** dans le domaine du commerce.

04 - PARC DU GRAND TROYES

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	4 367 696 €	4 631 974 €	264 279 €	6,05%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	3 175 696 €	3 440 199 €	264 504 €	8,33%
27 - Autres immobilisations financières	1 192 000 €	1 191 775 €	-225 €	-0,02%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	2 496 123 €	5 908 901 €	3 412 778 €	136,72%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 496 123 €	5 908 901 €	3 412 778 €	136,72%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	1 871 572 €	-1 276 927 €	-3 148 499 €	-168,23%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	1 839 349 €	1 803 606 €	-35 743 €	-1,94%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 220 642 €	771 558 €	-449 084 €	-36,79%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	581 687 €	967 380 €	385 693 €	66,31%
75 - Autres produits de gestion courante	6 020 €	5 938 €	-82 €	-1,36%
76 - Produits financiers	31 000 €	58 730 €	27 730 €	89,45%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	3 710 921 €	526 679 €	-3 184 242 €	-85,81%
011 - Charges à caractère général	3 710 821 €	526 579 €	-3 184 242 €	-85,81%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	-1 871 572 €	1 276 927 €	3 148 499 €	-168,23%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	-3 092 214 €	505 369 €	3 597 583 €	-116,34%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	-3 092 214 €	505 369 €	3 597 583 €	-116,34%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	526 679 €	1 803 606 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	526 679 €	1 032 048 €
dont Résultat antérieur reporté		771 558 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	5 908 901 €	4 631 974 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	5 908 901 €	1 191 775 €
dont Résultat antérieur reporté		3 440 199 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	6 435 580 €	6 435 580 €

BUDGET ANNEXE – PARC DU GRAND TROYES

La capacité à proposer un foncier aménagé pour accueillir des entreprises ou permettre le développement de celles déjà présentes sur le territoire est un enjeu stratégique à l'heure de la réindustrialisation de l'économie. Dans un contexte de raréfaction foncière, la possibilité d'aménager des zones d'activités économiques tout en conciliant les usages devient cruciale pour l'attractivité des territoires qui souhaitent répondre aux besoins des entreprises et aux nouveaux enjeux environnementaux. **Au cours des cinq dernières années, la commercialisation du Parc du Grand Troyes s'est accélérée amenant à une tension foncière à très court terme.** La labellisation « Site industriel clé en main » lui a apporté une reconnaissance, rassurant les prospects quant à la qualité du service apporté (aménagement, accompagnement, réactivité). Afin de poursuivre sur cette dynamique et en tenant compte de la trajectoire de limitation progressive de l'artificialisation des sols, il convient d'anticiper et de réfléchir aux aménagements économiques de demain pour permettre l'extension de ce parc sur laquelle Troyes Champagne Métropole œuvre en lien étroit avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est (EPFGE) et la SAFER.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** sur le Parc du Grand Troyes s'élèvent pour 2025 à **526 679 €** et permettent de **poursuivre son aménagement et son extension** comme suit :

- **Poursuite d'acquisitions foncières** pour **253 490 €** sur les parcelles du lot dit T8 (8^{ème} tranche d'aménagement). S'y ajoutent **15 000 €** pour un **diagnostic archéologique sur une parcelle située à La Rivière-de-Corps** ;
- **116 949 €** pour la fin des travaux sur les parcelles dites T6 (6^{ème} tranche d'aménagement), **parcelles où s'est implantée notamment l'entreprise Clarins**, comprenant également la pose d'un nouvel arrêt de bus et de bornes de recharge électrique ;
- **50 000 €** pour une **AMO relative à l'extension des parcelles dites T7** (7^{ème} tranche d'aménagement) ;
- 3 500 € pour le logiciel de visite virtuelle 3D du Parc du Grand Troyes ;
- 1 500 € pour la signalétique du Parc (bâche) ;
- S'ajoutent enfin des frais juridiques liés aux cessions (transferts, indemnités agricoles, études de topographie et taxe foncière).

Les aménagements du Parc du Grand Troyes sont financés par des **recettes de fonctionnement** à hauteur de **1 803 606 €** liées principalement aux **cessions foncières (967 380 €)** et **au résultat reporté de fonctionnement (771 558 €)**.

BUDGET ANNEXE – PARC DU GRAND TROYES

Investissement :

Les **dépenses d'investissement 2025** correspondent à l'annuité de la dette à hauteur de **5 908 901 €**.

Les **recettes d'investissement** correspondent au **solde d'exécution d'investissement** de la section d'investissement reporté à hauteur de **3 440 199 €**, auxquels s'ajoutent **1 191 775 € de créances**.

18 - ZAC DE LA HAIE DES FOURCHES

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement		168 086 €	168 086 €	
Restes à réaliser				
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	168 086 €	168 086 €	
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	567 503 €	570 622 €	3 120 €	0,55%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	488 503 €	570 622 €	82 120 €	16,81%
16 - Emprunts et dettes assimilées	79 000 €	0 €	-79 000 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-567 503 €	-402 536 €	164 966 €	-29,07%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	767 826 €	405 236 €	-362 590 €	-47,22%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	405 136 €	405 136 €	0 €	0,00%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	362 590 €	0 €	-362 590 €	-100,00%
75 - Autres produits de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	200 324 €	2 700 €	-197 624 €	-98,65%
011 - Charges à caractère général	199 124 €	2 600 €	-196 524 €	-98,69%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	1 100 €	0 €	-1 100 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	567 503 €	402 536 €	-164 966 €	-29,07%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	162 366 €	-2 600 €	-164 966 €	-101,60%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	79 000 €		-79 000 €	-100,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	83 366 €	-2 600 €	-85 966 €	-103,12%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 700 €	405 236 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	2 700 €	100 €
dont Résultat antérieur reporté		405 136 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	570 622 €	168 086 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	0 €	168 086 €
dont Résultat antérieur reporté	570 622 €	
dont Restes à réaliser	0 €	
Total	573 322 €	573 322 €

BUDGET ANNEXE – ZAC LA HAIE DES FOURCHES

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **2 700 €** et correspondent essentiellement à la **taxe foncière**.

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **405 236 €**. Elles correspondent au **résultat de fonctionnement reporté**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **570 622 €** et correspondent au **solde d'exécution de la section d'investissement reporté**.

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **168 086 €** et correspondent aux **emprunts**.

21 - ZAC CUIPigny CRENEY

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	449 898 €	400 000 €	-49 898 €	-11,09%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	449 898 €	322 839 €	-127 059 €	-28,24%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	77 161 €	77 161 €	
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	449 898 €	0 €	-449 898 €	-100,00%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	449 898 €	0 €	-449 898 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	0 €	400 000 €	400 000 €	

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	516 400 €	563 548 €	47 148 €	9,13%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	49 410 €	0 €	-49 410 €	-100,00%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	54 671 €	55 994 €	1 323 €	2,42%
75 - Autres produits de gestion courante	412 319 €	507 554 €	95 235 €	23,10%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	516 400 €	963 548 €	447 148 €	86,59%
011 - Charges à caractère général	516 300 €	903 448 €	387 148 €	74,99%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	60 100 €	60 000 €	60000,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	0 €	-400 000 €	-400 000 €	

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	-49 410 €	-400 000 €	-350 590 €	709,55%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS				
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-49 410 €	-400 000 €	-350 590 €	709,55%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	963 548 €	563 548 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	963 548 €	563 548 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	0 €	400 000 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)		77 161 €
dont Résultat antérieur reporté		322 839 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	963 548 €	963 548 €

BUDGET ANNEXE – ZAC DE CUIGNY

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** correspondent à la **seconde phase d'aménagement de cette zone artisanale** pour un montant total de **903 448 €**. Ces dépenses comprennent notamment :

- Les **fouilles archéologiques sur la partie extension** pour **837 000 €**,
- **57 268 €** pour la **MOE et autres études préalables**,
- **60 000 €** pour les **compensations agricoles**,
- S'y ajoutent notamment des dépenses liées aux frais d'acte pour les acquisitions, de prestations topographiques et de taxes foncières.

Les **recettes** sont attendues à hauteur de **563 548 €**, comprenant notamment les **produits relatifs aux cessions** pour **55 994 €** et la **subvention d'équilibre** est nécessaire à hauteur de **507 554 €**.

Investissement :

Il n'y a pas de dépenses d'investissement prévues en 2025 sur cette zone d'activités qui pourrait accueillir, dans les prochaines années, le dépôt bus de la TCAT.

Les **recettes d'investissement** correspondent au **solde d'exécution de la section d'investissement** reporté pour un montant de **322 839 €**, auxquelles s'ajoutent **77 161 €** liés à l'**avance versée depuis le budget principal**.

22 - ZAE CHANTEREIGNE

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	3 354 000 €	0 €	-3 354 000 €	-100,00%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	1 369 748 €	0 €	-1 369 748 €	-100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 984 252 €	0 €	-1 984 252 €	-100,00%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	3 354 000 €	306 218 €	-3 047 783 €	-90,87%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	0 €	10 218 €	10 218 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 354 000 €	296 000 €	-3 058 000 €	-91,17%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	0 €	-306 218 €	-306 218 €	

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	99 984 €	327 952 €	227 967 €	228,00%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0 €	10 218 €	10 218 €	
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	1 222 €	1 222 €	0 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	98 762 €	316 512 €	217 750 €	220,48%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	99 984 €	21 734 €	-78 250 €	-78,26%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	67 760 €	0 €	-67 760 €	-100,00%
011 - Charges à caractère général	624 €	634 €	10 €	1,60%
65 - Autres charges de gestion courante	100 €	100 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	31 500 €	21 000 €	-10 500 €	-33,33%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	0 €	306 218 €	306 218 €	

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	67 760 €	296 000 €	228 240 €	336,84%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	3 354 000 €	296 000 €	-3 058 000 €	-91,17%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	-3 286 240 €	0 €	3 286 240 €	-100,00%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	21 734 €	327 952 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	21 734 €	317 734 €
dont Résultat antérieur reporté		10 218 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	306 218 €	0 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	296 000 €	
dont Résultat antérieur reporté	10 218 €	
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Total	327 952 €	327 952 €

BUDGET ANNEXE – ZAE CHANTEREIGNE

Troyes Champagne Métropole a souhaité lancer une réflexion sur l'avenir de ce foncier, situé en zone urbaine et inter-rocade en vue d'envisager une éventuelle cession foncière. Un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** a ainsi été lancé afin d'identifier les projets susceptibles de répondre aux objectifs et enjeux de la collectivité. Deux phases sont prévues. Les candidatures présélectionnées en phase 1 seront invitées à préciser les conditions techniques et financières de leur projet. Les résultats seront connus au cours de l'année 2025.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** s'élèvent à **21 734 €**, correspondant essentiellement aux **charges d'intérêt**.

Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **327 952 €** et correspondent au **résultat de fonctionnement reporté** pour **10 218 €**, aux **revenus fonciers** pour **1 222 €** et à la **subvention d'équilibre** pour **316 512 €**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** correspondent à **l'annuité de la dette** pour un montant de **296 000 €** et au **solde d'exécution d'investissement reporté** pour un montant de **10 218 €**.

Il n'y a pas de recettes d'investissement.

27 - ZAE PARC ACTIVITES SAINT LYE

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 727 900 €	4 284 175 €	2 556 275 €	147,94%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 727 900 €	4 284 175 €	2 556 275 €	147,94%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement		20 000 €	20 000 €	
Restes à réaliser				
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	20 000 €	20 000 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	1 727 900 €	4 264 175 €	2 536 275 €	146,78%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	0 €	100 €	100 €	
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	100 €	100 €	
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	1 727 900 €	4 264 275 €	2 536 375 €	146,79%
011 - Charges à caractère général	1 632 900 €	3 981 925 €	2 349 025 €	143,86%
65 - Autres charges de gestion courante	95 000 €	262 350 €	167 350 €	176,16%
66 - Charges financières	0 €	20 000 €	20 000 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	-1 727 900 €	-4 264 175 €	-2 536 275 €	146,78%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	-1 727 900 €	-4 264 175 €	-2 536 275 €	146,78%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS		20 000 €	20 000 €	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMEI	-1 727 900 €	-4 284 175 €	-2 556 275 €	147,94%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 264 275 €	100 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	4 264 275 €	100 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	20 000 €	4 284 175 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	20 000 €	4 284 175 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser		0 €
Total	4 284 275 €	4 284 275 €

BUDGET ANNEXE – ZAE PARC D'ACTIVITES SAINT-LYE

Ce budget annexe est créé en 2024 à la suite de la délibération n°04 du conseil communautaire du 16 juin 2023. Axe majeur issu des réflexions du Schéma Directeur de l'Economie, l'objectif de cette opération d'aménagement est de **réaliser un Parc d'activités de près de 60 hectares à terme (41 ha en phase 1) pour accueillir, autour de La Chanvrière de l'Aube, l'écosystème territorial d'excellence existant autour de la bioéconomie des fibres végétales** (toutes typologies d'acteurs et de développeurs, à tous les niveaux de la transformation et de l'exploitation). L'enjeu est de proposer des terrains aménagés pour l'implantation d'entreprises dans un environnement de qualité. Une attention particulière sera donnée pour penser cette future zone comme une zone d'activité du futur (conception, mutualisation des espaces, mobilité, services proposés).

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** prévues pour 2025 s'élèvent à **4 264 275 €** et sont liées à **l'aménagement de la zone d'activité**, à savoir en particulier :

- **2 846 712 €** pour les frais sont liés à des **acquisitions foncières**, des prestations topographiques, prestations SAFER et des indemnités d'éviction ;
- **1 000 000 €** pour les **fouilles archéologiques** ;
- **271 863 €** pour la **MOE et les études préalables** ;
- **125 000 €** pour les **compensations agricoles**.

Il n'a pas de recettes particulières pour le fonctionnement.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** à **20 000 €** correspondent à la **ventilation de l'emprunt**.

Les **recettes d'investissement** correspondent à **l'avance versée depuis le budget principal** pour **4 248 175 €**.

28 - ZAE BOUILLY

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 128 000 €	538 587 €	-589 413 €	-52,25%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 128 000 €	538 587 €	-589 413 €	-52,25%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement		19 000 €	19 000 €	
Restes à réaliser				
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	19 000 €	19 000 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	1 128 000 €	519 587 €	-608 413 €	-53,94%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement		100 €	100 €	
75 - Autres produits de gestion courante	0 €	100 €	100 €	
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	1 128 000 €	519 687 €	-608 313 €	-53,93%
011 - Charges à caractère général	1 113 000 €	466 587 €	-646 413 €	-58,08%
65 - Autres charges de gestion courante	15 000 €	35 100 €	20 100 €	134,00%
66 - Charges financières	0 €	18 000 €	18 000 €	
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	-1 128 000 €	-519 587 €	608 413 €	-53,94%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	-1 128 000 €	-519 587 €	608 413 €	-53,94%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS		19 000 €	19 000 €	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-1 128 000 €	-538 587 €	589 413 €	-52,25%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	519 687 €	100 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	519 687 €	100 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	
Investissement	19 000 €	538 587 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	19 000 €	538 587 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser		0 €
Total	538 687 €	538 687 €

BUDGET ANNEXE – BOUILLY

Ce budget annexe est créé en 2024 à la suite de la délibération n°07 du Conseil communautaire du 23 février 2024. L'objectif de cette opération d'aménagement est de **réaliser une zone d'activités sur la commune de Bouilly**, afin de proposer des terrains aménagés pour l'implantation d'entreprises à vocation artisanale dans un environnement de qualité.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** prévues pour 2025 s'élèvent à **519 687 €** et sont liées à **l'aménagement de la zone** comprenant essentiellement :

- **240 440 €** pour les frais sont liés à des **acquisitions foncières**, des prestations topographiques, et des indemnités de perte de récolte ;
- **210 647 €** pour la **MOE et les études préalables** ;
- **50 000 €** pour la **réalisation de bassins de rétention**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** à **19 000 €** correspondent à la **ventilation de l'emprunt**.

Les **recettes d'investissement** correspondent à **l'avance versée depuis le budget principal** pour **538 587 €**.

10 - PARC DES EXPOSITIONS

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	684 780 €	5 804 302 €	5 119 523 €	747,62%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0 €	1 000 €	1 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	224 780 €	316 302 €	91 523 €	40,72%
16 - Emprunts et dettes assimilées	460 000 €	5 487 000 €	5 027 000 €	1092,83%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	1 262 627 €	6 375 302 €	5 112 675 €	404,92%
Restes à réaliser	69 848 €	35 882 €	-33 966 €	-48,63%
001 - Solde exécution invest. reporté	224 780 €	280 421 €	55 641 €	24,75%
16 - Emprunts et dettes assimilées	550 000 €	5 375 000 €	4 825 000 €	877,27%
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	10 000 €	10 000 €	
21 - Immobilisations corporelles	0 €	153 000 €	153 000 €	
23 - Immobilisations en cours	418 000 €	521 000 €	103 000 €	24,64%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-577 848 €	-571 000 €	6 848 €	-1,19%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	1 443 348 €	1 195 000 €	-248 348 €	-17,21%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	148 700 €	5 000 €	-143 700 €	-96,64%
75 - Autres produits de gestion courante	1 294 478 €	1 190 000 €	-104 478 €	-8,07%
78 - Reprises amort., dépréciations, prov.	170 €	0 €	-170 €	-100,00%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	865 500 €	624 000 €	-241 500 €	-27,90%
011 - Charges à caractère général	612 900 €	392 900 €	-220 000 €	-35,89%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0 €	10 500 €	10 500 €	
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	600 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	252 000 €	220 000 €	-32 000 €	-12,70%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	577 848 €	571 000 €	-6 848 €	-1,19%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	577 848 €	571 000 €	-6 848 €	-1,19%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	550 000 €	568 000 €	18 000 €	3,27%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	27 848 €	3 000 €	-24 848 €	-89,23%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	624 000 €	1 195 000 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	624 000 €	1 195 000 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	6 375 302 €	5 804 302 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	6 059 000 €	5 804 302 €
dont Résultat antérieur reporté	280 421 €	
dont Restes à réaliser	35 882 €	0 €
Total	6 999 302 €	6 999 302 €

BUDGET ANNEXE – PARC DES EXPOSITIONS

Le Parc des expositions – Le Cube est un **équipement économique d'intérêt communautaire qui a vocation à accueillir des événements professionnels et grand public**. Depuis le 1^{er} janvier 2024, et suite à une manifestation d'intérêt privée, Troyes Champagne Métropole met l'équipement à disposition de la société Troyes Emotions.

Après 18 mois de fonctionnement, l'équipement semble trouver sa place et son positionnement et la programmation proposée est conforme aux prévisionnel initialement présenté. En 2024, le PEX-Cube a ainsi réuni 111 000 visiteurs. Pour la **saison 2024/2025, 38 événements programmés par Troyes Emotions**. Certains événements ont été repensés pour mieux correspondre aux attentes des cibles et publics dans les prochains mois.

Sur la saison 2025/2026, 44 événements sont déjà programmés par Troyes Emotions (exemples : troupes musicales Les 10 Commandements, ABBA The mania Heritage ; les one man show de Jarry, Paul Mirabel ; ou encore le salon de la moto).

En se basant sur l'attractivité croissante du territoire, Troyes Emotions vise à développer les synergies avec l'ESTAC et ses filiales, les « packages » sports/culture, le réflexe « cube » auprès du public et la diversification de la programmation.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement 2025** s'élèvent à **624 000 €**. L'**annuité de la dette** est estimée à **220 000 €**.

Les autres charges de fonctionnement correspondent principalement :

- A la prise en charge des **fluides**, estimée à **250 000 €** (il convient de rappeler que, conformément au contrat de concession avec le nouvel exploitant Troyes Emotions, les fluides sont à la charge de TCM les deux premières années, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2026) ;
- Aux **petits travaux de remise en état bâtementaire** pour **52 800 €** ;
- A la **taxe foncière** et à la **cotisation assurance (88 800 €)**.

Les **recettes de fonctionnement** sont attendues à hauteur de **1 195 000 €**, comprenant notamment une **subvention d'équilibre** pour **1 190 000 €**, auxquelles s'ajoutent les **5 000 €** de part fixe de la **redevance 2025 dû par le nouvel exploitant Troyes Emotions** au titre du contrat de concession d'occupation temporaire.

BUDGET ANNEXE – PARC DES EXPOSITIONS

Investissement :

Les **dépenses d'investissement 2025** s'élèvent à **6 375 302 €**. Les **charges liées à l'emprunt** s'élèvent à **5 375 000 €**.

Estimé à **521 000 €**, l'investissement prévu en 2025 correspond à **divers travaux d'aménagement, remise en conformité et modernisation** qui incombent au propriétaire de l'équipement (dont l'organigramme intérieur, le relamping LED, le remplacement de la grande porte, la modification de la hauteur du grill et ligne de vie, nouveau branchement électrique esplanade). S'ajoutent **150 000 €** pour **l'acquisition de cloisons neuves pour les stands** utilisés notamment lors des forums. Des **études techniques** sont prévues à hauteur de **10 000 €**.

Le **solde d'exécution d'investissement de la section d'investissement reporté** est de **280 421 €**.

Les **recettes d'investissement** sont liées à **l'emprunt (5 487 000 €)** et à **l'excédent de fonctionnement capitalisé (316 302 €)**.

14 - HOTEL D'ENTREPRISES

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	264 269 €	150 085 €	-114 184 €	-43,21%
Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	73 269 €	45 085 €	-28 184 €	-38,47%
16 - Emprunts et dettes assimilées	191 000 €	105 000 €	-86 000 €	-45,03%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	370 269 €	283 085 €	-87 184 €	-23,55%
Restes à réaliser	38 659 €	10 018 €	-28 640 €	-74,09%
001 - Solde exécution invest. reporté	34 610 €	35 066 €	456 €	1,32%
16 - Emprunts et dettes assimilées	111 000 €	111 000 €	0 €	0,00%
23 - Immobilisations en cours	186 000 €	127 000 €	-59 000 €	-31,72%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-106 000 €	-133 000 €	-27 000 €	25,47%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	235 667 €	223 407 €	-12 260 €	-5,20%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	215 667 €	203 407 €	-12 260 €	-5,68%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	129 667 €	90 407 €	-39 260 €	-30,28%
011 - Charges à caractère général	112 467 €	71 207 €	-41 260 €	-36,69%
65 - Autres charges de gestion courante	200 €	200 €	0 €	0,00%
66 - Charges financières	13 000 €	12 000 €	-1 000 €	-7,69%
67 - Charges spécifiques	4 000 €	7 000 €	3 000 €	75,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	106 000 €	133 000 €	27 000 €	25,47%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	106 000 €	133 000 €	27 000 €	25,47%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	106 000 €	106 000 €	0 €	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0 €	27 000 €	27 000 €	

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	90 407 €	223 407 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	90 407 €	223 407 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	283 085 €	150 085 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	238 000 €	150 085 €
dont Résultat antérieur reporté	35 066 €	
dont Restes à réaliser	10 018 €	0 €
Total	373 491 €	373 491 €

BUDGET ANNEXE – HOTEL D'ENTREPRISES

L'hôtel d'Entreprises « LE PHARE », géré par Troyes Champagne Métropole dans le cadre de sa compétence développement économique, est destiné à **l'hébergement de jeunes entreprises, en création ou en développement**, exerçant une activité tertiaire, artisanale ou de petite industrie apportant une plus-value au territoire.

Fonctionnement :

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **90 407 €**. Elles se composent principalement de **charges à caractère général (71 207 €)**, qui englobent notamment les frais relatifs au fonctionnement de l'équipement (principalement les fluides gaz/électricité/eau), la maintenance, les impôts fonciers et le nettoyage des parties communes, ainsi que les frais divers pour événements ponctuels.

La charge d'intérêts atteint **12 000 €**.

Le montant des **recettes de fonctionnement** est évalué à **223 407 €**. Elles comprennent en particulier **les loyers (30 000 €) et charges (20 000 €) facturés aux locataires**. S'ajoute la **subvention d'équilibre (173 306 €)**.

Investissement :

Les **dépenses d'investissement** prévus en 2025 sont estimées à **283 085 €**. Elles comprennent en particulier **127 000 €** pour la **maîtrise d'œuvre et les travaux d'ombrage de l'atrium**, ainsi que **111 000 € relatifs aux emprunts** (dont 5 000 € pour les cautions versées).

Les **recettes d'investissement** s'élèvent à **150 085 €**, correspondant à un emprunt de **105 000 €** (dont 5 000 € de cautions versées par les locataires et qui font l'objet d'une restitution en fin de bail), auxquels s'ajoute l'excédent de fonctionnement capitalisé pour **45 085 €**.

CYCLE DE L'EAU

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

09 - Cycle de l'eau	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 678 837 €	1 611 028 €	-67 809 €	-4,04%
09-1 Eaux pluviales	1 429 995 €	1 587 565 €	157 570 €	11,02%
09-1 EAUX PLUVIALES	1 429 995 €	1 587 565 €	157 570 €	11,02%
09-2 Assainissement	23 303 €	23 463 €	160 €	0,69%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	23 303 €	23 463 €	160 €	0,69%
09-3 Trame Hydraulique	225 539 €	0 €	-225 539 €	-100,00%
09-3 PERSONNEL RIVIERES	225 539 €	0 €	-225 539 €	-100,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	90 000 €	90 000 €	0 €	0,00%
09-1 Eaux pluviales	90 000 €	90 000 €	0 €	0,00%
09-1 EAUX PLUVIALES	90 000 €	90 000 €	0 €	0,00%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-1 588 837 €	-1 521 028 €	67 809 €	-4,27%

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement	226 575 €	516 400 €	0 €	0 €	742 975 €
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	0 €	251 500 €	0 €	0 €	251 500 €
10-1 PLATEFORME TERRITORIALE RENOVATION ENERGETIQ	0 €	400 €	0 €	0 €	400 €
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	226 575 €	264 500 €	0 €	0 €	491 075 €
TOTAL :	226 575 €	516 400 €	0 €	0 €	742 975 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	43 484 €	309 500 €	0 €	0 €	352 984 €

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT EAUX PLUVIALES

Fonctionnement :

Dans le cadre de l'exercice de la compétence obligatoire Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU), depuis le 1^{er} janvier 2020, les charges de fonctionnement du réseau intercommunal d'eaux pluviales des 81 communes de l'agglomération s'établissent à **1 611 028 €**.

L'entretien des réseaux est réalisé dans le cadre d'un marché de prestation de services. Le budget 2025 permettra de poursuivre l'entretien des réseaux des 81 communes et de lancer les études de zonage pluvial à réaliser dans le cadre du PLUI.

Ces études bénéficient d'une subvention de l'Agence de l'Eau.

Investissement :

En 2025, les travaux d'extension et de rénovation du réseau d'eaux pluviales sont estimés à **2 376 650 €**.

Ces travaux sont portés par Troyes Champagne Métropole dans le cadre de programmes de travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et eaux pluviales.

Ces travaux peuvent également être menés par les communes, lorsqu'ils s'inscrivent dans des projets communaux de requalification de voirie. Des conventions de mandat avec les communes viennent préciser les modalités techniques, administratives et financières de l'intervention des communes pour le compte de Troyes Champagne Métropole. Ces travaux sont menés avec l'accompagnement du service de Gestion des Eaux pluviales urbaines de Troyes Champagne Métropole, dans le respect des documents cadres régissant la GEPU.

Une provision de **10 000 €** est inscrite en recette pour des branchements sur le réseau d'eaux pluviales, notamment pour le rejet d'assainissement non collectif.

19 - REGIE ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	16 883 492 €	14 526 101 €	-2 357 391 €	-13,96%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 545 392 €	3 291 801 €	-2 253 591 €	-40,64%
09-2 AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	0 €	216 000 €	216 000 €	
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	9 414 600 €	9 849 300 €	434 700 €	4,62%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	15 000 €	0 €	-15 000 €	-100,00%
09-2 STATION BARBEREY	1 317 500 €	1 080 000 €	-237 500 €	-18,03%
09-2 STATION ESTISSAC	14 000 €	14 000 €	0 €	0,00%
09-2 STATION VERRIERES	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
98-1 REPRISE SUR PROVISIONS	502 000 €	0 €	-502 000 €	-100,00%
Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	9 809 622 €	9 034 666 €	-774 956 €	-7,90%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	0 €	46 500 €	46 500 €	
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	423 911 €	340 900 €	-83 011 €	-19,58%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	4 994 421 €	4 097 741 €	-896 680 €	-17,95%
09-2 GESTION ABONNES	255 000 €	280 000 €	25 000 €	9,80%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	1 288 050 €	1 675 050 €	387 000 €	30,05%
09-2 RESEAU	1 121 585 €	1 218 450 €	96 865 €	8,64%
09-2 STATION BARBEREY	59 955 €	112 475 €	52 520 €	87,60%
09-2 STATION D'EPURATION BOUES	480 000 €	450 000 €	-30 000 €	-6,25%
09-2 STATION ESTISSAC	132 100 €	1 750 €	-130 350 €	-98,68%
09-2 STATION POSTES DE RELEVEMENT	905 600 €	694 000 €	-211 600 €	-23,37%
09-2 STATION VERRIERES	75 000 €	75 000 €	0 €	0,00%
97-1 DETTE	74 000 €	42 800 €	-31 200 €	-42,16%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	7 073 870 €	5 491 435 €	-1 582 435 €	-22,37%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	1 528 480 €	2 199 634 €	671 154 €	43,91%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	63 000 €	92 000 €	29 000 €	46,03%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	1 465 480 €	2 107 634 €	642 154 €	43,82%

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – FONCTIONNEMENT

La compétence assainissement, compétence historique de la communauté d'agglomération, est gérée en régie depuis le 1^{er} janvier 2018.

Son budget est retracé dans le budget annexe régie assainissement de Troyes Champagne Métropole.

Les charges annuelles de fonctionnement du service assainissement sont évaluées globalement à **9 034 666 €**, et permettent d'assurer l'exploitation et l'entretien des réseaux et des postes de refoulement, et des six stations d'épuration implantées sur le territoire des 26 communes où Troyes Champagne Métropole exerce la compétence assainissement collectif.

Les principaux postes de dépenses sont les frais d'énergie, les frais de personnel, les prestations de service d'entretien des réseaux et des postes de relèvement, de traitement des boues et de gestion des abonnés/facturation.

Ces dépenses sont intégralement compensées par des recettes estimées à **14 526 101 €**, incluant le résultat de fonctionnement reporté d'un montant de **3 291 801 €**.

Les recettes de la régie assainissement sont principalement constituées de la redevance assainissement facturée aux usagers du service, pour un montant total de **10 065 300 €**, intégrant la redevance sur la performance des systèmes d'assainissement collectif qui revient à l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Cette nouvelle redevance fait suite à la réforme des redevances du 12^e programme de l'AESN actée en 2024, l'année 2025 étant la première année d'application de cette réforme.

En 2025, la redevance assainissement passe **de 1,331 € TTC/m³ à 1,45 € TTC/m³** (+ 8,94 %) mais reste **bien en dessous de la moyenne nationale à 2,31 € TTC/ m³** (source SISPEA – données 2022 publiées en 2024).

1 080 000 € de recettes proviennent de la station d'épuration de Barberey et notamment de la vente de biométhane produit à la STEP et injecté dans le réseau GRDF (estimée à 900 000 €).

Au budget primitif 2025, la section de fonctionnement du budget régie assainissement dégage ainsi un autofinancement prévisionnel des investissements de **2 107 634 €**.

19 - REGIE ASSAINISSEMENT

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	11 268 496 €	6 606 356 €	-4 662 140 €	-41,37%
Restes à réaliser	2 411 513 €	742 877 €	-1 668 637 €	-69,19%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	5 471 983 €	1 612 279 €	-3 859 704 €	-70,54%
09-2 BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	400 000 €	550 000 €	150 000 €	37,50%
09-2 ETUDES ASSAINISSEMENT	325 000 €	0 €	-325 000 €	-100,00%
09-2 RESEAU	2 660 000 €	2 301 200 €	-358 800 €	-13,49%
09-2 STATION BARBEREY	0 €	500 000 €	500 000 €	
97-1 DETTE	0 €	900 000 €	900 000 €	
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	18 342 366 €	12 097 791 €	-6 244 575 €	-34,04%
Restes à réaliser	2 016 318 €	1 322 244 €	-694 075 €	-34,42%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	5 867 178 €	1 032 912 €	-4 834 266 €	-82,40%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	254 200 €	242 400 €	-11 800 €	-4,64%
09-2 BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	605 000 €	820 000 €	215 000 €	35,54%
09-2 RESEAU	7 098 170 €	7 214 235 €	116 065 €	1,64%
09-2 STATION BARBEREY	1 905 500 €	1 046 000 €	-859 500 €	-45,11%
09-2 STATION COURTERANGES	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
09-2 STATION ESTISSAC	245 000 €	40 000 €	-205 000 €	-83,67%
09-2 STATION LES BORDES AUMONT	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
09-2 STATION SAINT THIBAULT	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
97-1 DETTE	306 000 €	335 000 €	29 000 €	9,48%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-7 073 870 €	-5 491 435 €	1 582 435 €	-22,37%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 034 666 €	14 526 101 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	9 034 666 €	11 234 300 €
dont Résultat antérieur reporté		3 291 801 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	12 097 791 €	6 606 356 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	9 742 635 €	5 863 479 €
dont Résultat antérieur reporté	1 032 912 €	
dont Restes à réaliser	1 322 244 €	742 877 €
Total	21 132 457 €	21 132 457 €

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – INVESTISSEMENT

Le programme annuel de dépenses d'investissement 2025 à réaliser sur le territoire des 26 communes de la régie assainissement est arrêté à la somme de **12 097 791 €**.

Le programme d'investissement évalué à **7 214 235 €** porte sur les travaux de rénovation des réseaux d'assainissement. Il est essentiel de donner la priorité au renouvellement des réseaux d'assainissement afin d'améliorer un taux de renouvellement actuellement insuffisant. En effet, au rythme actuel, il faudrait près de 200 ans pour remplacer l'ensemble des infrastructures, ce qui expose les réseaux à un vieillissement progressif et à une augmentation des risques de dysfonctionnements, tels que les fuites, les infiltrations ou la dégradation de la qualité du service. Une accélération des investissements et des travaux de modernisation est donc nécessaire pour garantir la pérennité des infrastructures, assurer un service public efficace et limiter les coûts liés aux interventions d'urgence.

Un crédit de **1 046 000 €** est prévu pour la réalisation de travaux à la station d'épuration de Barberey Saint Sulpice notamment le solde des travaux portant sur la filière boues et le renouvellement d'équipements.

Une provision de **85 000 €** est affectée aux travaux dans les stations d'épuration d'Estissac, Bordes Aumont, Courteranges et Saint Thibault.

Ces investissements sont financés par **6 606 356 €** de recettes provenant d'emprunts et de subventions attendues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration de Barberey.

En 2025, le budget global de la régie assainissement est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **21 132 457 €**.

20 - GEMAPI

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	688 796 €	1 820 994 €	1 132 198 €	164,37%
Restes à réaliser	158 827 €	0 €	-158 827 €	-100,00%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068 EXCEDENT	192 957 €	345 994 €	153 037 €	79,31%
09-3 PROG D ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS	310 000 €	595 000 €	285 000 €	91,94%
97-1 DETTE	0 €	792 000 €	792 000 €	
99-1 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 412 €		-2 412 €	-100,00%
98-1 F.C.T.V.A.	24 600 €	88 000 €	63 400 €	257,72%

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	7 241 892 €	8 864 264 €	1 622 372 €	22,40%
Restes à réaliser	24 935 €	42 489 €	17 554 €	70,40%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	6 282 807 €	7 533 775 €	1 250 968 €	19,91%
09-3 PROG D ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS	797 150 €	420 000 €	-377 150 €	-47,31%
97-1 DETTE	137 000 €	868 000 €	731 000 €	533,58%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-6 553 096 €	-7 043 270 €	-490 174 €	7,48%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	8 649 065 €	9 197 372 €	548 307 €	6,34%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 980 023 €	6 461 818 €	481 793 €	8,06%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	2 002 €	0 €	-2 002 €	-100,00%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	2 664 640 €	2 651 755 €	-12 885 €	-0,48%
09-3 PERSONNEL RIVIERES	0 €	16 500 €	16 500 €	
97-1 DETTE	0 €	62 799 €	62 799 €	
98-1 FCTVA	2 400 €	4 500 €	2 100 €	87,50%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	2 095 969 €	2 154 102 €	58 133 €	2,77%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	2 000 €	135 200 €	133 200 €	6660,00%
09-3 AMENAGEMENT RIVIERES	755 287 €	927 424 €	172 137 €	22,79%
09-3 PERSONNEL RIVIERES	523 232 €	816 478 €	293 246 €	56,05%
97-1 DETTE	180 000 €	275 000 €	95 000 €	52,78%
98-1 DOTATION AUX PROVISIONS	635 450 €	0 €	-635 450 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	6 553 096 €	7 043 270 €	490 174 €	7,48%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	573 073 €	581 452 €	8 379 €	1,46%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	137 000 €	76 000 €	-61 000 €	-44,53%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	436 073 €	505 452 €	69 379 €	15,91%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 154 102 €	9 197 372 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	2 154 102 €	2 735 554 €
dont Résultat antérieur reporté		6 461 818 €
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	8 864 264 €	1 820 994 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	8 821 775 €	1 475 000 €
dont Résultat antérieur reporté		345 994 €
dont Restes à réaliser	42 489 €	0 €
Total	11 018 366 €	11 018 366 €

BUDGET ANNEXE GEMAPI

Fonctionnement :

Les charges annuelles de fonctionnement portant sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sont évaluées globalement à **2 154 102 €**.

Ce budget est principalement alloué à l'entretien des berges des cours d'eau et des digues, travaux réalisés en grande partie en régie par l'équipe Rivières. Il couvre également les cotisations aux syndicats de rivières, tels que le SDDEA et le SMBVA, ainsi qu'à l'EPTB Seine Grands Lacs.

Quant aux recettes de fonctionnement, elles s'élèvent à **9 197 372 €**, principalement constituées d'un excédent de fonctionnement prévu pour financer les futurs travaux de réhabilitation des digues du centre-ville et d'amélioration des conditions d'écoulement, programmés à partir de 2026 dans le cadre du projet PAPI de la Seine Troyenne. Une autre source significative de financement provient de la taxe GEMAPI, dont le produit reste stable depuis sa mise en place en 2018.

Investissement :

En 2025, le programme annuel de dépenses d'investissement du budget annexe s'élève à **8 864 264 €**. Ce montant inclut la poursuite des études préalables (maîtrise d'œuvre, géotechnicien, etc.) ainsi que les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des futurs travaux. Une provision de plus de 7 millions d'euros est également prévue pour financer les travaux de réhabilitation des digues du centre-ville et l'amélioration des conditions d'écoulement, travaux qui débuteront en 2026 et s'étaleront sur une période de six ans.

Ces investissements seront financés par des recettes totalisant **1 820 994 €**, comprenant le résultat d'investissement reporté, des subventions destinées aux études en cours dans le cadre du projet PAPI, ainsi que près de 800 000 € provenant d'emprunts.

Le budget annexe GEMAPI est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **11 018 366 €**.

**DEVELOPPEMENT DURABLE – RECYCLERIES –
ENVIRONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	486 674 €	381 137 €	-105 537 €	-21,69%
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>486 674 €</i>	<i>381 137 €</i>	<i>-105 537 €</i>	<i>-21,69%</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	48 895 €	15 880 €	-33 015 €	-67,52%
10-1 PERSONNEL DEVELOPPEMENT DURABLE	289 948 €	254 488 €	-35 460 €	-12,23%
10-1 PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)	8 200 €	5 200 €	-3 000 €	-36,59%
10-1 PLATEFORME TERRITORIALE RENOVATION ENERGETIQ	17 200 €	14 300 €	-2 900 €	-16,86%
10-1 QUALITE DE L'AIR	93 631 €	79 127 €	-14 504 €	-15,49%
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	28 800 €	12 142 €	-16 658 €	-57,84%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	199 049 €	233 660 €	34 611 €	17,39%
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>199 049 €</i>	<i>233 660 €</i>	<i>34 611 €</i>	<i>17,39%</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	199 049 €	233 660 €	34 611 €	17,39%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-287 625 €	-147 477 €	140 148 €	-48,73%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ENVIRONNEMENT

Les **dépenses globales de fonctionnement** du budget développement durable s'élèvent à **381 137 €** pour 2025 :

Le budget consacré au développement durable se répartit entre plusieurs postes de dépenses, reflétant la diversité des actions menées.

Une part est dédiée aux charges de personnel.

Une partie concerne le fonctionnement courant du service, incluant les fournitures, prestations d'animation de l'Economie Circulaire, les adhésions et les subventions.

Ce poste représente des dépenses modestes mais essentielles pour assurer le bon déroulement des missions quotidiennes.

Un budget est alloué à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (Ecotoit). Ce financement s'inscrit dans la volonté d'accompagner les habitants vers une meilleure performance énergétique de leur logement. Cette enveloppe reflète l'engagement de Troyes Champagne Métropole en faveur de la transition énergétique, en facilitant l'accès aux aides et aux conseils techniques.

La qualité de l'air représente également un enjeu majeur, avec une somme importante affectée à l'adhésion à l'association régionale ATMO Grand Est, en charge de la surveillance et de l'information du public.

Ce budget sera également consacré à la poursuite d'une étude de la qualité de l'air de l'ouest de l'agglomération et au lancement d'une étude d'opportunité sur la Zone faible émission Mobilité, obligatoire dans le cadre du PCAET.

Une partie sera consacrée au développement d'un outil de communication sur les épisodes polliniques en vue d'alerter les personnes allergiques.

Cette dépense souligne la volonté de Troyes Champagne Métropole d'agir sur la santé publique en surveillant l'impact de la pollution atmosphérique.

Des crédits sont alloués à l'entretien et la gestion de la Voie Verte de Viennes et du site de Montaigu (remplacement de mobilier, signalétique, matériel de voirie).

Ces investissements restent essentiels pour la préservation du cadre de vie et des espaces naturels.

En termes de recettes prévisionnelles, **233 660 €** sont inscrits.

Ces recettes proviennent de plusieurs sources de financement, permettant de soutenir les actions engagées en matière de développement durable.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ENVIRONNEMENT (SUITE)

Une partie des recettes proviennent des contributions des communes adhérentes au service commun du Conseil en Energie Partagé (CEP), qui permet d'apporter des compétences en énergie aux communes du territoire n'ayant pas les ressources suffisantes pour s'en doter en interne.

Des financements de l'ADEME viennent compléter ces ressources, notamment pour l'acquisition d'un logiciel des gestions des fluides et pour le soutien forfaitaire lié au contrat d'objectif territorial. Ils participent aussi au financement d'un poste dédié au CEP.

Le projet de territoire de Troyes Champagne Métropole intègre la volonté de tendre vers un territoire d'excellence énergétique. Une plateforme de rénovation énergétique a donc été mise en place, sous la forme d'un Espace Conseil France Rénov' (service public financé par l'Etat), nommée ECOTOIT.

Les actions, portées par la plateforme visent notamment à soutenir le déploiement d'un service d'accompagnement des particuliers et des copropriétés et la création d'une dynamique territoriale autour de la rénovation de l'habitat.

Une subvention est directement liée à cette plateforme de rénovation énergétique via la signature d'un Pacte territorial France Rénov' signé avec l'ANAH.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement	226 575 €	516 400 €	0 €	0 €	742 975 €
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	0 €	251 500 €	0 €	0 €	251 500 €
10-1 PLATEFORME TERRITORIALE RENOVATION ENERGETIQ	0 €	400 €	0 €	0 €	400 €
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	226 575 €	264 500 €	0 €	0 €	491 075 €
TOTAL :	226 575 €	516 400 €	0 €	0 €	742 975 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	43 484 €	309 500 €	0 €	0 €	352 984 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ENVIRONNEMENT

Les investissements programmés en 2025 s'élèvent à **516 400 €** pour le secteur de l'environnement :

Clarins a manifesté sa volonté de contribuer au financement de projets de renaturation menés par des communes membres de Troyes Champagne Métropole et a prévu à cet effet un budget de 250 000 €.

Après un appel à projets auprès des 81 communes membres de la communauté d'agglomération, 8 projets de renaturation correspondant aux engagements de la société CLARINS ont été retenus par cette dernière. La contribution sera répartie entre les 8 communes au prorata de la superficie des projets retenus.

La valorisation de la vallée des Viennes repose sur plusieurs actions visant à améliorer et préserver cet espace naturel. Parmi les initiatives entreprises, la rénovation de quatre passerelles permettra de faciliter l'accès aux promeneurs et aux usagers tout en garantissant leur sécurité.

Par ailleurs, un bâtiment sera mis aux normes afin d'être mis à disposition d'une association. La finalisation du reméandrage d'un bras de viennes contribuera à restaurer le cours d'eau, favorisant la biodiversité et l'équilibre écologique de la vallée. Ces actions témoignent d'une volonté d'aménagement durable et de préservation des espaces naturels.

Afin d'améliorer le cadre de vie des riverains, de résorber et de sécuriser la friche industrielle dite TEO2, l'aménagement d'un parc arboré est en cours de projet. Une enveloppe de 113 000€ sera allouée aux dépenses d'études pré-opérationnelles et à la mise en place d'un plan de gestion de la pollution.

CULTURE – MEDIATHEQUE – CINEMA

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 522 642 €	4 585 105 €	62 463 €	1,38%
11-1 Médiathèque	4 075 442 €	4 137 905 €	62 463 €	1,53%
11-1 BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE DE REFERENCE	2 650 €	0 €	-2 650 €	-100,00%
11-1 MEDIATHEQUE	1 191 003 €	1 330 139 €	139 136 €	11,68%
11-1 PERSONNEL MEDIATHEQUE	2 881 789 €	2 807 766 €	-74 023 €	-2,57%
11-2 Actions culturelles	407 200 €	407 200 €	0 €	0,00%
11-2 DIVERS CULTURE	2 000 €	2 000 €	0 €	0,00%
11-2 NUITS DE CHAMPAGNE	405 200 €	405 200 €	0 €	0,00%
11-3 Cinéma	40 000 €	40 000 €	0 €	0,00%
11-3 CINEMA	40 000 €	40 000 €	0 €	0,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	64 350 €	61 450 €	-2 900 €	-4,51%
11-1 Médiathèque	64 350 €	61 450 €	-2 900 €	-4,51%
11-1 MEDIATHEQUE	64 350 €	61 450 €	-2 900 €	-4,51%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 458 292 €	-4 523 655 €	-65 363 €	1,47%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT CULTURE

En 2025, le budget communautaire de fonctionnement affecté à l'exercice de la compétence culturelle s'élève à **4 585 442 € (+1,38 %)**. Il se décline en 3 rubriques « médiathèque », « subventions » et « cinéma » :

1° Médiathèque :

Ce budget s'articule autour de plusieurs orientations :

- **le maintien des achats de documentation** : ressources numériques, presse pour le Kiosque et jeux pour la ludothèque avec cette année, au sein de ce service, la mise en place d'un service de prêt de jeux aux usagers
- **le développement de la programmation culturelle et événementielle en répondant à l'objectif de rayonnement métropolitain (+26 k€)** en combinant partenariat historique (salon du livre jeunesse...), participation plus active aux événements nationaux (Nuit de la Lecture, Biblis en folies...), et nouvelles actions (quinzaine du polar, Odyssée de l'innovation...) et en poursuivant des actions bien ancrées sur le territoire (Mois des Tout-Petits, exposition d'été, concert les dimanches d'ouverture...)
 - Objectif : développer une programmation gratuite et accessible à tous les habitants des 81 communes
- **la réalisation de deux études (+ 70k€)**
 - Etude stratégique pour un projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES)
 - Etude sur la refonte du parcours scénographié
 - Objectif : proposer plusieurs scénarios d'évolution et décider les futures évolutions de la Médiathèque (services, aménagement espaces, RFID,....)
- **la poursuite de l'animation du réseau des Médiathèques de Troyes Champagne Métropole et des services sur un périmètre de 13 bibliothèques et 2 structures culturelles**
- **l'accessibilité des services à tous sur le territoire, dans l'enceinte des médiathèques et en ligne**

Les dépenses prévisionnelles de **4 137 905 € (+1,53%)** se répartissent selon trois rubriques :

- **460 930 €** pour l'offre culturelle et le fonctionnement des 3 sites
- **869 209 €** pour les services transverses TCM : frais de gestion et d'entretien du bâtiment, maintenance informatique, communication, assurances, nettoyage des locaux...
- **2 807 766 €** de frais de personnel

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à **61 450 € (-4,51%)** :

- 89 % de recettes propres estimées à 54 450 €, dont 40 000 € en abonnements des usagers
- 11% de subventions d'Etat estimées à 7 000 € pour l'événement « Mois des Tout-Petits)

2° Subventions :

Le total de **407 200 € (+0%)** concerne l'accompagnement du festival des Nuits de Champagne pour **405 200 €** et de l'association des Amis de la Médiathèque pour **2 000 €**.

3° Cinéma :

La communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole a renouvelé en 2024 la convention « Plato » (réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournage en Grand Est) avec la Région Grand Est pour une durée de trois ans (2024-2026).

Pour rappel, la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole est l'une des premières à avoir intégré ce réseau régional en 2017, réseau qui compte aujourd'hui onze collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale de la Région Grand Est.

Ce partenariat avec la région Grand Est permet d'attirer des tournages de courts métrages, longs métrages, web-séries, téléfilms, séries TV et documentaires sur le territoire de TCM et de faciliter leur réalisation.

L'accueil des tournages s'inscrit dans la politique de marketing territorial de TCM. Il participe à la valorisation et à la promotion de notre territoire, et contribue ainsi à son attractivité.

L'accueil des tournages génère également des retombées pour l'économie locale : hôtellerie, restauration, appel à des techniciens locaux et des prestataires de service, location de matériel, figuration, etc.

La mise en œuvre de la convention « Plato » permet à Troyes Champagne Métropole :

- de faciliter l'accueil de tournages professionnels sur son territoire
- d'abonder financièrement en faveur du Fonds régional dédié au soutien à la production audiovisuelle et cinématographique, en complément de la Région Grand Est dans le cadre de sa politique de soutien financier et de la convention avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). (Ce qui permet aux cinéastes et réalisateurs de bénéficier du dispositif « 1 euros du CNC pour 2 euros de la Région » pour leur projet mettant en valeur la Région et l'agglomération troyenne).

Les bilans font apparaître qu'en moyenne pour chaque euro investi par la Région, 4,50 euros sont dépensés directement sur le territoire du Grand Est.

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire de la communauté d'agglomération troyenne votées par l'assemblée délibérante, s'est élevée à 40 000 € pour l'année 2024.

En 2024, le territoire de TCM a accueilli **près de 40 jours de tournage** :

- une vingtaine de jours de tournage au mois de septembre 2024 pour le nouvel épisode « **La femme oubliée** » du téléfilm « Le Voyageur » de Philippe Dajoux (subvention versée par TCM : 9 500 euros) ;
- 7 jours de tournage au mois de novembre 2024 pour le long métrage « **Météors** » d'Hubert Charuel (subvention versée par TCM : 15 000 euros) ;
- 3 jours de tournage au mois d'octobre 2024 pour le long métrage « **Kyma** » de Romain Daudet-Jahan (subvention TCM : 5 000 euros)
- 2 jours de tournage au mois d'avril 2024 pour l'émission de télévision « **Ma Recette est la meilleure de France** » de Kitchen Factory (pas de subvention Plato) ;

En 2023, 304 682,91 euros de retombées économiques locales avaient été calculés (hébergement, restauration, figuration, location de matériel, etc.) pour 49 jours de tournage. Les retombées 2024 sont en cours de calcul par les sociétés de production, en lien avec la Région Grand Est.

En 2024, Troyes Champagne Métropole s'est donc à nouveau affirmée comme une terre de tournage.

TCM ne cesse de capitaliser sur son expérience et le bouche à oreille fonctionne dans le milieu du cinéma.

Différents repéreurs sont venus récemment faire des repérages dans le territoire troyen en vue de tourner de nouveaux projets. Un court métrage est déjà prévu lors de l'été 2025 sur le territoire de TCM.

Pourquoi maintenir en 2025 l'enveloppe de 40 000 € ?

TCM a enclenché une dynamique « cinéma » avec le réseau « Plato », dynamique qu'il faut maintenir malgré une industrie du cinéma qui répond à de nombreuses contraintes et aléas (qualité des scénarios, bouclage des financements, engagement des comédiens, recherche de décors, etc.) et qui n'obéit pas à la même temporalité que l'administration.

Le cinéma est non seulement une économie à part entière mais aussi un important vecteur de promotion pour notre territoire ; TCM a tout à y gagner.

Il est important de maintenir ce montant de l'enveloppe budgétaire « Plato » pour continuer à attirer des projets cinéma dans l'agglomération troyenne. **Cette enveloppe budgétaire est une incitation supplémentaire à venir tourner dans l'agglomération troyenne.**

La réactivité de Troyes Champagne Métropole et son savoir-faire en matière d'accueil de tournage est reconnue par plusieurs productions. Les équipes accueillies sont devenues prescriptrices de notre territoire, dans lequel elles ont vécu parfois à temps plein plusieurs semaines.

Aussi, il est demandé que le montant de l'enveloppe financière de **2025**, dédié au soutien financier des tournages de films sur les communes du territoire, demeure identique à celles votées ces 4 dernières années, soit **40 000 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
11-1 Médiathèque	159 318 €	563 000 €	0 €	67 600 €	654 718 €
11-1 ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES / CONSERVATION PATRIMONIALE	0 €	242 900 €	0 €	67 600 €	175 300 €
11-1 SERVICES TRANSVERSES TCM - INFORMATIQUE / BATIMENT	159 318 €	320 100 €	0 €	0 €	479 418 €
TOTAL :	159 318 €	563 000 €	0 €	67 600 €	654 718 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	173 453 €	589 210 €	0 €	98 000 €	664 663 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT CULTURE

En 2025, le budget communautaire d'investissement affecté à l'exercice de la compétence culturelle s'élève à **563 000 € (-4,5%)**. Il comporte 1 seule rubrique « médiathèque ».

Médiathèque :

Ce budget s'articule autour de plusieurs orientations :

- **le maintien à l'identique de l'accroissement des acquisitions (livres, CD, DVD) et l'enrichissement et le développement de fonds particuliers** : mangathèque par exemple, livres patrimoniaux...
- **le développement des services sur place et à distance** : extension des capacités d'accueil de la ludothèque et de la mangathèque dans le centre de Troyes et dans les quartiers
- **la poursuite des opérations de conservation et de préservation des fonds patrimoniaux**
- **l'adaptation des locaux afin de rendre les services plus accessibles à tous les usagers**

Les dépenses prévisionnelles de **563 000 € (-4,5%)** se répartissent selon trois rubriques :

- **242 900 €** pour l'offre culturelle et le fonctionnement des 3 sites
- **320 100 €** pour les services transverses TCM : aménagement et travaux sur le bâtiment et équipements informatiques.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à **67 600 € (- 31%)**. Elles correspondent principalement à des subventions d'Etat liées aux projets d'accessibilité du bâtiment.

SPORT – PATRIMOINE BATI – ACCESSIBILITE

12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 186 364 €	3 733 917 €	-452 447 €	-10,81%
12-1 Partenariats	1 341 945 €	1 235 124 €	-106 821 €	-7,96%
12-1 PARTENARIAT SOCIAL CLUBS SPORTIFS	179 000 €	141 000 €	-38 000 €	-21,23%
12-1 PARTENARIAT SPORT DE HAUT NIVEAU	1 102 850 €	1 024 900 €	-77 950 €	-7,07%
12-1 PERSONNEL SPORT	60 095 €	69 224 €	9 129 €	15,19%
12-2 Gymnases	141 869 €	141 375 €	-494 €	-0,35%
12-2 GYMNASE BOUILLY	42 025 €	40 180 €	-1 845 €	-4,39%
12-2 GYMNASE LUSIGNY SUR BARSE	50 805 €	58 350 €	7 545 €	14,85%
12-2 GYMNASE STE MAURE	49 039 €	42 845 €	-6 194 €	-12,63%
12-3 Equipements sportifs	2 582 011 €	2 240 063 €	-341 948 €	-13,24%
12-3 PATINOIRE	233 627 €	691 820 €	458 193 €	196,12%
12-3 STADE DE L'AUBE	2 348 384 €	1 548 243 €	-800 141 €	-34,07%
12-4 Bâtiment	120 539 €	117 355 €	-3 184 €	-2,64%
12-4 PERSONNEL BATIMENT	120 539 €	117 355 €	-3 184 €	-2,64%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	117 000 €	78 000 €	-39 000 €	-33,33%
12-2 Gymnases	117 000 €	78 000 €	-39 000 €	-33,33%
12-2 GYMNASE BOUILLY	39 000 €	26 000 €	-13 000 €	-33,33%
12-2 GYMNASE LUSIGNY SUR BARSE	39 000 €	26 000 €	-13 000 €	-33,33%
12-2 GYMNASE STE MAURE	39 000 €	26 000 €	-13 000 €	-33,33%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 069 364 €	-3 655 917 €	413 447 €	-10,16%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT				
POUR MÉMOIRE - ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE BATI	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2024 / BP 2025	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	419 176 €	384 270 €	-34 906 €	-8,33%
01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Confère	93 960 €	85 480 €	-8 480 €	-9,03%
03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine,	68 010 €	65 290 €	-2 720 €	-4,00%
04 - Mobilité et Déplacement	8 250 €	7 450 €	-800 €	-9,70%
06 - Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discrim	1 860 €	9 740 €	7 880 €	423,66%
07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements	70 000 €	45 940 €	-24 060 €	-34,37%
11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	113 944 €	106 820 €	-7 124 €	-6,25%
12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	28 872 €	40 680 €	11 808 €	40,90%
13 - Voirie, Espaces Verts	6 200 €	4 570 €	-1 630 €	-26,29%
14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière anir	28 080 €	18 300 €	-9 780 €	-34,83%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-419 176 €	-384 270 €	34 906 €	-8,33%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SPORTS-PATRIMOINE BATI

Le budget global de fonctionnement affecté directement à la compétence « Sport-Patrimoine » bâti s'élève à **3 733 917 €**.

1°) Partenariat :

La part la plus importante du budget de fonctionnement des Sports est dédiée au soutien aux associations, tant en attribution de subventions qu'en marchés de communication.

La saison sportive 2024-2025, marquée par la montée en Nationale 1 des 2 équipes féminines des clubs de Handball Sainte-Maure et de Rosières Saint-Julien, justifie que Troyes Champagne Métropole adapte son accompagnement en augmentant la subvention de fonctionnement et en valorisant la communication apportée à l'EPCI par ces 2 clubs.

Parallèlement, les nombreux événements sportifs organisés par le monde associatif permettent, au travers différents supports de communication tels des panneaux, les tenues des équipes, des actions spécifiques (ballon du match, ateliers...), de rappeler l'image positive du sport de haut niveau, de l'esprit de compétition et promeuvent ainsi le territoire intercommunal sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, depuis 2 ans, Troyes Champagne Métropole développe son soutien aux nombreuses compétitions d'athlétisme, roller, BMX, course automobile, boxe notamment.

Pour l'année 2025, l'enveloppe globale est estimée à **1 235 124 €** et se répartit de la manière suivante :

- **1 024 900€** pour les subventions et l'achat de prestations de communication aux clubs subventionnés, à la SASP Estac et toute manifestation, permettant de véhiculer l'image de Troyes Champagne Métropole lors de rencontres sportives **de rayonnement intercommunal, national voire international**,
- **141 000 €** pour l'achat de places et de stages à l'Estac qui seront redistribuées aux communes membres **et destinés aux familles de leur territoire**. Ces actions permettent de nouer des liens entre les clubs représentant le haut-niveau et les enfants du territoire.
- **69 224 €** correspondant aux charges de personnel direct du secteur.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (SUITE) SPORTS-PATRIMOINE BATI

2°) Gymnases :

Troyes Champagne Métropole gère depuis 2017 les gymnases de Lusigny-sur-Barse, Bouilly et Sainte-Maure qui nécessitent une enveloppe de **141 375 €** pour l'entretien courant, les consommations de fluides et diverses réparations afin de garantir le bon accueil des associations et des scolaires.

Cette année, sont budgétées la reprise de la zone de praticable au gymnase de Bouilly, la restauration des supports de tir à l'arc au gymnase de Lusigny-sur-Barse et le remplacement de la robinetterie et du réseau d'eau potable au gymnase de Sainte-Maure.

Les **recettes de 39 000€** correspondent à la contribution attendue du Conseil Départemental de l'Aube pour l'utilisation de ces équipements par les collégiens.

3°) Equipements sportifs :

Les participations financières assurant l'équilibre du budget annexe du Stade de l'Aube et du budget annexe de la Patinoire sont inscrites pour un montant total de **2 240 063 €**.

4°) Patrimoine-bâti

Le patrimoine bâti de Troyes Champagne Métropole est riche d'une cinquantaine de bâtiments de toutes typologies et d'usages diversifiés, répartis sur la totalité du périmètre de l'EPCI. Les crédits affectés à cette fonction support ont donc une portée transversale tant en fonctionnement qu'en investissement.

Pour l'année 2025, les dépenses globales de fonctionnement du budget principal affectées à la maintenance et à l'entretien du patrimoine bâti sont estimées à **384 270 €**. Au premier titre de ces dépenses se trouvent les contrôles et vérifications réglementaires au sein des bâtiments (installations électriques, sécurité incendie, ascenseurs, etc.), le reste étant destiné aux interventions préventives et curatives et à l'achat de petites fournitures mises en œuvre par les équipes techniques en régie.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
12-2 Gymnases	31 831 €	99 040 €	93 462 €	0 €	37 409 €
12-2 GYMNASSE BOUILLY	1 948 €	66 400 €	93 462 €	0 €	-25 114 €
12-2 GYMNASSE LUSIGNY SUR BARSE	29 883 €	25 640 €	0 €	0 €	55 523 €
12-2 GYMNASSE STE MAURE	0 €	7 000 €	0 €	0 €	7 000 €
TOTAL :	31 831 €	99 040 €	93 462 €	0 €	37 409 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	76 420 €	119 500 €	0 €	0 €	195 920 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT					
POUR MÉMOIRE - ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE BATI	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
Investissement					
01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférenc	277 775 €	606 200 €	0 €	0 €	883 975 €
03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, T	907 760 €	2 203 420 €	0 €	360 000 €	2 751 180 €
04 - Mobilité et Déplacement	0 €	433 000 €	0 €	0 €	433 000 €
07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	33 700 €	284 760 €	0 €	0 €	318 460 €
11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	134 371 €	239 000 €	0 €	0 €	373 371 €
12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	28 083 €	96 040 €	93 462 €	0 €	30 661 €
13 - Voirie, Espaces Verts	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière anima	0 €	9 600 €	0 €	0 €	9 600 €
TOTAL	1 381 689 €	3 872 020 €	93 462 €	360 000 €	4 800 247 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SPORTS, PATRIMOINE-BATI

1°) Gymnase :

Comme chaque année, une enveloppe d'investissement est prévue pour les trois gymnases communautaires et englobe des travaux et des acquisitions pour un montant de **99 500€**. **Les travaux suivant seront réalisés par la Direction du Patrimoine Bâti :**

- **Gymnase de Bouilly : clôture, portail, cloison des vestiaires, remplacement d'éclairage**
- **Gymnase de Lusigny-sur-Barse : échelle à crinoline et marquage des places de stationnement**
- **Gymnase de Sainte-Maure : relamping des vestiaires et couloirs**

2°) Patrimoine-bâti :

En section d'investissement, toujours au titre du budget principal, **3 872 020 €** seront consacrés aux travaux, études, et honoraires.

Dans le cadre de l'opération PUSIM porté par la compétence Enseignement Supérieur des travaux de purges et de déconstruction du front bâti rue Poincaré à Troyes ainsi que des études opérationnelles..

Outre des travaux d'aménagement et d'amélioration des conditions d'accueil des usagers et des agents communautaires, plusieurs sites seront traités sous l'angle du renforcement des performances énergétiques de certains locaux (isolation, nouvelle fenêtres), de la sécurité incendie et de l'anti-intrusion.

La médiathèque Jacques Chirac fera l'objet d'une attention particulière avec des interventions nombreuses dans les différents espaces fréquentés par un nombreux public (LED, nouvelles prises électriques...) et dans les locaux du personnel et les locaux techniques (isolation, renforcement de la sécurité incendie notamment) pour un total de **230 000 €**.

La compétence « Patrimoine-Bâti » étant transverse, le détail des crédits évoqués ci-dessus est reventilé dans tous les autres domaines d'intervention

09 - STADE DE L'AUBE

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 051 012 €	2 369 122 €	1 318 111 €	125,41%
Restes à réaliser	224 448 €	194 656 €	-29 792 €	-13,27%
001 - Solde exécution invest. reporté	0 €	711 639 €	711 639 €	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0 €	50 000 €	50 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	534 164 €	0 €	-534 164 €	-100,00%
13 - Subventions d'investissement	292 400 €	950 000 €	657 600 €	224,90%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0 €	462 828 €	462 828 €	

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	2 064 812 €	3 046 122 €	981 311 €	47,53%
Restes à réaliser	493 800 €	456 002 €	-37 798 €	-7,65%
001 - Solde exécution invest. reporté	264 812 €	0 €	-264 812 €	-100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	297 000 €	297 000 €	0 €	0,00%
20 - Immobilisations incorporelles	10 000 €	0 €	-10 000 €	-100,00%
21 - Immobilisations corporelles	134 200 €	38 120 €	-96 080 €	-71,59%
23 - Immobilisations en cours	865 000 €	2 255 000 €	1 390 000 €	160,69%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-1 013 800 €	-677 000 €	336 800 €	-33,22%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	3 137 839 €	2 233 343 €	-904 496 €	-28,83%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	63 753 €	0 €	-63 753 €	-100,00%
013 - Atténuations de charges	100 €	0 €	-100 €	-100,00%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	682 000 €	638 000 €	-44 000 €	-6,45%
75 - Autres produits de gestion courante	2 391 986 €	1 595 343 €	-796 643 €	-33,30%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	2 124 039 €	1 556 343 €	-567 696 €	-26,73%
011 - Charges à caractère général	1 406 770 €	1 188 857 €	-217 913 €	-15,49%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	661 067 €	321 381 €	-339 686 €	-51,38%
65 - Autres charges de gestion courante	1 202 €	1 105 €	-97 €	-8,07%
66 - Charges financières	55 000 €	45 000 €	-10 000 €	-18,18%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	1 013 800 €	677 000 €	-336 800 €	-33,22%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	950 047 €	677 000 €	-273 047 €	-28,74%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	297 000 €	297 000 €	0 €	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	653 047 €	380 000 €	-273 047 €	-41,81%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 556 343 €	2 233 343 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	1 556 343 €	2 233 343 €
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	3 046 122 €	2 369 122 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	2 590 120 €	1 462 828 €
dont Résultat antérieur reporté		711 639 €
dont Restes à réaliser	456 002 €	194 656 €
Total	4 602 465 €	4 602 465 €

BUDGET ANNEXE STADE DE L'AUBE

L'année 2024 a été marquée par des changements importants applicables au démarrage de la saison sportive 2024-2025 :

1. Reprise de la gestion des terrains par la SASP ESTAC
2. Reprise de l'entretien des espaces paysagers à l'intérieur de l'enceinte du stade par la SASP ETAC
3. Poursuite des investissements supportés par la SASP ESTAC
4. Nouvel examen des conditions d'occupation du Stade de l'Aube par l'ensemble ESTAC (SASP ESTAC et Association ESTAC)
5. Négociation annuelle des contours des partenariats avec l'ESTAC

Fonctionnement :

Cette nouvelle gestion des terrains (points 1 et 2) a eu pour conséquence directe une baisse des charges de fonctionnement en faveur de Troyes Champagne Métropole de 567 696 €.

Désormais, estimé à **1 556 343€ (contre 2 124 039 € en 2024)**, le coût annuel de **fonctionnement** du Stade de l'Aube comprend notamment :

- Les frais de personnel pour **321 381€** ;
- Les charges d'exploitation estimées à **1 188 857€** fléchées principalement sur les consommations de fluides, les frais d'entretien et de maintenance, les frais de nettoyage, les fournitures d'équipement, la taxe foncière et les impôts locaux ;
- L'autofinancement des investissements à hauteur de **380 000€**.

Concernant les recettes, depuis le 1^{er} juillet 2024, une convention tripartite entre Troyes Champagne Métropole et l'ensemble ESTAC, composé de l'association et la SASP, fixe les nouvelles règles d'utilisation du Stade de l'Aube par le Club.

Ce travail conjoint a permis de se conformer à l'instruction du 17 mai 2022 de la Direction Nationale d'Intervention Domaniales et de la jurisprudence pour le calcul de la **redevance**. **Ainsi, le montant fixé pour la saison 2024-2025 de 571 000 € HT** tient compte de la valeur locative du stade de l'Aube, des frais à la charge de la collectivité lors de l'organisation des matchs et du chiffre d'affaires du club généré par l'exploitation de l'équipement sportif.

Cette convention est valable jusqu'à la fin de la saison 2026-2027 dans le cas d'un maintien en ligue 2 et, tout en prévoyant un plafonnement, elle fixe une évolution progressive.

Cette recette de fonctionnement est complétée par la mise à disposition des salons pour l'organisation de manifestations diverses institutionnelles ou événementielles conformément aux tarifs décidés par Troyes Champagne Métropole. La subvention d'équilibre provenant du budget principal s'élève cette année à **1 595 343 €** (contre 2 391 986€ en 2024).

Investissements :

L'annuité qui sera remboursée en 2025 est constante à **297 000 €**.

Les dépenses prévisionnelles **d'investissement** sont constituées de **456 002 €** de **restes à réaliser** et **2 255 000 €** qui portent principalement sur le remplacement complet des installations d'éclairage de la pelouse d'honneur et des terrains d'entraînement (obligation liée aux règlements de la LFP et de la FFF pour un montant estimé à 1 625 000€) y compris la maîtrise d'œuvre externe dédiée), ainsi que la mise en place d'une nouvelle installation de sécurisation de la billetterie pour tout le stade (167 000 €) et la poursuite des travaux d'accessibilité dans le cadre du programme Ad'Ap (100 000 €).

Le financement de ce programme annuel est estimé à **2 369 122 €** dont **950 000€** **sont attendus du Conseil Départemental de l'Aube et du Conseil Régional** dans le **cadre des travaux d'éclairage** et **462 828 €** d'emprunt.

11 - PATINOIRE

Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes d'investissement	1 066 996 €	528 701 €	-538 294 €	-50,45%
Restes à réaliser	281 952 €	279 048 €	-2 904 €	-1,03%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0 €	20 000 €	20 000 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	286 944 €	0 €	-286 944 €	-100,00%
13 - Subventions d'investissement	348 100 €	0 €	-348 100 €	-100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	150 000 €	229 654 €	79 654 €	53,10%
Investissement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses d'investissement	1 185 396 €	702 701 €	-482 694 €	-40,72%
Restes à réaliser	391 569 €	93 049 €	-298 520 €	-76,24%
001 - Solde exécution invest. reporté	177 326 €	99 952 €	-77 374 €	-43,63%
13 - Subventions d'investissement	107 500 €	0 €	-107 500 €	-100,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	203 000 €	136 000 €	-67 000 €	-33,00%
20 - Immobilisations incorporelles	0 €	9 200 €	9 200 €	
21 - Immobilisations corporelles	173 000 €	258 500 €	85 500 €	49,42%
23 - Immobilisations en cours	133 000 €	106 000 €	-27 000 €	-20,30%
Solde (Recettes-Dépenses) Investissement	-118 400 €	-174 000 €	-55 600 €	46,96%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Recettes de fonctionnement	874 192 €	1 158 920 €	284 728 €	32,57%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	271 865 €	0 €	-271 865 €	-100,00%
70 - Prod. services, domaine, ventes diverses	368 600 €	467 000 €	98 400 €	26,70%
75 - Autres produits de gestion courante	233 727 €	691 920 €	458 193 €	196,04%

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025 / BP 2024	
Dépenses de fonctionnement	755 792 €	984 920 €	229 128 €	30,32%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €	0 €	
011 - Charges à caractère général	525 538 €	552 820 €	27 282 €	5,19%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	204 074 €	365 000 €	160 926 €	78,86%
65 - Autres charges de gestion courante	600 €	600 €	0 €	-0,04%
66 - Charges financières	25 000 €	66 000 €	41 000 €	164,00%
67 - Charges spécifiques	500 €	500 €	0 €	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	80 €	0 €	-80 €	-100,00%
Solde (Recettes-Dépenses) Fonctionnement	118 400 €	174 000 €	55 600 €	46,96%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNE	-153 465 €	174 000 €	327 465 €	-213,38%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	203 000 €	136 000 €	-67 000 €	-33,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEME	-356 465 €	38 000 €	394 465 €	-110,66%

BP 2025 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	984 920 €	1 158 920 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	984 920 €	1 158 920 €
dont Résultat antérieur reporté	0 €	
dont Restes à réaliser	0 €	0 €
Investissement	702 701 €	528 701 €
dont Propositions BP (hors Résultat reporté)	509 700 €	249 654 €
dont Résultat antérieur reporté	99 952 €	
dont Restes à réaliser	93 049 €	279 048 €
Total	1 687 621 €	1 687 621 €

BUDGET ANNEXE PATINOIRE

Fonctionnement :

Depuis sa réouverture à l'automne 2023, la Patinoire des 3 Seine rencontre un réel succès auprès d'un public devenu fidèle grâce à un riche programme d'activités proposées un spectacle de fin d'année, très attendu.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 984 920€ et comprennent les charges classiques de personnel, fluides, maintenance, matériel technique et sportif et d'approvisionnement divers en petit matériel.

Parallèlement, **les recettes**, estimées à **1 158 920€**, correspondent notamment aux entrées et consommations ainsi que les locations d'heures de glace des 3 clubs, le Troyes Hockey Club, le Patinage Artistique Troyen et l'Ecole de Glace des 3 Seine, en constante évolution depuis la réouverture. Ainsi, **467 000€** sont provisionnés sur cet exercice que viendra compléter une subvention d'équilibre de **691 920€** intégrant l'autofinancement nécessaire à la réalisation des investissements projetés.

Investissements :

L'acquisition d'une surfaceuse, prévue en 2024, est décalée sur cet exercice budgétaire pour financer un matériel plus performant pour la sécurité des agents et l'optimisation du temps de travail des agents.

La configuration à l'avance des paramètres de la machine offrira un gain de temps qui permettra de ne pas retarder l'utilisation de la patinoire par les usagers pouvant en outre bénéficier d'une meilleure qualité de glace.

Il est prévu de vendre la surfaceuse actuelle, générant ainsi une recette estimée à 20 000 €.

D'autres investissements sont prévus tels du matériel pédagogique, et des travaux pour 64 500 € (espace collation, transformation du logement en bureaux et vestiaires pour le personnel, stockage, mise en place d'un barriérage pour les files d'attente) et une enveloppe de 41 500€ permettra le lancement d'une maîtrise d'œuvre pour l'extension de la patinoire (locaux techniques et associatifs).

Un emprunt de 229 654 € équilibrera ces dépenses d'investissement

VOIRIE – ESPACES VERTS

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

13 - Voirie, Espaces Verts	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 655 942 €	1 557 757 €	-98 185 €	-5,93%
13-1 Voirie	513 763 €	446 028 €	-67 735 €	-13,18%
13-1 BALAYAGE	20 000 €	20 000 €	0 €	0,00%
13-1 DIVERS VOIRIE	15 000 €	10 500 €	-4 500 €	-30,00%
13-1 ECLAIRAGE	35 000 €	30 000 €	-5 000 €	-14,29%
13-1 MOBILIER URBAIN	10 000 €	5 000 €	-5 000 €	-50,00%
13-1 PERSONNEL VOIRIE	192 763 €	186 528 €	-6 235 €	-3,23%
13-1 SIGNALISATION	8 000 €	4 000 €	-4 000 €	-50,00%
13-1 VOIRIES COMMUNAUTAIRES	133 000 €	90 000 €	-43 000 €	-32,33%
13-1 VOIRIES REGIE	100 000 €	100 000 €	0 €	0,00%
13-2 Régulation du trafic	144 394 €	115 336 €	-29 058 €	-20,12%
13-2 PERSONNEL POSTE REGULATION TRAFIC	68 994 €	67 936 €	-1 058 €	-1,53%
13-2 POSTE REGULATION TRAFIC	75 400 €	47 400 €	-28 000 €	-37,14%
13-3 Espace Vert	714 735 €	744 437 €	29 702 €	4,16%
13-3 ESPACES NATURELS	24 040 €	4 500 €	-19 540 €	-81,28%
13-3 ESPACES VERTS	201 185 €	230 700 €	29 515 €	14,67%
13-3 ESPACES VERTS PORTES DES PAYS D'OTHE	3 050 €	2 000 €	-1 050 €	-34,43%
13-3 LUTTE CONTRE NUISIBLES	56 000 €	56 000 €	0 €	0,00%
13-3 PERSONNEL ENVIRONNEMENT	416 600 €	433 987 €	17 387 €	4,17%
13-3 PROPRETE	13 860 €	17 250 €	3 390 €	24,46%
13-4 Cimetière	283 050 €	251 956 €	-31 094 €	-10,99%
13-4 CIMETIERE	90 383 €	83 120 €	-7 263 €	-8,04%
13-4 PERSONNEL CIMETIERE	192 667 €	168 836 €	-23 831 €	-12,37%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	135 000 €	164 000 €	29 000 €	21,48%
13-4 Cimetière	135 000 €	164 000 €	29 000 €	21,48%
13-4 CIMETIERE	135 000 €	164 000 €	29 000 €	21,48%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-1 520 942 €	-1 393 757 €	127 185 €	-8,36%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT VOIRIE – ESPACES VERTS

L'année 2025 sera consacrée à la finalisation du schéma directeur des voiries communautaires dans la continuité du travail initié en 2024 qui a permis d'analyser le patrimoine existant, de définir un nouveau périmètre de voirie d'intérêt communautaire, les modalités d'exercice de cette compétence par Troyes Champagne Métropole, et les modalités de transfert de charge.

Le budget global du secteur Voirie – Espaces Verts – Cimetière est de **1 557 757 €** en dépenses de **fonctionnement**, et de **1 628 000 en investissement**, permettant l'entretien et la réhabilitation d'un patrimoine composé de 82 kms de voiries divers (linéaire incluant les dessertes des ZAE et les voies vertes), regroupant espaces verts, ouvrages d'art, éclairage public, carrefours à feux.

Il peut être détaillé comme suit :

- **Voirie : 446 028 €** dont :
 - **186 528 €** affectés aux charges de personnels ;
 - **44 500 €** sur les voiries communautaires dont 30 000 € de dépenses pour l'éclairage public, 5 000 € pour la pose de lames sur portique directionnel
 - **190 000 €** permettant différentes interventions sur les axes communautaires pour des réfections de trottoirs, des affaissements de chaussée, la reprise de surbaissés, les reprises d'enrobé ou encore la reprise de la signalisation horizontale sur les voiries d'intérêt communautaires. Ces actions sont réalisées à l'aide d'un accord cadre à bon de commande.
 - **5 000 €** destinés aux dépenses de mobilier urbain ;
 - **20 000 €** pour les actions de balayage ;

- **Régulation du trafic : 115 336 €** dont :
 - **67 936 €** pour les charges de personnels ;
 - **47 400 €** pour la gestion de l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement du poste central de régulation du trafic ; on y retrouve des dépenses telles que le contrat de maintenance, permettant au système de bénéficier de mises à jour régulières, l'achat de divers matériels nécessaires à la réparation d'antennes de transmission, de contrôleurs de carrefours à feux, de boucles de comptages, de pièces pour les bornes de contrôle d'accès de la gare routière... L'occasion de rappeler que les communes gardent à leur charge le financement et l'installation des capteurs sur voiries qui permettent de remonter des informations intéressant le trafic dans le système de régulation.

- **Espaces Verts : 744 437 €** dont :
 - **254 450 €** qui sont fléchés en grande partie à la gestion et l'entretien des espaces végétalisés qui représentent une surface d'environ 200 hectares, incluant le patrimoine arboré. Des crédits sont également affectés au service afin de pouvoir se doter en petit outillage ;
 - **56 000 €** pour les prestations de dératisation et de démoustication dans le cadre de la lutte contre les nuisibles ;
 - **433 987 €** pour les charges de personnel directement affectées ;

- **Cimetière : 251 956 €** dont :
 - Un crédit de **83 120 €** qui concerne notamment les interventions par les entreprises extérieures, la relève de concessions, ainsi que l'achat de différentes fournitures et petits matériels nécessaires à l'entretien du cimetière ;
 - **168 836 €** de charges de personnel ;
 - **164 000 €** en recette pour la vente des concessions et la redevance d'occupation du domaine public versée par le délégataire du crématorium. Il est à noter qu'un 2^{ème} appareil de crémation va être installé pour une mise en fonctionnement à l'été. Il sera entièrement financé par le délégataire. Ce résultat est le fruit du suivi de l'équilibre financier du contrat et des engagements pris par Société des Crématorium de France (SCF)

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

13 - Voirie, Espaces Verts	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
13-1 Voirie	2 309 404 €	1 342 500 €	644 843 €	85 000 €	2 922 061 €
13-1 BOULEVARD POMPIDOU	0 €	45 000 €	0 €	0 €	45 000 €
13-1 DIVERS VOIRIE	554 152 €	385 000 €	152 938 €	85 000 €	701 214 €
13-1 ECLAIRAGE	172 869 €	55 000 €	0 €	0 €	227 869 €
13-1 FAUBOURG CRONCELS	1 439 912 €	115 000 €	491 905 €	0 €	1 063 008 €
13-1 PONTS DIVERS	142 471 €	740 000 €	0 €	0 €	882 471 €
13-1 SIGNALISATION	0 €	2 500 €	0 €	0 €	2 500 €
13-2 Régulation du trafic	28 633 €	27 000 €	0 €	0 €	55 633 €
13-2 POSTE REGULATION TRAFIC	28 633 €	27 000 €	0 €	0 €	55 633 €
13-3 Espace Vert	0 €	58 000 €	0 €	0 €	58 000 €
13-3 ESPACES NATURELS	0 €	10 000 €	0 €	0 €	10 000 €
13-3 ESPACES VERTS	0 €	45 000 €	0 €	0 €	45 000 €
13-3 PROPLETE	0 €	3 000 €	0 €	0 €	3 000 €
13-4 Cimetière	16 960 €	230 500 €	0 €	0 €	247 460 €
13-4 CIMETIERE	16 960 €	230 500 €	0 €	0 €	247 460 €
TOTAL :	2 354 997 €	1 658 000 €	644 843 €	85 000 €	3 283 154 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	1 750 087 €	8 142 000 €	0 €	943 500 €	8 948 587 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT VOIRIE – ESPACES-VERTS

Un budget total de **1 658 000 €** est destiné aux investissements de la compétence

Les travaux sur le secteur voirie et ouvrage d'art représentent **1 342 500 €** dont :

- **385 000 €** pour le programme annuel d'aménagement et de réhabilitation des voiries. Cette somme recouvre notamment :
 - le lancement des études de programmation et de maîtrise d'œuvre portant sur l'axe Voltaire/Gallieni
 - la poursuite des réflexions sur d'éventuels réaménagements des rues Buffard et Leclerc à Troyes jusqu'au finage de la commune de La Chapelle St Luc, voiries communautaires très dégradées
 - des interventions de gros entretiens sur le patrimoine de voiries communautaires
- **115 000 €** pour le solde du projet de reconstruction du pont du Faubourg Croncels dont les travaux se sont achevés fin 2024.
- **55 000 €** pour la mise en lumière du pont Sarrail dans le cadre des travaux prochains de la mise au gabarit de cet ouvrage en vue de l'électrification de la ligne 4.
- **2 500 €** pour la réactualisation des panneaux de jalonnement de l'aire de camping-cars.
- Enfin, une somme de **740 000 €** est affectée en partie aux travaux de réfection du pont Vacherie (reconstruction des trottoirs), à la finalisation des travaux de reprise des garde-corps sur le mail des Charmilles. Des études de maîtrise d'œuvre pour les ponts de la poudrière, des 4 Ormes et Romagon ainsi que des études de diagnostic pour les Berges de Seine sont prévues en 2025.

Concernant **la régulation du trafic**, il est prévu **27 000 €** en dépenses pour des frais d'études permettant l'amélioration des stratégies complexes de régulation (priorité transport en commun), l'accompagnement d'études de circulation, l'achat de matériels divers tel que moteur de bornes de contrôle d'accès, ...

Une dépense de **58 000 €** est prévue pour le service des **espaces verts** pour la plantation et renouvellement de végétaux sur le foncier de TCM.

Une dotation globale de **230 500 €** doit venir compléter l'équipement du **cimetière** intercommunal, notamment par l'achat de petits matériels et la réalisation de la seconde tranche de reprise des cheminements interne au site (soit en pavés, soit en stabilisé, soit en enrobé en fonction des usages).

**SECURITE – CSU – POLICES SPECIALES – GENS DU VOYAGE
– FOURRIERE ANIMALE**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PROJET BP 2025/ BP 2024	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	9 436 631 €	9 833 515 €	396 884 €	4,21%
14-1 Sécurité - CSU	7 992 771 €	8 328 209 €	335 438 €	4,20%
14-1 GARDE CHAMPETRE	0 €	27 580 €	27 580 €	
14-1 GARDE-CHAMPETRE PERSONNEL	0 €	120 000 €	120 000 €	
14-1 PROTECTION INCENDIE	7 180 000 €	7 303 100 €	123 100 €	1,71%
14-1 VIDEOPROTECTION	33 500 €	59 314 €	25 814 €	77,06%
14-1 VIDEOPROTECTION PERSONNEL	779 271 €	818 215 €	38 944 €	5,00%
14-2 Gens du Voyage	1 035 860 €	1 236 306 €	200 446 €	19,35%
14-2 GENS DU VOYAGE	994 842 €	1 195 040 €	200 198 €	20,12%
14-2 PERSONNEL GENS DU VOYAGE	41 018 €	41 266 €	248 €	0,60%
14-3 Fourrière animale	408 000 €	269 000 €	-139 000 €	-34,07%
14-3 FOURRIERE ANIMALE	408 000 €	269 000 €	-139 000 €	-34,07%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	767 350 €	791 340 €	23 990 €	3,13%
14-1 Sécurité - CSU	54 000 €	93 000 €	39 000 €	72,22%
14-1 GARDE CHAMPETRE	0 €	21 000 €	21 000 €	
14-1 VIDEOPROTECTION	54 000 €	72 000 €	18 000 €	33,33%
14-2 Gens du Voyage	373 350 €	340 340 €	-33 010 €	-8,84%
14-2 GENS DU VOYAGE	373 350 €	340 340 €	-33 010 €	-8,84%
14-3 Fourrière animale	340 000 €	358 000 €	18 000 €	5,29%
14-3 FOURRIERE ANIMALE	340 000 €	358 000 €	18 000 €	5,29%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-8 669 281 €	-9 042 175 €	-372 894 €	4,30%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SECURITE-CSU-POLICES SPECIALES

1°) Sécurité - CSUI (Centre de Supervision Urbain Intercommunal) :

Les dépenses de fonctionnement de la compétence Sécurité-CSUI sont estimées à 8 328 209 €, soit une augmentation de **4,20 %** par rapport à l'année précédente et sont décomposées comme suit :

- Cotisation annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Aube, qui s'élève cette année à 7 303 100 €, ce qui représente une évolution de + 123 100 € (soit + 1,71%) ;
- Maintenance préventive et curative des équipements de vidéoprotection de compétence TCM, tous sites confondus, exploités par le CSUI, pour un montant annuel estimé à 59 314 € (soit + 77,06%, augmentation liée en partie à la vétusté des équipements) ;
- Frais de personnel du CSUI pour un montant de 818 215 €. Pour rappel, le service assure un fonctionnement 24 h/ 24 et 7 j/7.

Depuis le 2 janvier 2023 le service a pris la compétence de la gestion du contrôle d'accès via les bornes escamotables de la ville de Troyes. Cette prestation assure une recette d'un montant estimé à 72 000 € en 2025.

2°) Aires d'accueil et de grand passage des gens du voyage :

Les charges annuelles d'exploitation et de gestion des deux aires d'accueil de voyageurs et de l'aire de grands passages sont estimées à 1 195 040 € dont 41 266 € de frais de personnel.

L'augmentation résulte du renouvellement du marché de gestion des aires avec un prix de marché à la hausse au regard du précédent (+38 000 €), d'autre part, du fait que les fluides (eau et électricité) sont supportés directement par TCM et non plus par l'exploitant (estimation des fluides à 150 000 €), et enfin du coût de fonctionnement de l'aire de délestage située à Bréviandes, alourdi par une fréquentation en hausse (+12 000 €).

Estimées à 340 340 €, les recettes d'exploitation correspondent aux redevances d'occupation des emplacements, aux remboursements des fluides dans le cadre de la mise à disposition de l'aire de grands passages de Thennelières à la Ville de Troyes pour les industriels forains lors de la Foire de Mars ainsi qu'à la participation financière annuelle de la Caisse d'Allocations Familiales (ALT2 – aide au logement temporaire).

3°) Fourrière animale :

Le service commun de capture et gestion de la fourrière animale proposé par Troyes Champagne Métropole a connu plusieurs évolutions depuis sa mise en place en 2019. Ce service a donc pris en charge la capture et la gestion des chiens et des chats errants sur le domaine public des communes adhérentes jusque fin 2024. Et ces dernières reconnaissent la qualité d'un service qui permet de répondre à leur obligation au titre du pouvoir de police, de gérer les animaux errants. Cependant, force a été de constater que tant les frais restant à la charge de l'Agglomération que ceux imputés aux communes, notamment liés à la gestion de la population féline, ont connu un accroissement important, ne permettant plus d'équilibrer financièrement ce service.

Pour ne pas devoir augmenter de nouveau la cotisation due par les communes adhérentes pour tendre vers l'équilibre, Troyes Champagne Métropole a donc pris courant 2024 la décision de réduire le périmètre d'intervention de la Fourrière, pour ne prendre en charge que les chiens errants, et en invitant les communes à trouver d'autres solutions pour la gestion des populations félines errantes, au vu des spécificités de chaque territoire, que l'on soit en milieu urbain, péri-urbain ou rural.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2025, l'Agglomération dispose d'un nouveau contrat pour la gestion des chiens errants, ayant retenu l'offre de la société Au paradis d'Oliver – Massonville. Les dépenses prévues pour 2025 de près de 270 000 € concernent donc la rémunération de ce contrat de prestation de service.

Au niveau des recettes, celles-ci sont estimées à 358 000 € et sont constituées du coût de l'adhésion pour l'année 2025 qui reste maintenu à 1,10 € par habitant. Le solde correspond aux coûts des services supports et frais généraux. Par ailleurs, la Collectivité a pris la décision de facturer aux communes des frais forfaitaires journaliers de garde des chiens capturés, au-delà du 8^{ème} jour de garde. Le coût de revient du service commun sera réévalué en cours d'année 2025, afin d'étudier une possible baisse des frais imputés aux communes, au regard des résultats financiers de l'année. L'autre part de recettes concerne la refacturation des frais aux propriétaires de chiens identifiés.

4°) Service de gardes champêtres :

La sécurité fait partie d'une des priorités des administrés de notre agglomération. Ils sont attentifs comme le sont bon nombre des élus à l'offre de sécurité et à la préservation de la tranquillité publique et lutte contre les troubles et incivilités en tout genre.

Dans ce contexte, la demande de gardes champêtres est d'autant plus prégnante que la présence des forces régaliennes de sécurité intérieure est appelée à d'autres missions.

Depuis plusieurs années, plusieurs élus communautaires manifestent leur souhait de voir la communauté d'agglomération s'engager dans la création d'un service de gardes champêtres.

Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement en décembre dernier pour la création d'un service de gardes champêtres dimensionné à 4 agents au profit des communes rurales essentiellement. Ce service commun aura principalement mission d'assister les maires des 69 communes dépourvues de police municipale et confrontées à des actes d'incivilité grandissants.

Au sein des communes qui adhéreront à ce service, les gardes champêtres, agents de police judiciaire adjoints, exerceront les missions de la police rurale, de préservation de l'ordre public et de protection des espaces naturels.

Ce service sera mis en place au cours du 2nd semestre 2025, avec le recrutement de 4 agents. Pour mémoire, le recrutement de gardes champêtres par Troyes Champagne Métropole doit être autorisé par délibérations concordantes de Troyes Champagne Métropole et des deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population ou de la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.

Le coût de fonctionnement est estimé à 147 500 €, avec notamment 120 000 € de charges de personnel et 27 500 € en équipements divers et en consommables (trousseau, électricité, carburant, entretien, télécommunications, assurances...).

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	Dépenses		Recettes		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2025	RESTES A REALISER	BP 2025	
14-1 Sécurité - CSU	1 861 €	613 396 €	0 €	75 000 €	540 257 €
14-1 GARDE CHAMPETRE	0 €	145 500 €	0 €	0 €	145 500 €
14-1 VIDEOPROTECTION	1 861 €	467 896 €	0 €	75 000 €	394 757 €
14-2 Gens du Voyage	0 €	68 550 €	0 €	0 €	68 550 €
14-2 GENS DU VOYAGE	0 €	68 550 €	0 €	0 €	68 550 €
TOTAL :	1 861 €	681 946 €	0 €	75 000 €	608 807 €
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2024	52 141 €	610 550 €	66 591 €	94 000 €	502 099 €

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SECURITE-CSU-POLICES SPECIALES

1°) Sécurité - CSUI (Centre de Supervision Urbain Intercommunal) :

Concernant les besoins propres aux dispositifs vidéoprotection du Centre de Supervision Urbain Intercommunal, ils s'élèvent à 467 896 € affectés aux différents projets :

- Mise en place d'un GFU, Groupe Fermé d'Utilisateurs de la fibre optique pour 120 000 € (report de 2024) ;
- Acquisition d'équipements et du mur d'images LED dans le cadre de l'installation du CSUI au sein de l'hôtel des sécurités, pour 200 000 € (report de 2024) ;
- Installation de caméras aux abords de l'établissement pénitentiaire de Troyes-Lavau (150 000 €).

Le CSUI vient d'intégrer le 17 mars dernier l'Hôtel des Sécurités, situé à Troyes dans le quartier Jules-Guesde. L'Hôtel des Sécurités réunit à Troyes sur un même site de près de 1500 m² la Police Municipale de Troyes, le CSUI, le Centre de régulation de trafic urbain de la ville de Troyes et TCM, ainsi que la cellule risques majeurs, avec une salle pour la gestion de crise. Le nouveau CSUI est équipé d'une toute nouvelle dalle LED en lieu et place d'un mur d'écrans LCD dans l'ancien CSUI, permettant une surveillance en temps réel de la voie publique. Ce nouvel outil performant permet de répondre à l'augmentation du nombre de caméras dans les communes de l'agglomération raccordées au CSUI (actuellement plus de 650 caméras).

Pour rappel, le CSUI est un service opérationnel 24h/24 et 7j/7 avec 13 opérateurs et 3 encadrants, qui garantit une réactivité maximale pour assurer la sécurité de tous les habitants.

2°) Aires d'accueil et de grand passage des gens du voyage :

En termes d'investissement, 68 550 € sont prévus pour des travaux de remise en état des aires d'accueil, en particulier l'aire de grand passage de Thennelières (grilles d'avaloirs, armoires électriques, curages de fosses...).

L'encaissement et le remboursement des cautions versées par les usagers de ces équipements se traduisent par 19 000 € de prévisions (équilibre en dépenses et recettes).

3°) Service de gardes champêtres :

La création en 2025 du service de gardes champêtre impose des investissements à hauteur de 145 500 €. Pour l'essentiel, il s'agit de l'acquisition la première année de 3 véhicules (2 électriques, 1 thermique) pour un montant de 120 000 €.

Pour le reste des dépenses d'investissement, il s'agit de matériel informatique, de postes de travail, de tablettes et de téléphonie et de licence de logiciel (main courante) pour 25 500 €.